

L. R.

922 SE

“Souvenir du Centenaire.”

MONSEIGNEUR

Elphege Gravel,

Premier Eveque de Nicolet.

ET

MONSEIGNEUR

Joseph-Simon-Hermann Brunault,

Eveque de Tubuna.

COADJUTEUR DE MONSEIGNEUR GRAVEL

Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma (Prob. XVIII, 119)



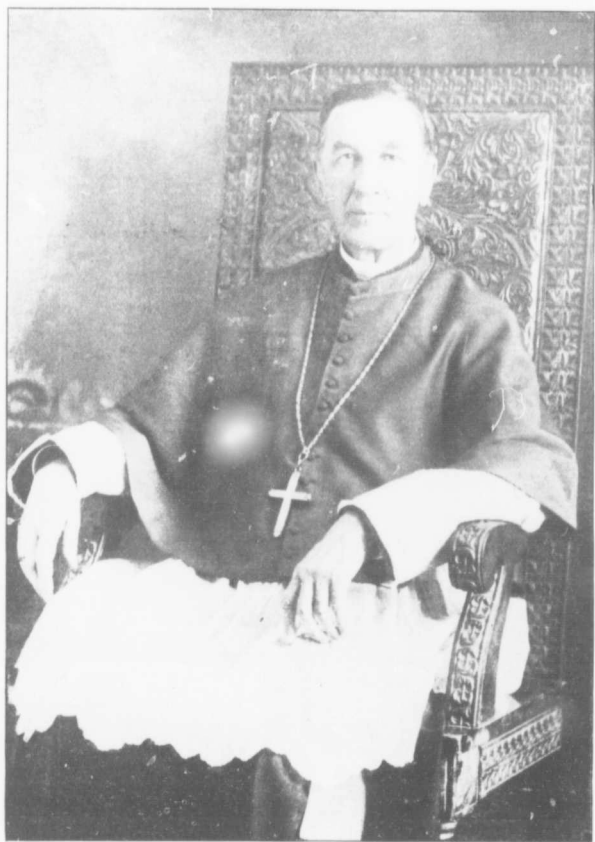
MONTREAL :

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN (A RESPONSABILITE LIMITEE)

256, rue Saint-Paul

1903

13



MONSEIGNEUR ELPHÈGE GRAVEL

Jo

“ Souvenir du Centenaire. ”

MONSEIGNEUR

Elphege Gravel,

Premier Eveque de Nicolet.

ET

MONSEIGNEUR

Joseph-Simon-Hermann Brunault,

Eveque de Tubuna.

COADJUTEUR DE MONSEIGNEUR GRAVEL

Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma (Prob. XVIII, 19).



MONTREAL :

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN (A RESPONSABILITE LIMITEE)

256, rue Saint-Paul

1903

AC931

PL

AC 933

TX

P
A
d
s
v

b
r
j
t
p
l

d
n
v
a
e
s
e

f
t
d
t

Au Lecteur Nicolétain

Les fêtes du Centenaire du Séminaire de Nicolet que l'on prépare verront, réunis sous le toit de la vieille et noble *Alma Mater*, tous les élèves qu'elle a formés, et qui, aujourd'hui dispersés de par le monde, seront heureux, oubliant les soucis et peut-être les amertumes de l'heure présente, de revivre, pendant un jour, leur vie joyeuse d'autrefois.

On y retrouvera encore quelques-uns des sages et vénérables directeurs qui ont veillé sur notre jeunesse et l'ont éclairée; on y reverra les lieux où nous avons goûté les meilleures joies de notre existence; on y rencontrera ces camarades d'étude, ces *confrères* dont l'amitié fait aujourd'hui notre plus précieux souvenir; on y célébra surtout la mémoire de toutes les illustrations de notre cher vieux Collège.

Un livre paru récemment et dû aux laborieuses recherches du distingué Supérieur actuel du Séminaire, nous fait connaître, comme dans l'intimité, tous ces hommes au cœur vraiment religieux et patriotique qui, durant l'espace de cent ans, se sont succédés pour édifier, au prix des mêmes labeurs et des mêmes sacrifices, cette Maison qu'ils ont consacrée au service de la Religion et au culte des Beaux Arts: "*Religioni et Bonis Artibus.*"

Parmi ceux qui méritent le titre de fondateur ou de bienfaiteurs insignes, on cite d'abord, avec un orgueil bien légitime, les noms de ces archevêques de Québec, déjà illustres, d'ailleurs, par leurs luttes ou leurs travaux entrepris et soutenus pour le maintien et la conservation des droits de notre

Religion et de notre Nationalité en ce Pays: les Plessis, les Signay, les Panet.

L'Évêque de Nicolet est aujourd'hui le dépositaire de cet héritage sacré qu'il a reçu des Archevêques de Québec, et, à son tour, il le couvre de sa protection puissante et efficace: il est devenu, de droit, le Père de la grande famille nicolétaine.

A ses côtés, un élève de Nicolet, un de ses anciens directeurs élevé à l'épiscopat, partage sa paternelle sollicitude et son actif dévouement pour tous les intérêts bien entendus de la noble Institution.

MONSEIGNEUR ELPHÈGE GRAVEL, premier évêque de Nicolet; MONSEIGNEUR JOSEPH-SIMON-HERMANN BRUNAUPT, évêque de Tubuna, Coadjuteur de Mgr Gravel, voilà donc encore deux noms que, dans sa reconnaissance, la postérité nicolétaine se plaira à célébrer.

J'ai réuni dans cette modeste brochure, en les complétant, les biographies de ces deux évêques et les autres articles qui ont paru dans les journaux, lors des deux événements qui devront compter comme les plus importants entre tous dans l'histoire de Nicolet: L'INTRONISATION DE MGR GRAVEL, le 25 août 1885 et le SACRE DE MGR BRUNAUPT, le 27 décembre 1899; et je Poffre, au nom de Mgr de Nicolet, aux Elèves de son Séminaire.

J'aime à espérer que cet acte de haute bienveillance de la part de notre Evêque contribuera pour une large part à faire oublier les imperfections de ce petit travail, et que les Anciens Elèves voudront bien l'accepter comme un "Souvenir du Centenaire."

ARTHUR-O. PAPILLON, Ptre.

Sainte-Gertrude, le 24 mai 1903.

BIOGRAPHIE

DE

MONSIEUR ELPHEGE GRAVEL

Premier Evêque de Nicolet.

(W. CAMIRAND, AVOCAT.)

Le premier évêque titulaire de Nicolet, Monseigneur Elphège Gravel, est né le 12 octobre 1838, à Saint-Antoine de Richelieu, du mariage de Nicolas Gravel et de Julie Boiteaux. Il appartient à une de ces braves et honnêtes familles de cultivateurs qui savent apprécier les bienfaits de l'éducation collégiale, et dans lesquelles le clergé canadien a trouvé de si précieuses recrues. La paroisse de Saint-Antoine s'est spécialement distinguée sous ce rapport: elle a fourni une trentaine de prêtres.

Monseigneur Gravel n'a pas été le premier de sa famille qui se soit consacré au service des autels. Il a suivi en cela les traces de son frère consanguin, M. Isidore Gravel, ancien curé de Laprairie, décédé il y a quelques années.

M. Alphonse Gravel, Vicaire-Général de Saint-Hyacinthe, est son cousin germain.

Monseigneur Elphège Gravel fit la plus grande partie de son cours classique au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il eut pour confrères de classe l'honorable Juge Rainville, M.M.

A.-N. Montpetit, Alphonse Lusignan, le Dr Adolphe Migneault, etc. Il compléta ses études au collège de Sainte-Croix, de Worcester, et au collège de Montréal.

Ses études classiques terminées, il entra au Grand Séminaire de Montréal pour y faire ses études théologiques. Il alla ensuite enseigner au Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, où il fut ordonné prêtre le 11 septembre 1870. Il fut nommé vicaire à Sorel à la fin de septembre 1871; puis successivement vicaire à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, en septembre 1873; curé de Saint-Damien de Bedford, en octobre 1874; curé de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, en avril 1880; chanoine et pénitencier de la Cathédrale, le 4 juillet de la même année.

Cette carrière semble indiquer un acheminement vers les hautes dignités. Du reste, les talents, le zèle et l'habileté de l'abbé Gravel justifiaient pleinement la confiance que l'on reposait en lui.

Des connaissances très étendues, une parole facile et abondante, un très bel organe ont fait de lui un excellent prédicateur. Aussi a-t-il été souvent appelé à prêcher dans les circonstances les plus solennelles, soit au Canada ou aux États-Unis. Il a surtout été admiré dans plusieurs discours remarquables qu'il a prononcés sur l'Église et le Pape. A la clarté et à la force du raisonnement, il joint la chaleur du sentiment et le charme d'une diction originale. Il sait convaincre en même temps que charmer ses auditeurs.

Curé de la Cathédrale, M. le chanoine Gravel s'est particulièrement distingué par son zèle en faveur des jeunes gens, et par les soins qu'il a donnés à l'éducation des garçons. C'est grâce à ses efforts que les écoles de la ville sont à présent dirigées par les Frères du Sacré-Cœur. Cette heureuse innovation suffirait pour lui donner droit à toute la reconnaissance de ses paroissiens.

En 1884, le mauvais état de sa santé l'obligeant à prendre un peu de repos, il résolut de faire un voyage à Rome. Son départ fut l'occasion d'une sympathique démonstration. Les citoyens de Saint-Hyacinthe lui présentèrent une adresse

témoignant de leur estime à son égard et de leur gratitude pour les services qu'il leur avait rendus. Cette adresse était accompagnée d'une somme considérable.

Monsieur le chanoine Gravel se trouva à Rome en même temps que Monseigneur l'Archevêque de Québec, Monseigneur Marquis et M. l'abbé L.-N. Bégin qui étaient occupés au règlement d'affaires très importantes. Au départ de Monseigneur Taschereau, M. le chanoine Gravel fut fait Grand-Vicaire de Sa Grandeur, et, en même temps, il fut chargé d'agir comme son procureur auprès des Congrégations Romaines.

Sur ces entrefaites, la division du diocèse des Trois-Rivières ayant été décidée, le Saint-Siège choisit M. le chanoine Gravel pour le premier titulaire du nouveau diocèse de Nicolet.

Cette nouvelle a été reçue avec une grande joie par les nombreux amis du nouveau Prélat. Ses vertus sacerdotales et les grandes qualités qui le distinguent le rendent digne de cette haute position, et sauront lui concilier l'affection de ses nouveaux administrés.

Encore dans la force de l'âge, Monseigneur Gravel est en état de rendre de grands services à l'Eglise et de porter longtemps l'honorable mais lourd fardeau de l'épiscopat.

Ad multos annos!

Consécration Episcopale de M^{gr} E. Gravel.

C'est le 10 du mois de juillet 1885 que Mgr Gravel a été élu premier évêque de Nicolet, et c'est le 2 d'août suivant qu'il a reçu la consécration épiscopale des mains de Son Eminence le Cardinal Moran, archevêque de Sydney (Australie), dans l'église de Sainte-Agathe des Goths du Séminaire Irlandais de Rome.

La consécration de Mgr Gravel eut lieu avec une solennité toute exceptionnelle. Un témoin oculaire écrivant, le lendemain, de la Ville Eternelle, raconte ainsi cette touchante cérémonie :

“ Rome, le 3 août 1885.

Son Eminence le Cardinal Moran, archevêque de Sydney, a donné hier la consécration épiscopale, dans l'église de Sainte-Agathe des Goths, annexée au Collège Irlandais, à Leurs Grandeurs Monseigneur Walsh, archevêque de Dublin, Monseigneur Gravel, premier titulaire du nouvel évêché de Nicolet, au Canada, et Monseigneur Sogaro, vicaire apostolique de l'Afrique Centrale. L'Eminentissime Cardinal consécrateur était assisté de Nos seigneurs Richard Gilmour, évêque de Cleveland, et Tobie Kerby, évêque titulaire de Lita, et recteur du Collège Irlandais.

Bon nombre d'invités, et notamment l'élite de la colonie irlandaise, étaient présents à cette cérémonie, dont la tou-

chante majesté empruntait aux circonstances spéciales au milieu desquelles elle s'est accomplie, le caractère d'une nouvelle manifestation de la sollicitude du Saint-Siège pour l'Irlande.

On y voyait, en effet, auprès du premier cardinal de la lointaine Australie, irlandais d'origine et ancien évêque de Gosory, en Irlande, le nouvel archevêque de Dublin et les deux nouveaux évêques destinés aux colonies anglaises dans le Canada et en Afrique.

L'Irlande était aussi représentée par tous les élèves de son collège à Rome, et par le recteur, Mgr Kerby, prélat assistant. L'autre évêque assistant, Mgr Gilmour, natif de Glasgow, représentait l'Ecosse; on voyait ainsi réunis ces illustres fils de la Grande-Bretagne à cette belle cérémonie du sacre, qui offrait l'image vivante de l'apostolat et de la mission civilisatrice de l'Eglise.

Aussi, lorsque le Primat d'Irlande et les deux autres évêques nouvellement consacrés, accompagnés de Son Eminence le Cardinal Moran et des deux prélats qui l'avaient assisté, se sont rendus, hier soir, à l'audience pontificale, le Saint-Père leur a dit: "Ma pensée a été auprès de vous, ce matin, à la cérémonie du sacre, et toute la journée, ne me lassant pas de considérer dans mon cœur le pays qui a mérité le nom d'Ile-des-Saints, et dont vous renouvelez les plus belles gloires." — Voulant ensuite donner un précieux témoignage de sa bienveillance au Primat d'Irlande, ainsi qu'à Mgr Gravel et à Mgr Sogaro, le Souverain-Pontife leur a fait à chacun de riches présents, entr'autres une croix pectorale qu'il les a invités à conserver comme souvenir de ce jour solennel.

Enfin, Sa Sainteté a daigné admettre à l'audience les élèves du Collège Irlandais, qui étaient venus au Vatican comme pour faire une escorte d'honneur à l'archevêque de Dublin. Le Saint-Père a eu pour eux de touchantes paroles de satisfaction et il a loué tout particulièrement les témoignages de vénération et d'attachement par lesquels ils avaient fêté, ce jour-là, le Primat de leur chère patrie et les deux nouveaux évêques, leurs hôtes.

La fête a été réellement splendide et empreinte du plus saint enthousiasme."

Avant son départ de Rome, Mgr Gravel a eu plusieurs autres longues et intimes audiences du Saint-Père, qui lui a témoigné la plus vive sympathie et le plus touchant intérêt, même dans les moindres affaires de détail.

plus

eurs
ui a
érêt,

Arrivée de M^{gr} Gravel à Nicolet.

Quatre jours après avoir reçu la consécration épiscopale, Mgr Gravel s'est embarqué de Rome pour Liverpool, et de Liverpool pour Québec, où il est arrivé le samedi, 22 août, vers 8 heures du matin.

Le steamer qui portait le nouvel évêque de Nicolet était le *Parisian*, le plus beau et le plus spacieux de la ligne Allan.

La traversée a été des plus heureuses, et Mgr Gravel est arrivé en parfaite santé, bien qu'un peu fatigué.

Le *Parisian* a accosté au quai de Lévis, et le nouvel évêque a été accueilli au débarcadère par le Grand-Vicaire Légaré, de Québec, M. l'abbé Isaac Gélinas, supérieur du Séminaire de Nicolet, M. l'abbé J.-A.-Fr. Douville, du Séminaire de Nicolet, M. l'abbé P.-H. Suzor, curé de Nicolet, M. L.-T. Dorais, député du comté de Nicolet à la chambre locale, Messieurs George Ball et François Manseau, maires, le premier de la ville, le second de la paroisse de Nicolet, Mgr C. Marquis, Protonotaire Apostolique, Mgr B. Paquet, directeur du Grand Séminaire de Québec, M. l'abbé L.-N. Bégin, principal de l'école Normale-Laval, M. l'abbé O. Gagnon, de l'Archevêché de Québec, etc.

Tous ces messieurs ont accompagné Sa Grandeur jusqu'à l'Archevêché, où Mgr Taschereau attendait son nouveau collègue, en compagnie d'un grand nombre de prêtres venus

pour souhaiter la bienvenue à Mgr Gravel, et lui présenter leurs hommages.

Le drapeau aux couleurs pontificales flottait sur l'Archevêché, en l'honneur du nouvel évêque de Nicolet.

Après avoir passé les journées de samedi, dimanche et lundi à l'Archevêché, l'hôte de Mgr Taschereau, Mgr Gravel s'est embarqué le mardi matin, 25 août, pour Trois-Rivières et Nicolet. Un wagon spécial avait été mis à la disposition des évêques et du clergé.

Le convoi qui portait les vénérables passagers est entré en gare à midi et dix minutes, à Trois-Rivières.

Sa Grandeur était accompagnée de Mgr Taschereau, archevêque de Québec, de Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, de Mgr B. Paquet, de M. l'abbé T.-E. Hamel, V. G., du Séminaire de Québec, de M. l'abbé L.-N. Bégin et d'un grand nombre d'autres prêtres et de citoyens distingués.

En descendant du convoi, S. G. Mgr Gravel a été reçu par M. l'abbé P.-H. Suzor, curé de Nicolet, M. l'abbé I. Gélinas, Supérieur, M. l'abbé M.-T.-O. Maurault, M. l'abbé J.-A.-Fr. Douville, M. l'abbé E. Buisson, tous du Séminaire de Nicolet. La délégation chargée de représenter les citoyens de Nicolet était composée de MM. L.-T. Dorais, M. P. P., George Ball, maire de la ville, François Manseau, maire de la paroisse, et de quelques autres.

Après avoir été saluer S. G. Mgr L.-F. Laflèche, évêque de Trois-Rivières, Nos Seigneurs les Evêques et leur suite se rendirent au quai du vapeur *Como*, qui, escorté du *Bourgeois*, devait faire le trajet entre Trois-Rivières et Nicolet.

Le vapeur *Rodolph*, ayant à son bord les nombreuses délégations de Sorel, de Bedford, de Saint-François, de Pierre-ville et de La Baie, était arrivé depuis déjà quelques heures lorsque le *Como* et le *Bourgeois* touchèrent le port de Nicolet.

A l'arrivée des bateaux, une foule considérable composée

de plusieurs milliers de personnes venues de toutes les parties du nouveau diocèse et de la Province, se tenait sur les quais, anxieux de voir apparaître le nouvel évêque.

Dès que les bateaux furent en vue, le canon commença à se faire entendre et ne cessa de résonner pendant près d'une heure.

A deux heures et demie, les fanfares réunies du Séminaire de Nicolet, de la ville de Nicolet, de La Baie et de Sainte-Monique sous la direction respective de MM. l'abbé A.-O. Papillon, S. Désilets, J.-N. Duguay et A. Perreault, attaquaient avec un ensemble admirable les notes harmonieuses d'une Marche Triomphale pour saluer l'arrivée des bateaux qui venaient de toucher le quai de Nicolet.

Sa Grandeur Mgr Gravel, revêtu de la *cappa magna*, débarqua du bateau accompagné de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, de S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe, et suivi de la foule des membres du clergé, des juges, des conseillers législatifs, des sénateurs, des députés aux chambres fédérales et locales du nouveau diocèse qui avaient fait avec lui le voyage de Trois-Rivières à Nicolet.

En mettant pour la première fois le pied sur le sol de son nouveau diocèse, le premier soin de Mgr Gravel a été de bénir la foule qui s'était agenouillée pour recevoir la bénédiction du nouvel Ehu. Puis une immense procession se forma à la suite des vénérables prélats. Dans la première voiture, traînée par quatre chevaux blancs, se trouvaient le nouvel Evêque, Mgr l'Archevêque de Québec, M. le curé de Nicolet et M. le maire Ball; dans la seconde, Mgr L.-Z. Moreau, Mgr Raymond, M. l'abbé I. Gélinas et M. le maire F. Manseau; la troisième portait Mgr B. Paquet, M. l'abbé T.-E. Hamel, V.-G., M. l'abbé A.-N. Bellemare et M. Narcisse Trahan. Ces magnifiques carrosses étaient suivis d'au delà trois cents autres voitures et de plusieurs milliers de personnes.

Tout le parcours de la procession, depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au Séminaire, était somptueusement décoré de drapeaux, de fleurs, de verdure et d'inscriptions. On comptait quatorze arches dont les plus remarquables étaient

celles érigées sur le quai même avec cette inscription : *Benedictus sis tu ingrediens*, et devant la résidence d'été de M. Ball sur laquelle on lisait : *Prospera procede, et regna* ; celle que la Corporation de la ville et la Fabrique de la paroisse avaient fait élever en face de la nouvelle Cathédrale, et dont les plan et devis ont été préparés par M. Joseph Rousseau, de Saint-Hyacinthe ; celle à l'entrée de l'avenue du Séminaire, d'un style flamboyant, délicat et du meilleur goût ; enfin celles dressées chez M. P.-A. Papillon et chez M. T. Saint-Laurent, formées d'un système de décorations nouveau et d'un coup d'œil tout-à-fait éblouissant.

En quittant le quai du *Comc*, le cortège se rendit au Séminaire, après avoir fait le tour de la ville, l'Evêque bénissant le peuple qui s'agenouillait avec respect sur son passage.

A
pon
mit
rair
croi
men
enfi
U
Sén
Sén
le e
dai
L
que
l'ab
dio
Nic
gne
/
soir
per
asp
l'en
/
cho

Intronisation de M^{gr} l'Evêque de Nicolet.

Aussitôt arrivé au Séminaire, Mgr Gravel revêtit ses habits pontificaux. Pendant ce temps-là, à l'extérieur, le clergé se mit en ordre de procession. En tête, marchaient le thuriféraire et un clerc portant le bénitier; puis le clerc portant la croix de procession entre deux acolytes; venaient ensuite les membres du clergé sur deux rangs, par ordre de dignité, et enfin M. le curé Suzor suivi des marguilliers portant le dais.

Un carreau avait été préparé sur tapis à l'entrée même du Séminaire pour le vénérable Prélat. Alors l'Evêque sort du Séminaire, s'agenouille sur le coussin, baise le crucifix que le curé lui présente et se rend processionnellement sous le dais à l'église.

La procession entre toute entière dans l'église, mais l'Evêque s'arrête sur le seuil et fait lire par son secrétaire, M. l'abbé Thibaudier, la bulle du Souverain-Pontife divisant le diocèse de Trois-Rivières et érigeant le nouveau diocèse de Nicolet; puis la bulle par laquelle le Pape nomme Monseigneur Elphège Gravel le titulaire du nouveau diocèse.

Après la lecture de ces documents, l'Evêque reçut l'aspersion des mains du curé, s'aspergea lui-même et présenta l'aspersion aux évêques et aux dignitaires qui le suivaient; puis aspergea le curé, le clergé et le peuple, et, après avoir béni l'encens, fut encensé par le curé.

Alors la procession se remit en marche et on se rendit au chœur en chantant le *Te Deum*.

Après le *Te Deum*, le curé chanta le verset: *Protector noster*, et l'Évêque, accompagné de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec et du Grand-Vicaire Maréchal, se rendit à son trône pour y recevoir les membres du clergé *ad osculum manus*.

Puis le Très-Révérénd Père Maricourt, prieur du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, prononça une éloquente allocution sur l'excellence de l'épiscopat et sur le respect qu'on doit aux évêques qui sont les continuateurs de l'œuvre du Christ sur la terre.

Vint ensuite la lecture du mandement d'entrée du nouvel Evêque. Nous donnons le texte de cet important document:

MANDEMENT D'ENTRÉE DE MONSEIGNEUR ELPHÈGE GRAVEL,
PREMIER ÉVÊQUE DE NICOLET.

ELPHÈGE GRAVEL

Par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, premier Evêque de Nicolet.

Au Clergé, aux Communautés religieuses et à tous les Fidèles du diocèse de Nicolet,

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur,

Frères bien-aimés,

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, ayant décrété l'érection d'un nouveau diocèse, comprenant les comtés d'Arthabaska, de Drummond, de Nicolet et d'Yamaska. Nous a choisi pour en être le premier Pasteur, malgré Notre indignité. C'est en cette qualité que Nous vous adressons aujourd'hui la parole, avec un sentiment mêlé de crainte et de confiance.

A
bless
Seign
défen
qui a
qui p
homm
mand
vous
ad ju
No
Dieu
à rem
les gr
Au
tion à
mière
aux d
église
nelle,
toute-
de vos
Nous
Saints
part d
l'accor
lui-mê
doit ê
et fru
16.):
saints
dont l
Rome,
non se
Et
chers
cœur,

Avec crainte: car Nous avons la conscience de Notre faiblesse, en présence du redoutable fardeau qu'il a plu à Notre-Seigneur de mettre sur Nos épaules. Nous ne pouvons Nous défendre de trembler à la pensée de ce jugement très sévère qui attend ceux qui commandent: *judicium durissimum his qui praesunt* (Sap. VI, 6.); aussi, à l'exemple du saint homme Job, mais avec bien plus de raison, Nous Nous demandons avec effroi: Que ferai-je, ô mon Dieu, lorsque vous vous lèverez pour juger? *Quid enim faciam cum surrexerit ad judicandum Deus?* (Job, XXXI, 14).

Notre confiance est appuyée sur la bonté et la sagesse de Dieu qui, en Nous appelant par la voix du Souverain-Pontife à remplir cette redoutable mission, Nous a sans doute préparé les grâces nécessaires pour Nous en acquitter dignement.

Aussi, depuis que Nous avons été informé de Notre élévation à l'épiscopat, n'avons-Nous pas cessé d'implorer la lumière et la force dont Nous avons besoin pour correspondre aux desseins de la divine Providence. Dans les nombreuses églises dédiées à la Mère de Dieu que contient la Ville Éternelle, Nous avons demandé le secours de son intercession toute-puissante, afin de pouvoir travailler avec fruit au salut de vos âmes rachetées par le sang de son divin Fils; Nous Nous sommes fréquemment agenouillé devant le tombeau des Saints Apôtres, en les suppliant de Nous obtenir une large part de ce dévouement et de ce zèle qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de la mission toute divine que le Christ lui-même leur avait confiée, et dont la Nôtre, par ses résultats, doit être la continuation: *Ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum efferatis, et fructus vester maneat.* (Jean, xv, 16.); les martyrs qui ont donné leur vie pour la foi, tous ces saints qui ont mérité un bonheur éternel par leurs vertus, et dont les reliques vénérées reposent dans les sanctuaires de Rome, Nous les avons aussi souvent suppliés de Nous servir, non seulement de protecteurs, mais encore de modèles.

Et Nous pouvons vous le dire en toute sincérité, Nos très chers Frères: vous étiez présents à Notre esprit et à Notre cœur, lorsque Nous formulions ces vœux. Nous implorions

les bénédictions célestes sur chacun de vous; Nous demandons que chaque famille de ce diocèse soit toujours une image fidèle de cette Sainte Famille où Jésus, Marie et Joseph ont donné au monde le spectacle de cette union parfaite et de cette sainteté qui ravissaient les anges; Nous demandons pour tous les parents une part à ce dévouement sans bornes de Marie et de Joseph pour Jésus; Nous demandons enfin pour tous les enfants cet esprit d'obéissance et de respect filial dont Jésus a donné l'exemple.

De votre côté, Frères bien-aimés, priez pour Nous, afin que la parole de Dieu, que Nous sommes chargé de vous annoncer, produise toujours dans vos cœurs des fruits abondants de sanctification: *De caetero, Fratres, orate pro nobis, ut sermo Dei currat* (II Thess., III, 1.).—Si la prière mutuelle est un des devoirs que la charité, qui vivifie tout le corps de l'Eglise, impose à tous, elle est surtout obligatoire entre le Pasteur et les brebis confiées à sa sollicitude, comme entre le père et ses enfants. Vous êtes plus que personne intéressés dans l'accomplissement de ce devoir, vu que c'est par ce secours de vos prières que le Seigneur remplit l'âme de ses prêtres de ses dons et qu'il comble son peuple de l'abondance de ses biens: *Inebriabo animam sacerdotum pinguedine, et populus meus bonis adimplebitur, ait Dominus* (Jer. xxxi, 14.)

Notre confiance encore est appuyée sur le zèle et la piété du clergé que la divine Providence Nous donne pour aide dans cette œuvre de sanctification et de salut. Oui, chers et vénérables Collaborateurs, Nous n'en saurions douter, vous continuerez sous Notre direction à travailler comme le veut saint Paul: *Labora sicut bonus miles Christi* (II Tim. II, 3.)

Soldats de Jésus-Christ, Nous avons à combattre ensemble des ennemis redoutables, le monde, la chair, l'esprit d'erreur et de ténèbres plus acharnés que jamais à détruire la sainte Eglise de Jésus-Christ. Revêtons-nous donc des armes de la lumière, par une étude constante de la science sacrée: *induamur arma lucis*; revêtons-nous encore et surtout de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, en nous efforçant de reproduire fidèlement, dans notre vie toute de zèle et de saintes

ard
Je
y
qu'i
vail
rain
Po
sont
I
et v
Pas
ence
sont
celu
ce
P
ner
mei
colet
sont
citoy
a pr
mais
touj
Dieu
E
votre
No
l'Ap
Seign
catio
Nost
Spir
A
réglo

ardeurs, les vertus de ce divin Modèle: *induimini Dominum Jesum Christum* (Rom. XIII, 12, 14.)

A l'exemple des premiers chrétiens, n'ayons qu'un cœur et qu'une âme: *cor unum et anima una* (Act. iv. 32), pour travailler plus efficacement au salut de ces âmes dont le Souverain Juge nous demandera un jour un compte si rigoureux. Pour toute armée la discipline et l'unité de commandement sont les conditions essentielles de la victoire.

Il vous est sans doute pénible de vous séparer de l'illustre et vénérable Prélat, qui, depuis quinze ans, est votre premier Pasteur. Nous comprenons votre douleur, mais elle Nous encourage par la pensée que cette affection et cette fidélité sont un gage certain de celles que vous teniez en réserve pour celui que la divine Providence a chargé de lui succéder dans ce territoire.

Plus heureux que la plupart des évêques appelés à gouverner des diocèses nouveaux, et qui ont à pourvoir au recrutement de leur clergé, Nous trouvons dans le Séminaire de Nicolet une pépinière féconde, d'où, depuis près d'un siècle, sont sortis des évêques, des prêtres nombreux et une foule de citoyens distingués. Béni soit à jamais le Seigneur qui Nous a procuré un si puissant auxiliaire! Bénie soit aussi cette maison dans l'avenir comme dans le passé, et qu'elle produise toujours une abondante moisson d'ouvriers selon le cœur de Dieu!

Et, résumant tous les sentiments d'affection, de zèle pour votre salut, de dévouement paternel que je viens vous offrir, Nos Très chères Frères, je demande au ciel, comme le faisait l'Apôtre pour les fidèles de Corinthe, que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la charité de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous: *gratia Domini Nostri Jesu Christi, et charitas Dei, et communicatio Sancti Spiritus sit cum omnibus vobis. Amen* (II. Cor. XIII. 13.)

A ces causes, et le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit:

1° Nous promulguons par les présentes le Bref Pontifical qui érige le diocèse de Nicolet, en date du dix juillet dernier;

2° Nous continuons, jusqu'au premier octobre prochain exclusivement, tous les pouvoirs et facultés extraordinaires accordés de vive voix ou par écrit par Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières;

3° Nous renouvelons et confirmons, en tant que nécessaire, les ordonnances et règles de discipline en vigueur dans le territoire soumis à Notre juridiction, au moment de Notre prise de possession;

4° Jusqu'au premier octobre prochain exclusivement, l'oraison *de Spiritu Sancto* se dira à toutes les messes pour implorer sur Nous les lumières du Saint-Esprit.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, et en Chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Nicolet, sous Notre seing et le contre-seing de Notre Secrétaire, le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-cinq.

† ELPHÈGE, Evêque de Nicolet.

Par Monseigneur,

L.-V. THIBAUDIER, Ptre,
Secrétaire.

Lecture faite de ce document remarquable, et après que le chœur eut chanté l'antienne de S. Jean-Baptiste, patron de la nouvelle Cathédrale, Mgr Gravel se rendit à l'autel pour y chanter l'oraison. Le chant terminé, Sa Grandeur donna sa première bénédiction solennelle et accorda quarante jours d'indulgence.

L'Évêque retourna ensuite à son trône, déposa les vêtements pontificaux, et reçut les adresses du Clergé, du Comté, de la Paroisse et de la délégation de Saint-Hyacinthe.

Voici ces différentes adresses qui toutes sont remplies de l'expression des plus beaux sentiments de foi, de respect, de fidélité et de dévouement envers le Représentant du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

La suivante, celle du Clergé, fut lue par M. l'abbé P.-II. Suzor, curé de Nicolet.

A Sa Grandeur Monseigneur ELPHÈGE GRAVEL,
Evêque de Nicolet.

Monseigneur,

Le Clergé du diocèse de Nicolet réclame l'honneur d'offrir publiquement la bienvenue à son Evêque, avec ses souhaits de bonheur, à l'occasion de cette prise de possession.

On lit aux Actes des Apôtres que saint Pierre ayant prononcé sur une question qui divisait alors les opinions dans la société chrétienne, un grand silence se fit dans toute la multitude, après la décision: *Et tacuit omnis multitudo*. Ce fut un acquiescement plein d'amour et de respect à la parole apostolique; et l'on dut voir plus d'une grande âme, s'élevant par une vertu sublime au-dessus de soi-même et de tout intérêt personnel, prêter une main généreuse à la réalisation pratique de ce qu'elle avait auparavant combattu.

L'esprit de Dieu sait produire en tout temps de ces nobles spectacles et affirmer ainsi aux yeux de tous l'infinie vitalité de son Eglise: *Et tacuit omnis multitudo*.

Les prêtres de votre diocèse, Monseigneur, quelles qu'aient été par le passé leurs vues sur le présent état de choses, se serrent de grand cœur autour de leur Evêque, heureux d'éta-

blir avec lui une puissante et féconde union, et d'attester au grand Pontife qui gouverne l'Eglise le plein acquiescement de ses fils de Nicolet à ses ordres vénérés.

Montez avec confiance, Monseigneur, sur ce trône où vous appelle le choix divin pour y siéger au rang des princes de son peuple; nous en serons nous-mêmes, suivant les lois de la hiérarchie sacrée, l'appui le plus solide et le plus ferme rempart.

Et, puisque de ce trône épiscopal doit désormais partir la direction divine pour le salut de tous, vers lui remonteront, avec l'obéissance hiérarchique, nos vœux et nos bénédictions. De son côté, le peuple fidèle se fera à la suite de votre Clergé tout entier, l'écho de l'Eglise qui vous a dit: *Qui benedixit tibi, sit ille benedictus.*

M. George Ball, maire de la Ville de Nicolet, lut ensuite l'Adresse des Citoyens de Nicolet:

A Sa Grandeur Monseigneur ELPRÈGE GRAVEL,
Evêque de Nicolet.

Les Citoyens de Nicolet viennent déposer aux pieds de Votre Grandeur l'hommage de leur vénération profonde et Lui exprimer la joie qu'ils ressentent en contemplant l'imposante solennité de ce jour.

Aucun de vos diocésains ne saurait être indifférent aujourd'hui; nous, moins que tous les autres, Monseigneur; nous à qui l'arrivée de Votre Grandeur est à la fois un honneur si grand, un événement si plein de promesses et l'accomplissement d'un vœu si cher.

Quel bonheur, en effet, de voir grandir aux yeux de l'Eglise et par Vous notre humble ville, de la voir passer au rang de Cité Episcopale, c'est-à-dire d'un de ces centres

d'où l'action bienfaisante de l'Église, résumée dans celle de l'évêque, fait rayonner de toutes parts la vie et la fécondité; fécondité qui n'est pas seulement pour le bien des âmes, mais qui, grâce à l'unité de la personne humaine, rejaillit encore sur le total développement de son activité; fécondité non moins admirable par ce qu'elle engendre que par ce qui semble naître spontanément autour d'elle et ne lui devoir pas immédiatement la vie.

Si nous ignorions ce qu'est un évêque, le souvenir du vénérable Prélat qui fut notre Pasteur suffirait à nous l'apprendre. La présence de Monseigneur l'Archevêque de Québec, digne successeur de ceux qui, pour imiter une expression célèbre, ont pétri la nationalité canadienne comme l'abeille fait ses ruches; la Vôtre encore, Messieurs, qui continuez chacun dans le cercle de son épiscopat l'œuvre des évêques de Québec, rappellerait suffisamment tout un ensemble de grandes œuvres magnanimement accomplies, qui font voir dans l'autorité épiscopale l'un des plus puissants ressorts de la prospérité publique. Et pourrait-il en être autrement, lorsque l'on réfléchit à ce qu'est la religion dont l'évêque est le représentant et le premier soutien; la religion, arôme qui prévient la corruption des intelligences; force divine, seule capable à ce titre de contenir, comme une digue, le flot divergent des passions humaines et de les pousser vers une fin digne de l'homme, avec cette puissante unité qui est sa vie.

Ce qu'est comme naturellement un évêque, ce qu'ont été et sont encore Vos illustres devanciers, Vous commencez aujourd'hui de l'être pour Votre peuple de Nicolet, Monseigneur.

Vous nous venez au nom de Dieu, envoyé par le Prince des Pasteurs: Soyez le bienvenu! Nous n'avons pas même besoin de la renommée qui publie vos mérites, quelque doux qu'il puisse être d'entendre parler de votre sagesse éprouvée déjà dans une administration difficile, et de votre éloquence qui nous sera un précieux souvenir de ce que nous perdons.

Soyez le bienvenu, Evêque de Nicolet, au moment où vous gravissez les marches de ce trône sur lequel viendront s'asseoir après vous d'autres pontifes dont vous aurez été la tige,

et que nos enfants acclameront à leur tour! Puissent-ils le faire avec les mêmes sentiments que nous éprouvons en ce moment! Puisse leur soumission égaler la nôtre, et la vénération que nous ressentons pour Votre personne se prolonger dans toute Votre lignée pastorale pour le bonheur de nos descendants.

Soyez heureux, Monseigneur, au milieu de nous: *Prospere procede!* Hier encore étranger, aujourd'hui le choix de Dieu Vous a rendu notre Père et tout ce peuple est devenu Votre famille.

Elle se presse maintenant autour de Vous, heureuse et confiante, Vous souhaitant à Vous-même toutes les bénédictions dont Vous serez pour nous la source, et se soumettant pleinement à la direction de son chef.

Régnez sur nous par l'autorité de Votre caractère et par la force additionnelle que Vous prête notre dévouement: *prospere procede, et regna!*

Et que ce jour que le Seigneur a fait celui où le premier évêque de Nicolet entre en possession de son héritage, devienne le point de départ d'une prospérité toujours croissante et d'un bonheur qu'aucun nuage ne puisse jamais obscurcir.

Le Maire et la Ville de Nicolet.

L'adresse suivante fut présentée par M. L.-T. Dorais, M. P. P., au nom des diocésains du Comté de Nicolet:

A Sa Grandeur Monseigneur ELPHÈGE GRAVEL,
Evêque de Nicolet.

Monseigneur,

Permettez au représentant du Comté de Nicolet de saluer Votre Grandeur au nom de ses mandataires.

S'il est vrai de dire qu'une société quelconque bénéficie pour sa perfection propre de la distinction individuelle de

ses membres, ce serait déjà pour notre Comté un grand honneur de Vous voir arriver au milieu de nous, car Vous y venez, Monseigneur, précédé d'une renommée dont toute association ne pourrait être que fière.

Mais ce n'est pas un simple citoyen que nous accueillons aujourd'hui; c'est un évêque, et, à ce titre, la vénération traditionnelle du peuple canadien pour un caractère si sacré Vous donne asile dans nos âmes de catholiques; c'est notre évêque, et sa main bénissante trouvera tout son peuple à genoux.

S'incliner devant Vous, Monseigneur, c'est s'incliner devant le Pape qui Vous envoie; c'est s'incliner devant Dieu dont Vous êtes auprès de nous le Représentant légitime; et, grâce au ciel, le peuple canadien n'a pas encore appris à se passer de Dieu.

Soyez donc le bienvenu, Monseigneur!

Depuis le jour où la renommée fit connaître le choix du Saint-Père, Votre nom est devenu la grande préoccupation de Vos diocésains, et, sans oublier celui qui fut si longtemps notre Père, un nouveau sentiment filial s'est éveillé dans toutes les âmes. Il ne pourra que grandir par le contact avec Votre Grandeur.

Recevez donc nos vœux les plus sincères. Ils partent des cœurs qui Vous sont de ce moment véritablement dévoués, et qui n'ont point de plus chers désirs que de voir heureux au milieu d'eux et par eux le Premier Evêque de Nicolet.

Enfin la délégation de la Ville de Saint-Hyacinthe, composée de M. Louis Côté, maire, l'Honorable Honoré Mercier, M. P. P., Dr Dépars, M. J. Nault, M. P., Régistrateur, M. A. Denis et M. Louis Tellier, avocat, présenta la dernière adresse, par l'organe de M. le Maire Côté.

A Sa Grandeur Monseigneur ELPHÈGE GRAVEL,
Evêque de Nicolet.

Monseigneur,

Les Citoyens de Saint-Hyacinthe nous ont imposé la tâche très agréable de venir Vous présenter leurs hommages à Votre entrée dans ce diocèse dont Vous êtes le premier évêque. Nous remplissons cette tâche avec un véritable bonheur, en nous rappelant les liens intimes qui nous ont unis à Votre Grandeur et les services signalés que Vous avez rendus à Saint-Hyacinthe pendant les années de Votre administration curiale.

Notre première pensée a été de Vous féliciter de Votre élévation à la dignité épiscopale, mais, réflexion faite, nous croyons plus raisonnable de féliciter les Citoyens de Nicolet de Vous avoir pour évêque. Nous Vous connaissons assez, Monseigneur, pour savoir quel riche présent Rome vient de leur faire et nous sommes convaincus que, sous Votre intelligente direction, ce nouveau diocèse va grandir et prospérer rapidement.

Nous espérons, Monseigneur, que Vous donnerez avant longtemps aux Citoyens de Saint-Hyacinthe l'occasion de Vous voir et de Vous offrir quelques-uns des insignes de Votre nouvelle dignité.

En attendant, Monseigneur, veuillez croire au dévouement de Vos anciens paroissiens dont nous sommes en ce moment les interprètes.

Les Citoyens de Saint-Hyacinthe.

qu
to
cla
di
gr
or
ce
bo

de
nic
pro
log
!
pro
ter

tin

S.
S.
Mg
Mg
Mg
T.-

Ré
Ré

Monseigneur de Nicolet répondit avec une grande éloquence à ces différentes adresses. Il parla de l'union qui a toujours existé au Canada entre le clergé et les différentes classes de la société. C'est grâce à cette entente parfaite, dit-il, que l'Église canadienne a pu couvrir ce pays des grandes œuvres religieuses et nationales qui font sa force, son orgueil et sa gloire; et il espère que cette union de tous les cœurs et de toutes les volontés se continuera pour le plus grand bonheur de la Religion et de la Patrie.

Monseigneur remercia le clergé, les citoyens de Nicolet, de Saint-Hyacinthe et des autres villes, présents à la cérémonie, de la sympathique démonstration qui lui était faite, et il profita de la circonstance pour rendre un touchant tribut d'éloges et de reconnaissance à tous ses bienfaiteurs.

Ses paroles pleines d'onction produisirent une profonde impression sur l'auditoire; il nous a rarement été donné d'entendre une allocution aussi remarquable.

* * *

Voici la liste des membres du clergé et des laïques de distinction présents à cette grande et imposante cérémonie:

1° Etrangers au diocèse.

- S. G. Mgr E.-A. Taschereau, Archevêque de Québec.
- S. G. Mgr L.-Z. Moreau, Evêque de Saint-Hyacinthe.
- Mgr C. Marquis, P. A., du diocèse de Chicoutimi.
- Mgr B. Paquet, du Séminaire de Québec.
- Mgr Raymond, P. R., de Saint-Hyacinthe.
- T.-R. M. T.-E. Hamel, Vicair-Général de Mgr l'Archevêque de Québec.
- Rév. M. L.-N. Bégin, Principal de l'École Normale-Laval.
- Rév. M. J.-E. Marcoux, de l'Université-Laval de Québec.

- Rév. M. J.-O. Simard, du Séminaire de Québec.
 Rév. M. Henri Têtu, Procureur de l'Archevêché de Québec.
 Rév. M. C.-O. Gagnon, de l'Archevêché de Québec.
 Rév. P. Jodoin, O. M. I., de Montréal.
 Rév. M. Nap. Laliberté, curé de Saint-Michel de Bellechasse.
 Rév. M. R. Casgrain, de Québec.
 Rév. M. A. Gauvreau, curé de N.-D. de Lévis.
 Rév. M. A.-H. Gosselin, curé de Sainte-Jeanne de Neuville.
 Rév. M. J.-G. McCrea, curé de l'Île-aux-Grues.
 Rév. M. A.-H. Gosselin, curé de Sainte-Jeanne de L. Meuville.
 Rév. M. A. Maréchal, Vicaire-Général du diocèse de Montréal.
 Rév. M. J. Delavigne, P. S. S., du Séminaire de Montréal.
 Rév. M. J.-T. Parent, P. S. S., du Séminaire de Montréal.
 Rév. M. O. Ledue, curé de Sweetzburg.
 Rév. P. A. Maricourt, O. F. P., Prieur du Couvent de Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. J.-U. Charbonneau.
 Rév. M. J.-A. Payan, vicaire à Sorel.
 Rév. M. J.-O. Desrosiers, Sorel.
 Rév. M. J.-B. Dupuy, curé de Saint-Antoine de Richelien.
 Rév. M. G. Bellemare, du diocèse des Trois-Rivières.
 Rév. M. J.-C. Cormier, du diocèse de Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. L.-O. Triganne, vicaire à Sainte-Anne de la Pérade.
 Rév. M. Luc Trahan, de Chicopee, Mass, E.-U.
 Rév. M. Désiré Gélinas, du diocèse des Trois-Rivières.
 Rév. M. Elie Blais, du diocèse des Trois-Rivières.
 Rév. M. A. Lapalme, du diocèse de Montréal.
 Rév. M. F. Verville, curé de Saint-Elie.
 Rév. M. L.-V. Thibaudier, du diocèse de Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. Z.-L. Chandonnet, des États-Unis.
 Rév. M. F. Tétreau, curé de l'église canadienne de New-York.
 Rév. M. Moïse Laplante, des États-Unis.
 Rév. M. Pierre Fortier, des États-Unis.
 Rév. M. G.-S. Hamel, du diocèse d'Arichat.

Messie

T

ve

pé

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Rév. M

Messieurs J. Garceau, Elisée Gravel, Alphonse Clément, Thomas Caron, Edmond Chapdelaine, Narcisse Latraverse, E. Cartier, J.-B. Houle, J.-B. Sincennes, A. Lip-pé, Jules Labelle, ecclésiastiques.

2° du diocèse de Nicolet.

- Rév. M. Isaac Gélinas, Supérieur du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. A.-N. Bellemare, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. M.-G. Proulx, Procureur du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. P.-H. Suzor, curé de Nicolet.
Rév. M. J.-N. Héroux, curé de Saint-Christophe d'Arthabaska.
Rév. M. P.-O. Milot, chapelain des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska.
Rév. M. T.-M.-O. Maurault, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. J.-E. Panneton, curé de Saint-Grégoire.
Rév. L.-A. Buisson, curé de Saint-Norbert d'Arthabaska.
Rév. M. J.-A.-Fr. Douville, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. J.-S.-H. Brunault, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. N.-E. Ricard, curé de Saint-Zéphirin de Courval.
Rév. M. P.-A. Bellemare, curé de Sainte-Monique de Nicolet.
Rév. M. C.-F. Baillargeon, curé de Stanfold.
Rév. M. M. Marchand, curé de Drummondville.
Rév. M. N.-O. Larue, curé de Sainte-Gertrude.
Rév. M. C.-Z. Garceau, curé de Saint-Pierre les Becquets.
Rév. M. Joseph Blais, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. Edmond Buisson, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. A.-H. Lassieseraye, curé de Saint-François du Lac.
Rév. M. Alexis Désaulniers, curé de Saint-Bonaventure.
Rév. M. A.-E. Raiche, curé de Saint-Cyrille de Wendover.
Rév. M. J.-E. Tessier, curé de Saint-Germain de Grantham.
Rév. M. Edmond Grenier, curé de Bécancour.
Rév. M. Zéph. Lahaye, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. Philippe Manseau, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. J.-A. Moreau, curé de Saint-David d'Yamaska.

- Rév. M. Hercule Bellemare, curé de Saint-Paul de Chester.
 Rév. M. Pierre Jutras, curé de Saint-Patrice de Tingwick.
 Rév. M. H. Alexander, curé de l'Avenir.
 Rév. M. A. Smith, curé de Sainte-Brigitte-des-Saults.
 Rév. M. C.-O. Gingras, curé de Saint-Célestin.
 Rév. M. Adolphe Bloudin, curé de Saint-Félix de Kingsey.
 Rév. M. Edouard Brunel, curé de Saint-Valère.
 Rév. M. F.-X. Lessard, curé de Saint-Wenceslas.
 Rév. M. H.-E. Julien, curé de Saint-Léonard.
 Rév. M. Médéric Roy, chapelain des Hospitalières d'Arthabaska.
 Rév. M. O.-I. Hamel, curé de Saint-Remi de Tingwick.
 Rév. M. G.-E. Caron, curé de Saint-Aimé de Kingsey-Falls.
 Rév. M. C.-E. Mailhot, vicaire à Gentilly.
 Rév. M. N.-H. Descôteaux, vicaire à Nicolet.
 Rév. M. P.-A. Lebrun, curé de Saint-Pie de Guire.
 Rév. M. J.-U. Tessier, curé de Sainte-Sophie de Lévrard.
 Rév. M. P.-G. Béliveau, vicaire à Drummondville.
 Rév. M. J.-E. Bourret, vicaire à Saint-Guillaume.
 Rév. M. Basile Prince, curé de Sainte-Eulalie.
 Rév. M. J.-L. Tourigny, vicaire à Saint-Médard de Warwick.
 Rév. M. G.-A. Rainville, vicaire à la Baie-du-Febvre.
 Rév. M. E. P. de Courval, curé de Sainte-Perpétue.
 Rév. M. Philippe Bourassa, vicaire à Saint-Thomas de Pierreville.
 Rév. M. Cléomène Lafond, vicaire à Saint-Grégoire de Nicolet.
 Rév. M. L.-A. Côté, vicaire à Arthabaskaville.
 Messieurs Guillaume Landry, et Lucien-H. Lavallée, diaeres;
 Joseph Dubois, Emile Bérard, Albert Saint-Germain,
 Louis Rousseau, Pierre Cardin, Alfred Manseau, Antonio Gomin, Exilia Boisvert, Antoine Poulin de Courval, J.-B. Pinard, Joseph Désaulniers, Sylvio Béliveau, Ernest Devoy et Arthur-O. Papillon, ecclésiastiques.

Son

Son

Son

L'H

L'H

L'H

L'H

L'H

L'H

L'H

L'H

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

O

s'ét

lati

affl

3° les laïques.

- Son Honneur le Juge J.-B. Bourgeois, des Trois-Rivières.
Son Honneur le Juge Ch. Gill, Montréal.
Son Honneur le Juge T. Plamondon, Arthabaskaville.
L'Honorable J.-C. Wurtele, orateur de la Chambre Locale.
L'Honorable Honoré Mercier, M. P. P., Montréal.
L'Honorable A. Paquet, Sénateur.
L'Honorable F.-X.-O. Méthot, Conseiller Législatif, Saint-Pierre les Beequets.
L'Honorable Elzéar Guérin, Conseiller Législatif, Trois-Rivières.
M. Louis Fréchette, poète, Montréal.
M. L.-T. Dorais, M. P. P., pour le Comté de Nicolet, Saint-Grégoire.
M. Athanase Gaudet, représentant du Comté de Nicolet au Parlement Fédéral, Gentilly.
M. Fabien Vanasse, M. P., Sorel.
M. F.-L. Désaulniers, M. P. P., Yamachiche.
M. A.-P. Vanasse, avocat, Sorel.
M. Ed. Aubé, de "La Liberté."
M. Louis Côté, maire de Saint-Hyacinthe.
M. Geo. Ball, maire de la ville de Nicolet.
M. le Dr Dépars, Saint-Hyacinthe.
M. J. Nault, M. P., Régistrateur, Saint-Hyacinthe.
M. Wilfrid Camirand, avocat, Nicolet.
M. François Manseau, maire de la Parioisse de Nicolet.
M. Louis Tellier, avocat, Saint-Hyacinthe.
M. le Dr D.-B.-G. Désaulniers, Nicolet.
M. Evariste Lecomte, rentier, Nicolet.
M. le major C.-H. Giroux, Nicolet.
M. Narcisse Trahan, marchand, Nicolet, etc., etc.,

On estime à environ 12000 le nombre des visiteurs qui s'étaient rendus à Nicolet pour assister aux fêtes de l'installation de Mgr Gravel. Jamais Nicolet n'avait vu si grande affluence dans son enceinte, ni spectacle aussi émouvant.

Banquet et Illumination.

Aussitôt les cérémonies de l'installation terminées, les évêques suivis du clergé et de plusieurs laïques distingués se rendirent au Séminaire. Ici un somptueux festin attendait de nombreux convives. Les invités étaient les membres du clergé, les juges des sénateurs, les conseillers législatifs, les députés tant à la Chambre locale qu'à la Chambre fédérale, dont les comtés se trouvent dans les limites de la circonscription du nouveau diocèse de Nicolet, ainsi que les diverses délégations et le comité de réception.

La vaste salle du collège, convertie en salle de banquet par les soins des dames de Nicolet, présentait le plus ravissant aspect.

Autour de la table d'honneur prirent place Sa Grandeur Monseigneur E.-A. Taschereau, ayant à ses côtés Nos Seigneurs Gravel et Moreau, Mgr Pâquet, Mgr Marquis, Mgr Raymond, les Honorables Juges Gill, Plamondon et Bourgeois, l'Honorable H. Mercier, l'Honorable J.-C. Wurtele, M. Geo. Ball, et plusieurs autres dignitaires de l'Eglise et de l'Etat.

Une large banderoles qui courait sur toute la largeur de la salle portait cette inscription: *Eril sertum exultationis populo suo.*

Les décorations de la salle étaient splendides et propres à faire honneur aux dames de Nicolet qui avaient fait ce travail.

De riches écussons artistement travaillés ornaient chacune des colonnes de la salle avec les drapeaux anglais, français, américains et pontificaux.

Sur le mur, au fond de la salle, on voyait les armes de Monseigneur Gravel avec les drapeaux pontifical et fleurdelisé de chaque côté, et, au-dessous, cette inscription en lettres d'or: *Ad multos annos!*

Les armes du nouvel évêque se lisent comme suit:

“ Ecartelé au premier et au troisième d'argent, avec serpent de synape au deuxième et au quatrième d'azur avec colombe d'argent chargée au cœur d'un écusson de gueule, avec pierre d'or au monogramme du Christ portant au bas en exergue: “ *Angulari lapide Christo Jesu.* ”

Il était près de sept heures lorsque les convives prirent place à ce banquet qui n'a pas été la moindre partie de cette fête appelée à faire époque dans les annales de Nicolet.

On estime à près de deux cent le nombre des personnes présentes.

Les dames et les demoiselles de Nicolet, sous la présidence de Madame George Ball, avaient bien voulu prendre la tâche de servir les convives, et elles s'en acquittaient avec un tact, une aisance et une amabilité fort remarquables.

Pendant le banquet, “ l'Harmonie Sainte-Cécile ” du Séminaire, exécuta, sous la direction de M. l'abbé A.-O. Papillon, le programme suivant:

“ Othello ” Graffulla.
 “ Rip Van Winkle ” — Ouverture Brooks.
 “ Die Fantasten ” — Valse Strauss.
 “ Les Cloches de Corneville ” Planquette.
 “ Bella Bocca ” — Polka Waldtenfel.

A la fin du repas, Monseigneur Gravel remercia en termes pleins de délicatesse les dames de Nicolet de leur gracieuseté, et du zèle qu'elles avaient apporté au succès de cette partie de la fête. Le compliment fut bien dit, mais, d'autre part, il était aussi bien mérité.

A peine le banquet était-il terminé que mille gerbes de lumières venaient soudain illuminer joyeusement toutes les parties de la ville. La maison du pauvre comme celle du riche avait sa décoration étincelante. Partout et à profusion on avait disséminé des banderolles de lanternes chinoises, de lampions, aux couleurs les plus variées, des emblèmes et des monogrammes de feu. L'illumination était générale, comme la joie était dans tous les cœurs. Le ciel qui nous avait donné son plus beau soleil pour la démonstration du jour, n'en continua pas moins le soir à nous favoriser d'une température idéale pour aider les effets de lumières qui surgissaient partout.

Il est impossible, naturellement, de donner une description des beautés qui distinguaient chaque résidence. Mentionnons cependant celles qui, par leur éclat, attiraient davantage l'admiration.

Et d'abord, le Séminaire, tout éblouissant par les milliers de lumières qui scintillaient dans toutes les fenêtres de sa façade, dans son clocher, dans le parterre en avant de la porte principale, et tout le long de sa superbe avenue; puis, la nouvelle Cathédrale, le Couvent des Sœurs de l'Assomption, les arcs-de-triomphe, le vieux Collège et l'Hôtel-de-Ville; les résidences de M. Evariste Lecomte, de M. Geo. Ball, de M. J.-B. Scott et un grand nombre d'autres.

Messieurs Ball, Manseau et Trahan qui avaient eu l'honneur de conduire les évêques et les autres dignitaires du clergé du débarcadère à l'église, offrirent de mettre à nouveau leurs équipages à leur disposition pour leur permettre de visiter la ville illuminée. L'offre fut gracieusement acceptée et plusieurs voitures ainsi qu'une foule de piétons se mirent à leur suite pour former une magnifique procession qui parcourut toutes les rues de la ville. Le cortège des évêques ren-

contra partout une foule joyeuse et digne qui s'inclinait avec respect à son passage, et qui recueillait avec bonheur les sourires paternels et les bénédictions du nouvel évêque qu'elle devait tant aimer.

Tout à coup les regards de la foule se portèrent vers le firmament qui apparaissait tout en feu. A travers une légion de fusées multicolores, qui, après s'être élancées vers le ciel, retombaient en traînées d'étoiles brillantes, on admirait une immense feuille d'érable surmontée d'une mitre et portant le monogramme de Monseigneur Gravel. Pendant que brûlait cette magnifique pièce pyrotechnique, les fanfares qui jusque-là s'étaient espacées dans la procession, se réunirent à nouveau pour la saluer de leurs accords les plus harmonieux. La foule était sous le charme produit par toutes ces splendeurs : on nageait dans une atmosphère de clartés, d'harmonie et de joie.

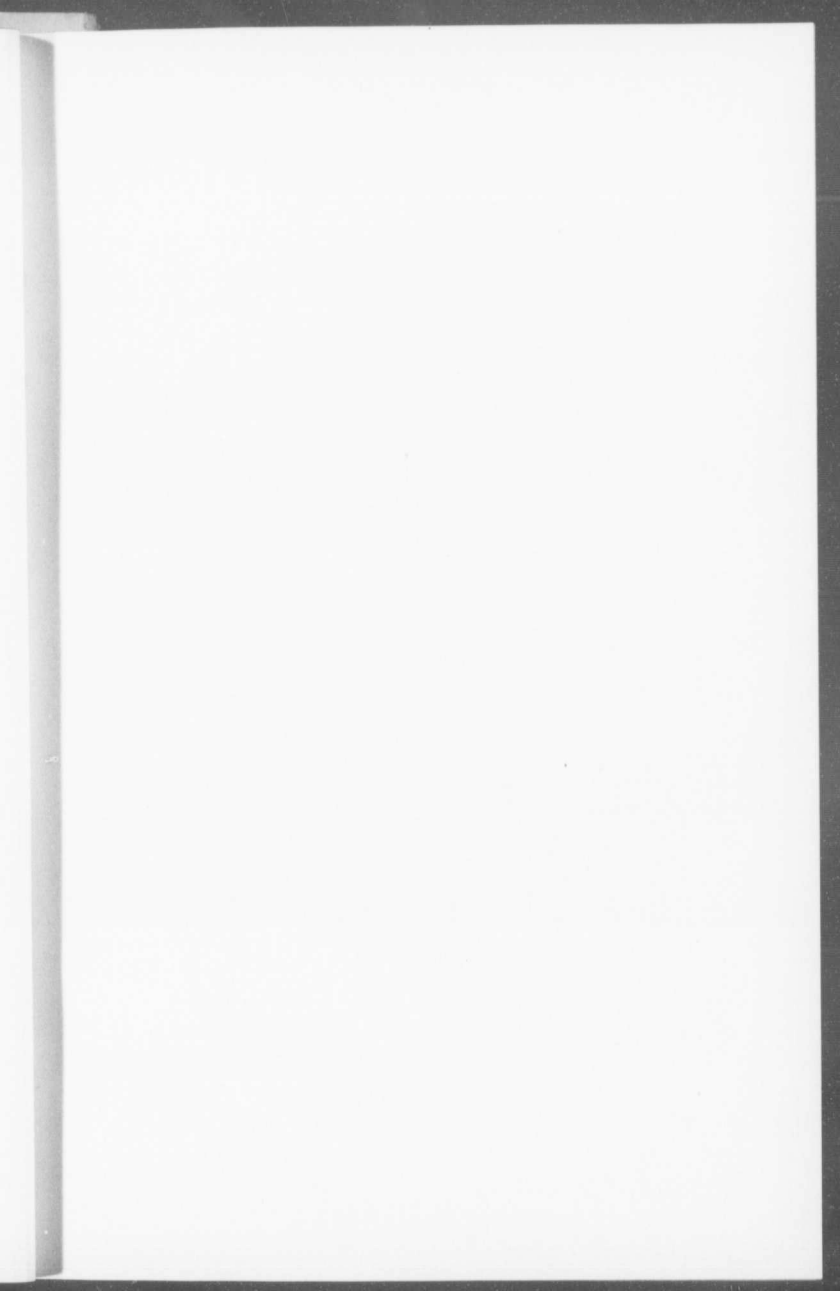
Les citoyens de Nicolet ont fait leur devoir pour recevoir dignement leur premier Evêque. Ils ont fait preuve, dans cette circonstance, d'un zèle et d'un dévouement rarement surpassé même dans les grandes villes, et ils ont marqué la journée du 25 août 1885 qui leur donnait un nouveau Pasteur d'un cachet de grandeur et de solennité qui a émerveillé tous ceux qui ont assisté à ces fêtes inoubliables.

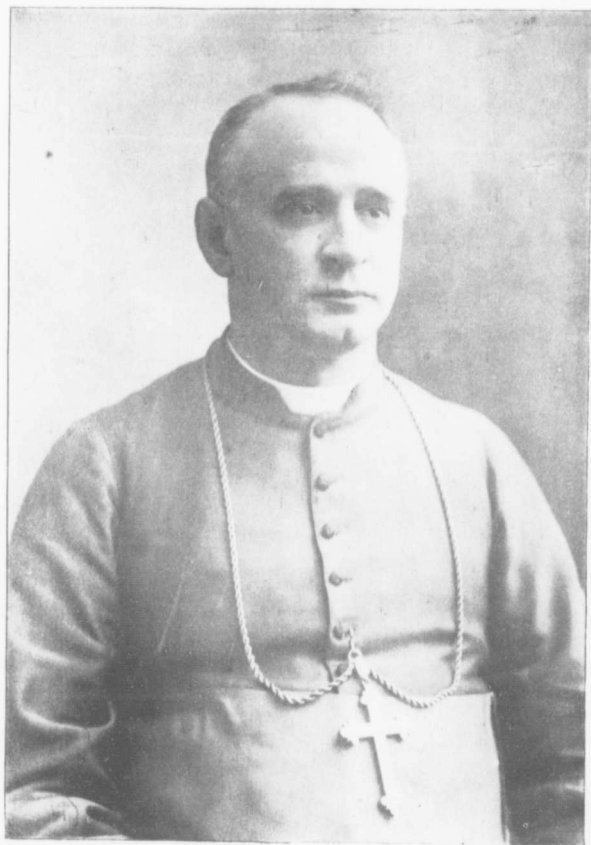
Liste des Cadeaux offerts à M^{gr} Gravel.

- Sa Sainteté Léon XIII, Pape: un Pontifical, grand in-folio;
un " Canon Missae ", grand format; une croix pectorale.
- Le Rév. P. Brichet, Procureur du Séminaire Français, à Rome: un reliquaire.
- Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec: une chaîne en or.
- Sa Grandeur Mgr L.-Z. Moreau, Evêque de Saint-Hyacinthe: un anneau.
- Sa Grandeur Mgr Joseph Larocque, Evêque de Germanicopolis: un tableau.
- Le Séminaire de Québec: urnes en argent.
- Le Séminaire de Nicolet: Pontifical, grand format; Pontifical, in-quarto.
- Le Séminaire de Saint-Hyacinthe: ouvrages théologiques.
- Le Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir: un anneau.
- Le Clergé du diocèse de Nicolet: des ornements.
- Le Clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe: une crosse et un bougeoir.
- Les Révérendes Sœurs de l'Assomption de Nicolet: ornements pontificaux.
- Les Révérendes Sœurs du Précieux-Sang, de Saint-Hyacinthe: tunicelles rouges et blanches.
- Les Révérendes Sœurs de la Présentation, de Saint-Hyacinthe: tunicelles blanches.
- Les Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, de Saint-Hyacinthe: un missel.
- Les élèves du convent de l'Assomption, de Nicolet: des lunettes en or.

- La paroisse de Nicolet: don en argent, \$400.00.
 Les Citoyens de Saint-Hyacinthe: croix pectorale et chaîne.
 La paroisse de Saint-Damien de Bedford: une mitre précieuse.
 La paroisse de Saint-Antoine de Richelieu: une chapelle épiscopale.
 Quelques citoyens de La Baie-du-Febvre: don en argent, \$50.00.
 Le Couvent de Victoriaville: un prie-Dieu.
 Le Couvent d'Arthabaskaville: un coussin.
 Les dames de Nicolet: divers ornements.
 Les dames de Charité, de Saint-Hyacinthe: un rochet.
 Rév. M. P.-H. Suzor, curé de Nicolet: une chapelle épiscopale.
 Rév. M. J.-E. Panneton, curé de Saint-Grégoire: un fauteuil.
 Rév. M. P.-A. Lebrun, curé de Saint-Pic-de-Guire: un encrier et une plume en or.
 Rév. M. J.-B. Dupuy, curé de Saint-Antoine de Richelieu: un bréviaire.
 Rév. M. J.-B. Véronneau, curé de Saint-Jean-Baptiste de Rouville: un anneau.
 Rév. M. H.-A. Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, Montréal: un "Canon Missae."
 Rév. M. A. Archambault, du diocèse de Montréal: un "Canon Missae."
 Rév. M. J. Picard, du diocèse de Montréal: des ornements.
 Rév. MM. Arthur Saint-Louis et A. Petit, du diocèse de Saint-Hyacinthe: une Bible illustrée.
 M. George Ball, maire de Nicolet: un surtout de table en argent massif.
 Madame J.-B. Scott, de Nicolet: une courte-pointe en soie.
 Madame veuve Pacaud, de Nicolet: un prie-Dieu.
 M. Béïque, avocat, Saint-Hyacinthe: une pendule en marbre.
 M. L.-T. Dorais, M. P. P., de Saint-Grégoire, une crosse.
 MM. Beauchemin et Valois, de Montréal: un missel.
 M. P.-A. Papillon, de Nicolet: des photographies richement encadrées.
 M. O. Gadbois, de Nicolet: un tableau.







MONSEIGNEUR JOSEPH-SIMON-JERMANN BRUNAUT

JOS

Le
tera
les a
Ce
Evêq
copal
Sémi
plein
Saint
teur
Josep
frère
La
qui t
ému
teur.
Le
clerg

NOMINATION A L'EPISCOPAT

ET

BIOGRAPHIE

DE MONSIEUR

JOSEPH-SIMON-HERMANN BRUNAUT

Le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf restera à jamais comme une des dates les plus mémorables dans les annales du diocèse de Nicolet.

Ce jour-là, Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, Evêque de Nicolet, à la tête de tout le clergé de sa ville épiscopale, se rendait à la chambre du Directeur des élèves du Séminaire pour y proclamer, dans un discours éloquent et plein d'onction, une bien grande et bien joyeuse nouvelle: le Saint-Siège, se rendant à ses prières, lui donnait un Coadjuteur dans la personne de son bien-aimé Fils, Monsieur l'abbé Joseph-Simon-Hermann Brunault, qui, désormais, serait son frère dans l'épiscopat.

La joie et l'émotion furent grandes dans cette assemblée qui faisait couronne autour du Premier Pasteur; et le moins ému n'était ni le vénérable Evêque, ni son distingué coadjuteur.

Le même jour, Monseigneur de Nicolet adressait à son clergé la circulaire suivante:

" Nicolet, 10 novembre 1899.

Vénérés et chers Collaborateurs,

J'éprouve un vif bonheur à vous annoncer, en attendant que je vous écrive plus au long, que le Saint-Siège a daigné exaucer les prières que je Lui ai adressées à l'heure de mes grandes épreuves du printemps dernier, alors que mes infirmités me fatiguaient, et que le désastre de ma Cathédrale venait me frapper, concurremment avec la grave maladie de mon Grand-Vicaire, et m'a accordé un Coadjuteur selon mon cœur, dans la personne de M. l'abbé Joseph-Simon-Hermann Brunault, du Séminaire.

Remerciez Dieu avec moi, présentez au digne Elu vos hommages et vos vœux, et croyez à l'assurance de mon affectueux dévouement.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet. "

A la nouvelle de cet événement, il n'y eut pas une voix qui n'exprima point satisfaction, joie et bonheur. Pendant que les personnages les plus en vue de la localité faisaient procession pour féliciter le nouvel Elu, les anciens disciples venaient du dehors lui exprimer leur respect, leurs vœux; les anciens élèves et les amis de Nicolet prenaient avec bonheur leur part de joie à cette splendide glorification qui venait couronner un des membres les plus distingués de leur *Alma Mater*, et au delà de trois cents télégrammes et lettres de félicitations, venues de toutes les parties du pays et des États-Unis, témoignaient hautement de la grande considération et de la précieuse sympathie que Mgr Brunault avait su se créer autour de lui.

Le nouvel évêque, Mgr J.-S.-H. Brunault est né à Saint-David, dans le comté d'Yamaska, dans le diocèse de Nicolet, le 10 janvier 1857.

Vers 1842, son père, M. Simon-Martin Brunault, venait à Saint-David d'Yamaska pour y faire son éducation commerciale chez M. Moïse Fortier, marchand de l'endroit. En 1849, on le trouve dans la même localité, propriétaire d'un florissant établissement, et jouissant de l'estime générale, en même temps que de la réputation d'un citoyen honnête, intègre, dans la plus stricte acception du mot. Cette année-là il avait épousé Mademoiselle Séraphine Dufresne, jeune fille éminemment bien douée sous le rapport du caractère, de l'éducation domestique et de l'instruction qu'elle avait eu l'avantage de recevoir, chez les Dames Ursulines de Trois-Rivières. "Ma mère, c'est la meilleure des mères", dit toujours avec émotion Mgr Brunault en parlant d'elle.

Jusqu'en 1875, M. Brunault, père, donnera dans sa paroisse d'adoption l'exemple des plus belles vertus civiques, chrétiennes et familiales. Les dernières années de sa vie s'écouleront à Saint-Roch de Richelieu et à Saint-Ours. Il est mort le 3 septembre 1888, à Gardner, Mass., États-Unis, chez son fils, M. l'abbé C.-E. Brunault, alors curé de l'église canadienne de cette ville.

De l'union de feu Simon-Martin Brunault avec Dame Séraphine Dufresne sont issus deux fils, tous deux prêtres, Monseigneur de Tubuna et M. l'abbé Charles-Edouard Brunault : cinq filles, dont trois sont vouées à l'enseignement dans la communauté des Sœurs de la Présentation de Marie, et portent, en religion, les noms de Sr Marie de la Nativité, Sr Saint-Pierre d'Alcantara et Sr Marie-Hermann. Deux autres sœurs de Mgr Brunault sont restées dans le monde et demeurent à Holyoke, Mass.

Feu M. Simon-Martin Brunault destinait le plus âgé de ses fils, Monseigneur de Tubuna, à la carrière commerciale ; le plus jeune devait faire ses études classiques. Mais tous les soirs, le futur évêque adressait à la Reine du Rosaire une

févante prière pour obtenir la faveur de partager le bonheur de son frère, pendant que, dans le secret, sa pieuse mère faisait aussi des vœux non moins ardents pour la réalisation de ce noble désir. Ces saintes aspirations ne furent pas vaines. Subitement tous les projets furent modifiés, et, en 1870, les deux enfants commencèrent ensemble leurs études classiques au presbytère de leur paroisse, sous la direction intelligente et dévouée de feu M. le notaire Louis Lhérault, neveu du curé, feu M. Jean-Baptiste Chartré.

La tâche de M. Lhérault était intéressante et agréable, étant donné le caractère et l'éducation de ses chers pupilles. Aussi fut-elle fructueuse, et lorsqu'en 1873 ses deux élèves vinrent au Séminaire de Nicolet pour y continuer et y compléter leurs études, ils n'eurent aucune difficulté à prendre, dans la classe de versification, une place très honorable, parmi des condisciples des plus distingués.

La vie des deux frères Brunault, pendant les cinq années d'études qu'ils firent au Séminaire de Nicolet, se résume en trois mots: piété constante, travail assidu, succès brillant: ils obtinrent—1878—le titre de bachelier ès arts, avec très grande distinction.

La vocation des jeunes Brunault était une question facile à résoudre, surtout pour un homme de l'expérience et du grand sens pratique de feu monsieur Thomas Caron, ancien directeur des élèves au Séminaire de Nicolet. Lorsque le jeune Hermann Brunault se présenta devant le vénérable prêtre pour savoir de quel côté orienter sa vie, la sentence fut vite prononcée: "Bon, mon enfant, lui dit M. Caron, tu vas faire un prêtre." Le jeune étudiant, d'une conscience un peu timorée, objecta qu'il ne ressentait pas beaucoup de piété: "Il y a des livres pour cela," reprend l'homme de Dieu.

Les deux frères embrassèrent l'état ecclésiastique et prirent l'habit clérical pendant les vacances mêmes qui suivirent la fin de leurs études classiques.

Ils avaient le droit d'opter entre le diocèse de leur origine, Trois-Rivières, et le diocèse de leur nouveau domicile, Saint-

Hyacinthe: ils se donnèrent à feu Monseigneur Lafèche, de glorieuse et patriotique mémoire. Cependant, le plus jeune fit ses études cléricales au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et y demeura jusqu'à son passage au diocèse de Springfield, Mass., E.-U., en 1885.

M. l'abbé Charles-Edouard Brunault est aujourd'hui curé d'une des plus belles paroisses de la Nouvelle-Angleterre, Notre-Dame du Perpétuel-Secours, dans la ville de Holyoke, Mass.; il jouit de la confiance parfaite de son évêque, ainsi que de l'estime universelle de ses paroissiens et de toute la population de Holyoke. Les nombreux devoirs de sa charge curiale ne l'empêche pas de s'occuper activement à tout ce qui regarde l'instruction: le Couvent-Ecole qu'il a fait ériger à l'origine même de la paroisse, dont il fut l'intelligent et le dévoué organisateur, est une des plus beaux établissements de ce genre aux Etats-Unis. Le curé de Notre-Dame, à Holyoke, est, comme nous l'avons dit, le plus jeune des frères Brunault: à lui le bonheur de posséder sous son toit l'heureuse mère de cette famille distinguée.

Quant à M. l'abbé J.-S.-Hermann Brunault, il revint au Séminaire de Nicolet dès l'automne de 1878, pour constater, comme le lui avait dit le bon *Père Thomas Caron*, qu'il y a, en effet, des livres destinés à nourrir, à développer et à affermir la vertu: et, certes, il en sut user largement. Depuis le premier jour de sa cléricature, jusqu'à celui de son ordination sacerdotale, il fut un modèle parfait de piété, de régularité et de travail.

M. l'abbé J.-S.-Hermann Brunault fut ordonné prêtre à Saint-Roch de Richelieu, à la demande du curé de cette paroisse, aujourd'hui Monseigneur de Druzipara. Le vénérable évêque de Saint-Hyacinthe, Monseigneur Moreau, donna l'onction sacerdotale au jeune lévite qui était devenu son sujet l'année précédente; la cérémonie eut lieu le 29 juin 1882.

Grâce à la prière des Messieurs du Séminaire de Nicolet, grâce encore à la profonde affection de Monseigneur Moreau pour son *Alma Mater*, et au zèle du nouveau prêtre pour l'é-

ducation de la jeunesse, il fut convenu que l'abbé Brunault continuerait son brillant et fructueux professorat dans la vieille institution de Nicolet; il fut alors chargé de la classe de littérature qu'il dirigea avec un succès toujours croissant jusqu'en 1886, alors qu'il fut appelé à la charge importante et pleine de responsabilité de la direction des élèves. Comme directeur, M. l'abbé J.-S.-H. Brunault possédait véritablement " la force de l'homme tempérée pour la bonté de Dieu "; en d'autres termes, non seulement il faisait observer le règlement, la loi, mais encore et surtout la faisait aimer par les élèves. Il était, à la fois, tendre et sévère; et cette juste sévérité alliée à sa modération et à sa bonté, ajoutait à son autorité et lui gagnait tous les cœurs: on sentait en lui l'autorité d'un homme né pour gouverner.

Aussi, ce fut avec tristesse que, supérieurs et élèves, apprirent, en 1889, l'intention de Monseigneur de Saint-Hyacinthe de nommer M. l'abbé Brunault premier vicaire de sa Cathédrale. Tous le virent partir avec regret et le soir où il fit, du haut de la tribune de la salle de récréation, ses adieux à ses chers élèves, bien des cœurs furent brisés et bien des larmes versées.

Comme vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Brunault se distingua par son esprit de prière et par la sagesse de ses directions spirituelles; là aussi, il travailla avec ardeur au bien des âmes, car il en sentait dans son cœur le prix et la beauté. Son talent d'enseignement charma tous les esprits et son aménité exquise lui gagna tous les cœurs.

Cependant, les Messieurs du Séminaire de Nicolet, de concert avec Monseigneur Gravel, ne tardèrent pas à entamer de nouveau des négociations avec Monseigneur de Saint-Hyacinthe: ils le supplièrent de leur donner, mais cette fois d'une manière définitive, celui dont ils déploraient le départ à tant de justes causes. Le cœur du vénérable Prélat, poussé encore par son attachement pour Nicolet, et surtout désireux de donner une marque d'affection à son évêque, céda, et l'abbé Brunault fut agrégé au diocèse de Nicolet—1891.

Par suite d'une entente entre Monseigneur de Nicolet et les directeurs du Séminaire, il fut envoyé à Rome pour y puiser les sciences sacrées, comme à leurs sources. Il fréquenta les plus célèbres universités de la Ville Eternelle et revint à la fin de sa seconde année d'études, après y avoir pris ses degrés en théologie et en droit canon. Il est le premier évêque choisi parmi les prêtres distingués sortis du Collège Canadien de Rome, et les Messieurs de Saint-Sulpice commencent déjà à recueillir les palmes qui sont le fruit de leur nouveau dévouement.

A son retour—1893—M. Brunault fut nommé professeur de rhétorique et de théologie morale. Il se prodigua pour répondre aux exigences de cette double fonction qu'il sut encore remplir d'une manière parfaite. En 1895, Monsieur l'abbé Brunault fut de nouveau nommé directeur des élèves, tout en conservant sa chaire de théologie.

A mesure que les années s'écoulaient, il s'identifie davantage avec les nobles traditions qui font la prospérité et la gloire de nos maisons d'éducation, surtout l'oubli de soi-même et le dévouement complet à l'œuvre qui est devenue l'objectif de toute une vie. Il était dans ces dispositions, lorsque la voix paternelle du Pontife Suprême l'invita à gravir les degrés du trône épiscopal.

Les Préparatifs du Sacre.

La remise des bulles instituant l'abbé J.-S.-H. Brunault Evêque de Tubuna et Coadjuteur de Nicolet, avec *future succession*, se fit encore au Séminaire, le vingt-six novembre, mais cette fois, à la chambre réservée à l'évêque. Ce fut Monseigneur Gravel lui-même qui, au nom du Saint-Siège, et en présence du clergé de la ville, transmit à l'Elu les précieux documents, avec prescription de prendre dès lors les insignes de sa nouvelle dignité.

Le nouveau Prélat prit pour devise :

"FORTITUDO MEA DOMINUS."

C'est le résumé de sa vie passée et le programme de sa carrière épiscopale.

Monsieur le chanoine Bouillon, de la Cathédrale d'Ottawa, exprima très heureusement cette devise par un blason dont la légende se lit comme suit :

"*De pourpre, à une croix et crosse d'or en sautoir, portant une mitre du même. Au chef, d'azur, au soleil d'or formant un monogramme : J.-H.-S., et une barèle d'argent.*"

* * *

Le sacre fut fixé au vingt-sept décembre, fête de saint Jean, l'Apôtre bien-aimé.

Une lettre éloquente de Monseigneur Gravel servit de digne préface à cette grande fête. En voici le texte :

Lettre Pastorale de Mgr l'Évêque de Nicolet

ANNONÇANT LA

CONSECRATION EPISCOPALE DE SON COADJUTEUR

ELPHEGE GRAVEL

Par la grâce de Dieu et la faveur du Saint-Siège, évêque de Nicolet, assistant au Trône pontifical, etc., etc.

Au clergé, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N.-S. J.-C.

Nos Très Chers Frères,

Il y a près de quinze ans, le Vicaire de Jésus-Christ faisait choix de notre humble personne, pour succéder, dans le gouvernement de cette partie de l'ancien diocèse de Trois-Rivières, maintenant le diocèse de Nicolet, à l'illustre et toujours vénéré Mgr Lafèche, de glorieuse mémoire. Nous étions alors dans la force de l'âge — 47 ans —, et la santé dont nous jouissions, nous inclinait doucement à espérer la réalisation des souhaits de longue carrière de travail que l'on faisait pour nous.

Mais Dieu est le maître de nos forces aussi bien que de notre vie. Il juge bon quelquefois de mettre des entraves à de légitimes aspirations. Il lui plut de nous visiter par une maladie qui épuisa notre vigueur, et nous laissa soumis à des infirmités qui nous rendent certaines parties de l'administration diocésaine fort pénibles et parfois impossibles.

Encouragé, cependant, par les touchantes sympathies de notre clergé, et fortifié par les prières qui ont été faites pour nous, nous avons persisté à rester à votre tête, en nous contentant d'accomplir les devoirs les plus impérieux de notre charge pastorale.

Nous étions dans cette condition précaire, lorsque vint nous frapper, le printemps dernier, le désastre de notre cathédrale en construction, et la maladie grave de celui qui, de tout temps, a été notre bras droit, dans l'administration diocésaine.

Tout en baisant la main paternelle qui nous dispensait l'épreuve, nous restâmes convaincu qu'il nous serait impossible de répondre aux exigences de l'administration diocésaine, d'adopter et d'exécuter les mesures propres à refaire les finances de la mense épiscopale, et de recommencer à neuf la construction de cette cathédrale en ruine. Nous crûmes avoir de légitimes motifs de demander un Coadjuteur. Nous nous en ouvrîmes à notre Vénéré Métropolitain, qui fut de notre avis.

Nous avons jeté les yeux pour accomplir ce ministère de dévouement auprès de nous, sur un prêtre distingué de notre Séminaire, Monsieur l'abbé Joseph-Simon-Hermann Brunault. Il y a cinq ans, alors que nous étions davantage aux prises avec la maladie, nous l'avions signalé à l'attention de notre Vénéré Métropolitain, comme un sujet digne de l'épiscopat, et nous avons exprimé notre intention de le demander au Saint-Siège pour notre Coadjuteur.

Tout semblait, en effet, le désigner à notre choix. C'est un fils de la famille Nicolétaine. Il est né à Saint-David, comté de Yamaska, le 10 janvier 1857, d'une famille remarquable par son esprit de religion. Il a suivi, avec un succès brillant, les classes de notre Séminaire, où il a été un modèle de régularité et de vertu. Il a consumé à nos côtés, dans ce même Séminaire, les années de son sacerdoce, moins trois qu'il a passées à l'Evêché de Saint-Hyacinthe, dans la douce et sanctifiante société du Vénérable Evêque de cette ville, travaillant au ministère paroissial, sous la direction de Monseigneur l'Evêque de Sherbrooke, alors curé de Saint-Hyacinthe.

La perfection avec laquelle il sut toujours accomplir toutes choses nous donna dès lors comme un soupçon de ce que Dieu lui réservait. Aussi, quand il nous revint de Saint-Hyacinthe, nous sentîmes-nous disposé à faire les frais de l'envoyer compléter ses études dans les grandes Universités Romaines, où, après deux années de travail assidu, il fut honoré des titres et récompenses qu'on décerne aux élèves bien méritants.

Mais ce qui nous inclinait surtout vers lui, c'est qu'il nous paraissait être un homme de prière et de zèle, et qu'il l'était en effet. Pour être préparé à recueillir le glorieux héritage de l'épiscopat des Apôtres, il faut participer à leurs dispositions. Or il est dit des Saints Apôtres qu'ils laissent tout souci de côté pour s'adonner à la prière et à la diffusion du règne de Dieu. "*Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.*" (Act. VI. 4)."

Cet excellent prêtre semblait donc préparé pour entrer dans la carrière que nous voulions lui ouvrir et pour être élevé à la suréminente dignité épiscopale. Nous en fîmes la demande à Notre Saint-Père le Pape, qui daigna exaucer notre prière, et par des Bulles en date du 30 septembre dernier, a nommé M. l'abbé Joseph-Simon-Hermann Brunaut, Evêque titulaire de Tubuna et notre Coadjuteur, avec droit de succession.

Cet évènement nous comble de joie, et nous vous invitons à vous unir à nous pour remercier le Seigneur de nous avoir accordé ce secours dans nos infirmités et nos soucis.

Nous sommes maintenant à préparer la grande cérémonie de la consécration du nouvel Elu. Elle aura lieu le 27 décembre courant dans notre pauvre Cathédrale. Nous regrettons que les proportions de cet édifice ne nous permettent pas d'appeler autour de nous, pour cette circonstance mémorable, des représentants de toutes les paroisses du diocèse. Mais vous aimerez, j'en ai la douce confiance, à être tous présents d'esprit, unissant vos prières aux nôtres, pour appeler le Divin Esprit sur celui qui va nous être uni, ainsi qu'à vous tous, par des liens si étroits.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône des églises paroissiales, dimanche le 24 du courant, et au chapitre des communautés religieuses.

Donnée à Nicolet sous notre seing, le sceau du Diocèse, et le contre-seing de notre Assistant-Secrétaire, le 17 décembre 1899.

† ELPHÈGE, Ev; de Nicolet.

Par Monseigneur,

F. A. SAINT-GERMAIN, prêtre, Ass.-Sec.

Quelques jours après la remise des bulles, Mgr Brunault partait pour Saint-Guillaume d'Upton pour y suivre les exercices de la retraite préparatoire à sa consécration épiscopale, sous la direction du vénérable curé de cette paroisse, M. l'abbé Joseph Blais, son ancien aviseur spirituel, son prédécesseur immédiat dans la conduite des élèves, et un des prêtres qui a le plus contribué, par la bonté naturelle de son cœur, à perpétuer dans la communauté de l'antique Maison de Nicolet la tradition de paternelle tendresse qu'y avait laissée, en mourant, le bon *Père Thomas*.

Cependant, à l'Evêché de Nicolet, les appartements destinés à Mgr Brunault se remplissaient rapidement de cadeaux nombreux et précieux, témoignages de sympathie et d'affection de la part des plus hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat, de respect et de dévouement de la part du clergé de Nicolet, de respect encore et de reconnaissance de la part de ses anciens élèves, témoignages enfin de haute considération et d'amitié de la part de ses condisciples de collège, de ses confrères dans le sacerdoce et de ses amis du Canada, de Rome et des Etats-Unis.

Nous donnons la liste de ces cadeaux :

Mgr L.-Z. Moreau: "*Pontificale Romanum*" et "*Canon Missae Pontificalis*" — 4 volumes.

Mgr Maxime Decelles: quatre sceaux.

- Mgr F.-X. Cloutier: une aiguière avec plateau.
Mgr Paul Larocque: \$50.00.
L'Évêché de Nicolet: deux barrettes; un mantelet; une paire de sandales; une bibliothèque; un casier.
Le Personnel du Collège Canadien, à Rome: "*Pontificale Romanum*" et "*Canon Missae Pontificalis*" — 5 volumes.
Le Séminaire de Nicolet: un anneau avec topaze.
Le Clergé du Diocèse de Nicolet: \$425.00.
Les Citoyens de Nicolet: \$150.00.
Les Zouaves Pontificaux du Diocèse de Nicolet: un crucifix en ivoire et un riche bénitier.
Les paroissiens de Saint-David d'Yamaska (paroisse natale de Mgr Brunaut): une croix pectorale avec chaîne.
Les anciens élèves du Collège Canadien de Rome: un calice avec patène, un ciboire et des burettes en or, avec magnifique étui.
Le T.-R. M. L.-V. Thibaudier, V.-G.: une topaze.
M. l'abbé Louis Colin, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, et Chanoine Honoraire de la Cathédrale: une bourse pour un élève à envoyer au Collège Canadien, à Rome.
Mgr C. Marquis, P. A.: un portrait et une médaille en bronze de S.-S. Léon XIII.
Mgr C.-A. Marois, P. A., V.-G.: une vie illustrée de saint Antoine.
Mgr Louis Richard, P. A.: son "*Histoire du Séminaire des Trois-Rivières.*"
Mgr P.-H. Suzor, P. D.: une médaille à l'effigie du Pape.
La famille de Mgr Brunaut: des fourrures.
M. l'abbé C.-E. Brunaut, curé de N.-D. de Holyoke: un calice avec patène enrichi de pierres précieuses et une mitre précieuse blanche.
Les Canadiens de Holyoke, Mass.: \$600.00.
Les confrères de classe prêtres de Mgr Brunaut: trois mitres, quatre paires de sandales, quatre paires de bas d'office et quatre paires de gants.

- Ses amis, prêtres, des États-Unis: une aiguillère avec plateau en vermeil, un bougeoir, plus \$500.00.
- M. le chanoine Desorey, curé de Saint-Ours, : \$160.00 pour une crose.
- M. Geo. Ball, M. P., maire de ville de Nicolet, : un anneau avec améthyste.
- M. Eng. Crépeau, C. R., membre du Conseil de l'Instruction Publique, : un encrier en verre découpé et une plume en or.
- MM. Michel LaRoche, William Edge, F.-X. Roy, Dorais et Dorais, B. Rainville: une croix pectorale avec améthystes.
- M. l'abbé J.-A.-Ir. Douville, supérieur du Séminaire de Nicolet, : un missel.
- M. l'abbé H.-A. Verrean, Montréal, : deux plateaux en argent.
- M. Rodolphe Lemieux, M. P.: un crucifix en ivoire sur ébène.
- MM. Casavant, Frères, Saint-Hyacinthe, : \$25.00
- MM. F.-S. Tourigny et Jacques Bureau, M. P., avocats, Trois-Rivières, : un porte-missel en bronze doré.
- M. l'abbé L.-A. Paquet, D. D., Québec, : Ses ouvrages de théologie.
- M. l'abbé A. Delphos, Chicopee Falls, Mass., : burettes avec plateau en vermeil.
- M. l'abbé H. Lessard, Nashua, N.-H., : un chapelet d'améthystes, monté en or.
- M. l'abbé M.-G. Proulx, Nicolet, : un mantelet.
- M. l'abbé Maj. Marchand, V.-F., Gentilly, : \$25.00.
- M. l'abbé U. Tessier, Victoriaville, : \$25.00.
- M. l'abbé H. Jeannotte, North Adams : \$25.00.
- M. l'abbé F.-E. Baril, Nicolet, : une bibliothèque tournante.
- M. l'abbé J. Primeau, Boucheville, : un bénitier.
- M. l'abbé J.-S. Poirier, Nicolet, : un prie-Dieu.
- M. l'abbé F. Cantin, D. D., Nicolet: une Bible illustrée.
- M. l'abbé A.-O. Papillon, Sainte-Gertrude: " La vie de N.-S. Jésus-Christ, " par Mgr LeCamus — édition de luxe.
- M. l'abbé F.-A. Saint-Germain, Nicolet, : un crucifix.

- M. l'abbé F. Bédard, Waterbury, Conn.,: le "*Manuale Cae-
remoniærum*" de Martinucci — 4 volumes.
- M. l'abbé Ant. P. de Courval, Saint-Fulgence,: une aube
avec cingulon.
- M. l'abbé Rémi Généreux, Bécancour,: "*Le Cérémonial des
Evêques.*"
- M. l'abbé J.-S. Barré, Ste-Marie de Monnoir,: un porte-
cigares.
- Les révérendes Sœurs de l'Assomption, de Nicolet,: quatre
tunicelles, un *set* de bouquets et un écusson.
- Les révérendes Sœurs de l'Assomption, de Saint-Guillaume,:
un faldistorium.
- Les révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, Saint-
Hyacinthe: \$25.00.
- Les révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, Holyoke,
Mass.: trois tunicelles.
- Les révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, Coat-
cook,: un ceinturon.
- Les révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, Saint-
Georges,: un jeu de signets.
- Les révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, Saint-
David et Drummondville,: une canne à pommeau d'or.
- Les révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, Acton,:
un scapulaire.
- Les révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, Farn-
ham,: un scapulaire.
- Les religieuses de l'Hôtel-Dieu, de Nicolet,: une soutane vio-
lette.
- Les religieuses du Précieux-Sang, de Nicolet,: un rochet.
- Les religieuses de l'Evêché de Nicolet,: une photographie
encadrée.
- Les révérendes Sœurs de la Congrégation de N.-D., Artha-
baskaville et Victoriaville,: un rochet.
- Les révérendes Sœurs de la Congrégation de N.-D., Water-
bury, Conn.,: des rubans pour amiet et aiguière, aux
armes de Mgr le Coadjuteur.

- Les Dames Ursulines des Trois-Rivières: "*Les Ursulines des Trois-Rivières*" — 3 volumes — édition de luxe.
- La famille Ed. Martin, Louiseville, : un encrier en or.
- La famille Emond, Saint-Hyacinthe, : une étole et un pavillon pour ciboire.
- Melle Eugénie Lambert, Holyoke, Mass., \$25.00.
- M. Narcisse Beauchemin, Nicolet, : un cadran de fantaisie.
- Mme C.-A. Verge, Québec, : "*La prophétie de Daniel*" — 2 volumes.
- M. P.-A. Papillon, Nicolet, : une photographie artistique de "Jésus en agonie."
- M. et Mme C.-E. Gagnon, Montréal, : un plioir en argent.
- M. et Mme Docteur G. Turcotte, Nicolet, : un bourgeois.
- La famille Ferron, Nicolet, : un bénitier.
- M. Alfred Viens, Holyoke, Mass., : une plume et un crayon en or.
- M. et Mme J.-C. Désautels, Saint-Hyacinthe, : un encrier en bronze bruni.
- Mme et Melle Saint-Germain, Nicolet, : un buste de Léon XIII et un crayon.
- Melle Guyon, Brockton, Mass., : six mouchoirs de soie.
- Mme Sarrazin, Waterbury, Conn., : un plastron.
- M. Adrien Lavallée, Montréal, : des chaussures.
- Melle Emilie Maurault, Saint-Thomas de Pierreville, : un calendrier de luxe avec rubans et armoiries.
- Melle Alphonsine Demers, Montréal, : un coussin aux armes de Mgr le Coadjuteur.
-

Consécration de M^{sr} J.-S.-H. Brunault.

La journée du mercredi, 27 décembre 1899, fut pour les catholiques de la ville et de tout le diocèse de Nicolet une journée heureuse entre toutes. Rarement Nicolet avait eu un jour de réjouissance aussi générale. Depuis son vénérable temple jusqu'aux maisons de ses citoyens, tous les édifices avaient revêtu leurs parures des grands jours — incomplets symboles de la joie qui surabondait dans tous les cœurs. On sentait que la population toute entière était désireuse de manifester hautement sa reconnaissance envers le Saint-Siège, qui avait écouté la demande de son premier Pasteur, Monseigneur Gravel, en lui accordant, dans la personne de Monseigneur Brunault, le Coadjuteur de son choix, et un aide puissant et dévoué sur lequel, dans son état d'infirmités, il pourra se reposer, pour une large part, du travail que lui donne l'administration du Diocèse.

A neuf heures, pendant que toutes les cloches de la ville sonnaient leurs plus joyeuses volées, et que la cathédrale se remplissait de la foule des fidèles, les archevêques et les évêques, revêtus des insignes de leur dignité, les dignitaires ecclésiastiques, et des centaines de prêtres venus de toutes les parties du Canada et des États-Unis, prenaient place dans le sanctuaire pour assister aux augustes cérémonies de la consécration d'un évêque.

La mère de l'Élu, la vénérable Madame S.-M. Brunault, âgée de 75 ans, ses trois sœurs religieuses de la Présentation

de Marie, ses deux autres sœurs de Holyoke, son parrain, M. le notaire Comeau, de Saint-David, ses autres parents, et un grand nombre de laïques distingués, parmi lesquels ont remarquait: L'hon. Juge J.-B. Bourgeois, M. Eug. Crépeau, C. R., M. Louis Lavergne, M. P., M. Jules Allard, M. P., M. Geo. Ball, M. P. P., maire de Nicolet, M. Jacques Bureau, avocat, M. L.-P. Crépeau, avocat, M. Sévère Goudreau, maire de la paroisse de Nicolet, et préfet du Comté, et plusieurs autres, occupaient des sièges qui leur avaient été préparés dans le bas-choeur. Les locataires des bancs de la nef, à la demande que leur en avait faite M. l'abbé Lavallée, curé de la Cathédrale, avaient gracieusement réservé chacun une place pour les étrangers.

La partie musicale avait été confiée aux chœurs réunis de la Cathédrale, du Séminaire et de l'Académie des Frères. Voici le programme qui fut exécuté avec une perfection remarquable:

Entrée — “ *Ecce Sacerdos* ” — par le chœur.

Messe de Léonard en *Fa*, avec accompagnement d'orchestre.

Solistes: *Sopranos* — MM. Arthur Lespérance et J. Dubuc — : *Ténors* — MM. Fortunat Proulx, Alexandre Houle et Philippe Desfossés — *Basse*, Rév. Edmond Châtillon.

Au Graduel, Solo de violon — Thème — Mélodie de Ch. Bent — par O.-H. Châtillon.

Sortie — “ Marche des Prêtres. ”

Organiste — M. Edouard Châtillon.

Maître de chapelle — Rév. M. Edmond Châtillon.

Monseigneur l'Evêque de Nicolet, occupait un trône, du côté de l'Épître, ayant pour assistants, M. le chanoine O. Desorey, curé de Saint-Ours, et M. l'abbé M.-G. Proulx, Procureur du Séminaire de Nicolet.

L'Evêque consécrateur était Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec, ayant pour évêques assistants, Monseigneur Paul Laroëque, évêque de Sherbrooke, et Monseigneur F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

Prêtre assistant de l'Evêque consécrateur: Le Très-Révérend L.-V. Thibaudier, Vicaire-Général de Mgr E. Gravel.

Diacre et sous-diacre d'honneur: M. l'abbé Louis Colin, Chan. Hon., Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, et M. l'abbé J.-A.-Ir. Douville, Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Diacre et sous-diacre d'office: M. l'abbé Onil Milot, curé de L'Avenir, et M. l'abbé Alphonse Rainville, curé de Brockton, Mass.

Chapelains de l'Elu: M. l'abbé C.-E. Brunault, son frère, curé à Holyoke, Mass., et M. l'abbé J.-E. Bourret, curé à Waterbury, Conn.

Chapelains de Monseigneur Paul Laroëque: M. l'abbé A. Paquin, curé de Saint-David d'Yamaska, et M. l'abbé T. Quinn, curé de Drummondville.

Chapelains de Monseigneur F.-X. Cloutier: M. le chanoine F. Béland, de l'Evêché des Trois-Rivières, et M. l'abbé P.-J.-A. Lefebvre, J. C. D., Supérieur du Séminaire de Sherbrooke.

Maîtres des cérémonies: Messieurs les abbés J.-C. Arsenault, C.-Eug. Laflamme, de l'Archevêché de Québec, et M. l'abbé F.-Albert Saint-Germain, de l'Evêché de Nicolet.

Cérémoniaire: M. l'abbé A.-O. Papillon, curé de Sainte-Gertrude.

Thuriféraire: M. l'abbé R. Généreux, vicaire à Bécancour.

Porteur de la croix archiépiscopale: M. l'abbé O. Mélançon, curé de N.-D. du Saint-Rosaire.

Chantres: Messieurs les abbés A. Blondin, curé de Saint-Bonaventure, et L.-H. Lavallée, curé de la cathédrale de Nicolet.

Acolytes: Messieurs les abbés Joseph Bourgeois et Ernest Proulx, ecclésiastiques, du Séminaire de Nicolet.

M. l'abbé C.-E. Brumault fit la lecture des Lettres Apostoliques.

D'après les prescriptions du Pontifical Romain pour la consécration d'un évêque, le Consécrateur et le Consacré doivent dire tous deux, mais à un autel séparé, les prières de la messe. Cependant, il n'y a qu'une seule consécration, et l'Évêque-Élu reçoit la sainte communion de la main de l'Évêque-Consécrateur.

L'Évêché de Nicolet avait fait imprimer un résumé du Cérémonial, afin que les assistants pussent suivre avec plus d'intelligence les diverses fonctions des officiants, et en mieux saisir la symbolique beauté.

Cet auguste sénat d'évêques et de prélats, cette multitude de prêtres qui remplissaient le sanctuaire, la sublimité des cérémonies qui s'accomplissaient avec une précision et un ensemble admirables, la vue de ce temple regorgeant de fidèles attentifs et recueillis, ce temple lui-même qui, comme un instrument sonore, semblait chanter sa joie, et versait l'inspiration de la prière et de la foi par toute la puissance de ses échos: tout cela était bien propre à faire comprendre la grandeur de l'élévation de celui que l'Eglise choisit pour être le dépositaire de la plénitude de son sacerdoce. C'est, d'ailleurs, ce que traduisit admirablement Monseigneur de Druzipara dans la magnifique pièce d'éloquence que nous avons l'avantage de citer presque textuellement:

SERMON DE MGR M. DECELLES,

Evêque de Druzipara, et Coadjuteur de Saint-Hyacinthe.

*Sicut angelum Dei excepistis me ;
sicut Christum Jesum.*Vous m'avez reçu comme un ange
de Dieu, comme Jésus-Christ.

(GAL., IV, 14.)

Messeigneurs,

Mes Frères.

L'apôtre saint Paul avait vu la Galatie embrasser la foi chrétienne avec un empressement qui le comblait de consolations. Les hommes simples et bons qu'il y avait trouvés à instruire lui demeuraient toujours chers. Il en avait été entouré d'affection et des soins les plus touchants.

Le grand Apôtre demeurerait attendri à leur souvenir ; et il leur écrivait : " Je vous en rends le témoignage : vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ lui-même. "

Mes Frères, cet accueil plein de respect, de confiance et d'amour, il vous sera facile d'en honorer celui qui, bientôt, se présentera à vous, revêtu des mêmes pouvoirs, et chargé de la même mission que l'Apôtre. N'avez-vous pas vu, déjà, dans cette élévation au rang des princes de l'Eglise du prêtre dont vous admirez depuis longtemps le talent et les vertus, ce double honneur que réclamait l'Apôtre en faveur des prêtres qui accomplissent bien leur emploi ; en faveur de ceux-là surtout, qui, comme notre digne Elu, exercent avec fruit les nobles ministères de la prédication et de l'enseignement ? Aussi, rendez-vous aujourd'hui hommage à la sagesse et à la sollicitude du Pasteur bien-aimé qui a inspiré au Saint-Siège ce choix que tout le monde acclame, et qui assure à la

jeune église de Nicolet la continuation du savoir et des vertus qui la distinguent.

Permettez, Monseigneur de Tubuna, que je me fasse l'écho des espérances et des joies qui sont en ce moment au fond de tous les cœurs. Mieux que beaucoup d'autres, je sais combien elles sont légitimes: je l'ai appris en ces années déjà lointaines où vous m'honoriez comme votre pasteur. Puis, l'Eglise de Saint-Hyacinthe, qui m'a valu de gravir aujourd'hui les degrés de cette chaire, n'oublie pas, qu'à l'insigne honneur d'avoir donné à Nicolet son premier évêque, s'ajoute maintenant pour elle celui d'en avoir possédé quelques années le futur titulaire, sur un théâtre où votre souvenir est toujours vivant, où le bien que vous avez accompli persévère encore.

C'est donc avec bonheur qu'aujourd'hui, Monseigneur, partageant la joie universelle qui salue votre promotion, nous associons dans nos vœux l'illustre Fils aîné de la famille de Saint-Hyacinthe et son Coadjuteur bien-aimé, et qu'à tous deux nous disons: *Ad multos et faustissimos annos!*

Mes frères, vous venez d'être les témoins attentifs et attendris d'une grande fonction. Dans la splendeur des rites sacrés, vous avez vu s'accomplir l'un des plus sublimes mystères de l'Eglise catholique. Un simple prêtre est devenu évêque, et il peut maintenant faire retentir dans l'Eglise ces paroles de saint Paul aux Galates: "Quand un ange vous annoncerait un Evangile différent de celui que nous vous annonçons, qu'il soit anathème!" Quelles étonnantes merveilles se sont donc opérées dans ce nouvel Elu du Seigneur? Je voudrais vous le dire dans cet entretien.

Qu'est-ce qu'un évêque, mes Frères? A cette question, je réponds: c'est un homme que Dieu a établi pour être inter-

médiaire entre Lui, Dieu, et les autres hommes. Intermédiaire de vérité: de l'évêque il est écrit: "Celui qui vous écoute, m'écoute"; intermédiaire de réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu offensé. Jésus-Christ a dit: "Tout ce que vous aurez remis sur la terre, sera remis dans le ciel"; intermédiaire de prière: c'est par lui que les grâces et les bénédictions arrivent au peuple; intermédiaire du gouvernement de Dieu sur les hommes: "Obéissez à vos prélats, dit saint Paul, et soyez-leur soumis, car ils ont reçu la mission de veiller sur vous, et ils rendront compte de vos âmes."

Quelle étrange et sublime mission que celle qui fait de l'homme l'envoyé et le chargé d'affaires de Dieu lui-même! Ceux qui ne connaissent pas mieux, et ceux "qui blasphèment ce qu'ils ignorent," peuvent traiter avec indifférence ou mépris la mission que réclame l'Eglise catholique; mais pour nous, chrétiens, c'est dans cette grandeur et dans ces prérogatives du sacerdoce que nous voyons la sagesse et la bonté de Dieu pour nous.

Rappelons-nous l'histoire de notre rédemption. Le Fils de Dieu est venu sauver le monde. Il est venu tout d'abord "pour les brebis perdues de la maison d'Israël"; il a ensuite étendu sa mission aux hommes de toutes les nations et de tous les âges. Tous sont donc appelés à jouir des bienfaits de la rédemption. Or, afin que l'œuvre de sa rédemption se réalisât au profit de chacun, le Christ a établi l'Eglise, en la chargeant de perpétuer les bienfaits de sa mission.

Cette mission, l'Eglise l'accomplit par l'exercice de son bienfaisant ministère.

Toutefois, c'est moins l'Eglise qui agit que le Christ lui-même. Par elle, il ne fait que continuer son propre ministère divin; elle est son instrument et son organe. Ainsi, c'est le Christ qui enseigne par la voix de l'Eglise; Lui, qui

s'offre à l'autel par les mains de ses ministres; Lui qui, par les Chefs de l'Eglise, conduit et gouverne les fidèles.

L'union parfaite qui unit Jésus-Christ à son Eglise a fait appeler celle-ci son corps mystique. Nom d'une mystérieuse et parfaite signification! L'Eglise, en effet, est au Christ ce que le corps est à l'âme. De même que le corps n'est pas le principe de la vie et du mouvement, mais plutôt l'instrument dont l'âme se sert pour opérer au dehors, ainsi en est-il de l'Eglise. Elle vit, elle opère par l'esprit du Christ. C'est là sa vertu! C'est là son âme!

Cette doctrine nous montre bien la source de la dignité épiscopale; mais sans nous dire encore ce qui en fait le propre caractère. Continuons.

Le corps mystique du Sauveur a pour membres tous ceux qui sont chrétiens par le baptême. Et c'est l'Esprit-Saint, qui animant ce corps tout entier, permet au chrétien désireux du salut éternel d'acquiescer avec Jésus-Christ cette ressemblance, sans laquelle il ne peut y avoir pour nous, dit saint Paul, ni "vocation, ni justification, ni gloire."

Or, mes frères, comment les dons de cet Esprit divin sont-ils distribués dans l'Eglise de Dieu? C'est bien ici que nous voyons éclater la sagesse et l'amour du divin Fondateur de l'Eglise! Les dons de l'Esprit de Dieu sont aussi nombreux que variés, et ils seront distribués à chacun des enfants de Dieu, en proportion de ses besoins, et suivant les exigences de sa vocation particulière. Ainsi, l'humilité, la pureté du cœur, la haine du péché, sont des dons mis à la disposition de tous les cœurs, parce que tous sont appelés à la ressemblance du Fils de Dieu, à laquelle ces dons conduisent. Mais il y a des dons plus élevés encore: le divin Fondateur de l'Eglise les réserve à ceux que, par un choix particulier de son amour, il appelle à perpétuer sa mission de Rédempteur.

Quels sont donc ces dons supérieurs? C'est l'autorité qui unit; c'est la fécondité qui propage; c'est la sainteté qui édifie.

Ces dons qu'il a reçus de son Père, le Christ les communique aux chefs de son Eglise, afin que cette Eglise, qu'il aime comme son épouse, soit toujours, aux yeux de son Père, "glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable; mais sainte et immaculée." (Ephes., V, 27.)

Le Christ a donc imprimé à l'Eglise, dans l'unité de doctrine, dans l'unité d'obéissance, dans l'unité d'action, la ressemblance de l'union qui relie à sa personne adorable l'infirmité de notre nature. Et, depuis son origine, cette Eglise est apparue aux yeux des hommes, parmi les vicissitudes du temps, immuable dans sa doctrine et dans les lois de sa morale.

A ses côtés, la philosophie et la science ont souvent voulu secouer sa tutelle. Leurs théories et leurs démonstrations ont fait, quelque temps, l'orgueil de quelques adeptes: elles ont tour à tour fait banqueroute. Dans ce naufrage de tous les systèmes naturalistes de philosophie, de science — on pourrait en dire autant des gouvernements, — l'Eglise seule se dresse toujours, comme le rocher au milieu des vagues inconstantes et agitées. Elle demeure calme, et continue de proclamer majestueusement la vérité de Dieu, comme elle était en Jésus-Christ.

Vérité seule digne de nos destinées éternelles, seule aussi capable de sauver les peuples, quand ils savent la comprendre!

Or, cette vérité, pourquoi l'Eglise en a-t-elle le dépôt sinon pour y réunir les hommes dans "l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu"? (Ephes., IV, 13.) Et, cette unité elle-même, où en trouvons-nous le lien, sinon dans la

hiérarchie de l'Église? A Pierre d'abord, le Christ a donné la charge de paître, c'est-à-dire la charge de l'enseignement, du ministère et du gouvernement. Par Pierre, cette charge se communique aux chefs de toutes les Églises du monde. De Pierre, comme du chef, les dons du Christ se répandent sur tout le corps hiérarchique.

Le divin Fondateur de l'Église a donné à l'Épiscopat la fécondité qui propage.

Elle est abondante, certes, la source de vie que Notre-Seigneur a placée dans le ministère de ses prêtres! Ne peuvent-ils pas, au baptême, donner à Jésus-Christ de nouveaux enfants? Ne peuvent-ils pas, au sacrement de pénitence, rendre la vie à ceux que le péché a fait mourir? Ne peuvent-ils pas, à l'autel, faire descendre du trône de sa gloire l'auteur même de la vie, et le faire habiter parmi nous? Ne peuvent-ils point, par l'efficacité de leur apostolat, réaliser le souhait du Sauveur: répandre partout la vie, et une vie toujours plus abondante? N'est-ce pas enfin par leur ministère que les âmes se préparent, en se sanctifiant, à la possession d'une vie sans fin?

Ils peuvent tout cela; et pourtant, le sacerdoce n'est pas encore en eux dans toute sa perfection.

Mais que l'Église s'empare d'un prêtre, qu'elle souffle sur lui, qu'elle lui impose les mains, qu'elle verse l'huile sainte sur sa tête, qu'elle lui donne l'anneau comme à un époux, qu'elle lui remette l'évangile comme à un apôtre, qu'elle le fasse assoir sur un trône comme un juge et un roi, qu'elle l'arme de la mitre, comme un chevalier de Dieu, qu'elle lui fasse porter le bâton, comme un pasteur, en un mot, qu'elle en fasse un évêque!... Il pourra, non plus seulement nourrir les fidèles, et, selon la parole d'un saint Père, donner des enfants à Dieu; son pouvoir ira jusqu'à engendrer les pères

de ces enfants. Il pourra non-seulement ordonner des prêtres, mais encore armer lui-même d'autres évêques.

Avec tous ces pouvoirs, Jésus-Christ a donné à ses évêques une grâce particulière de sainteté qui édifie.

Oh ! quel besoin nous en avons ! N'avons-nous pas lu, dans le saisissement et presque avec épouvante, les épîtres pastorales de saint Paul ? N'y avons-nous pas vu par quelles vertus doit se signaler le prêtre parfait de l'épiscopat ? N'y avons-nous pas appris que l'évêque doit être l'exemple de son troupeau, par sa charité, sa foi, sa chasteté, et tout l'ensemble de sa vie ; qu'il doit être approuvé de Dieu comme un ouvrier irréprochable ; que, gardien-né des lois de Dieu et de la discipline sacerdotale, il doit offrir dans sa vie le miroir de la perfection qu'il veut obtenir des autres ?

Vous saviez tout cela, Collègue bien-aimé, et vous vous êtes ému, en voyant descendre sur vous un fardeau que l'Eglise déclare formidable aux anges eux-mêmes. Ayez confiance : vous n'avez pas épuisé la mesure des dons que le Christ vous réserve. Sa puissance achèvera en vous ce qu'elle y a si heureusement commencé.

Isaïe, lorsqu'il vit le Dieu des armées dans sa gloire, n'éprouvait plus que le sentiment de sa propre indigence. Mais un séraphin vola de l'autel, et lui appliqua sur les lèvres un charbon ardent. Le prophète se trouva transformé ; et au Seigneur qui cherchait à qui confier les messages de sa justice, il ose maintenant crier : "me voici, envoyez-moi !"

Les apôtres avaient le cœur lent à s'ouvrir, l'intelligence rebelle à comprendre. La majesté de leur Maître avait beau les subjuguier, son amour avait beau régner sur leur collègue, ils étaient encore légers dans leurs discours, mondains dans leurs pensées, terrestres dans leurs ambitions. Mais bientôt, par la vertu de la Pentecôte, tout ce vieil esprit disparaissait

sans retour; et, sur ses ruines, l'esprit de Jésus-Christ faisait croître des vertus dont la splendeur et la gloire illumineront à jamais le firmament de l'Église.

Mes Frères, il va bientôt se présenter devant vous l'Élu en qui l'Esprit de Dieu opère, en ce jour, ces hautes merveilles. Aux mérites qui, déjà, vous le rendaient cher, s'a jointe désormais l'éminente dignité des pontifes. Avec quelle joie, avec quelle vénération ne l'accueillerez-vous pas!

Console-toi, ô Église de Nicolet! Ton époux invisible du ciel a été l'Homme des Douleurs qui commut toutes les infirmités; ton époux de la terre marche, lui aussi, dans la voie royale de la sainte Croix. C'est ta gloire, assurément, d'être toi-même courageuse et forte sur le chemin du Calvaire. Mais comme l'angoisse étreint ton cœur d'épouse et de mère!

Console-toi, elles vont finir tes angoisses et tes alarmes. Il te sera donné de voir encore des jours ensoleillés de bonheur et de paix! Tu auras désormais, pour t'aimer et pour te diriger, deux pontifes qui concentreront sur toi les trésors de leur tendresse.

Vénérable Evêque de Nicolet, qui avez eu tant à souffrir, qui avez souffert à la façon des forts, permettez qu'en cette heureuse circonstance, votre frère unisse sa joie à votre joie, comme il a associé dans l'épreuve ses larmes aux vôtres. Le chef auguste de l'Église s'est lui-même laissé toucher, et il vous envoie un bon Cyrénéen pour vous aider à porter votre croix. Désormais, il sera auprès de vous ce Coadjuteur de votre choix et de votre confiance: " Il sera le soulagement de votre vie, le soutien de votre faiblesse, l'espoir de votre héritage. " (Tob., X, 4.)

Les vœux de chacun vont aussi, en ce jour, à la famille vénérée du nouveau pontife. Nous saluons dans l'élévation du plus cher de ses membres, la récompense de sa fidélité

traditionnelle aux vertus qu'elle se transmet comme le plus précieux des héritages.

Notre joie à tous, mes Frères, se manifestera principalement par nos actions de grâces envers le Dieu de miséricorde qui donne à son Eglise un pontife selon son cœur. Quand, à la fin de cette cérémonie, le Prélat consécrateur entonnera l'hymne de la jubilation, nous le remercierons joyeusement avec l'Eglise.

Et, pendant que retentiront les accents de la reconnaissance, le nouveau Pontife, enrichi des dons du ciel, parcourra vos rangs, pour répandre sur ceux qui lui sont réservés en héritage les bénédictions dont le Tout-Puissant l'a fait dépositaire, daigne le Seigneur agréer cet émouvant échange de bénédictions, de prières et de souhaits! Qu'il daigne lui-même, Prince de l'Eglise, nous bénir tous et nous enrichir des biens de la grâce et de la gloire, pour le temps et pour l'éternité! Ainsi soit-il!

Un des moments les plus attendrissants de cette cérémonie, dont toutes les parties, d'ailleurs, étaient bien propres à émouvoir, fut, sans contredit, lorsque le nouveau Consacré, revêtu de toute la majesté de son éminente dignité, s'avança à l'entrée du sanctuaire, à la rencontre de sa vénérable mère, qui, entourée de ses enfants et des autres membres de sa famille, attendait là, agenouillée, le cœur débordant de la plus suave émotion, la première bénédiction de son fils devenu un Prince de l'Eglise. Alors le chant solennel du "Te Deum" retentit, et Monseigneur de Tubuna, accompagné des évêques assistants, parcourut les rangs de l'assistance, en exerçant une des plus douces et des plus précieuses prérogatives de l'évêque: celle de bénir.

A l'issue de la cérémonie religieuse, l'adresse suivante fut présentée au nouvel évêque par M. Geo. Ball, M. P., maire de la Ville de Nicolet, accompagné de M. Sévère Goudreault, maire de la Paroisse de Nicolet, et Préfet du Comté.

Adresse des paroissiens de Nicolet.

A Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Simon-Hermann Braunault, Evêque de Tubuna, Coadjuteur de Nicolet.

Monseigneur.

Les paroissiens de Nicolet saluent avec bonheur votre promotion à la dignité épiscopale, et vous offrent leurs plus cordiales félicitations.

Dans notre Ville, si éprouvée depuis un an par de cruels désastres, qui ont déchiré le cœur du Père et des enfants, Vous nous apparaissez comme l'Elu du Seigneur, plein de force et de vie, confiant dans l'avenir, et portant dans vos mains des armes victorieuses: "*Fortitudo mea Dominus*" L'estime universelle dont Vous jouissez, les nombreuses sympathies que Vous avez reçues de tout le pays confirment hautement le choix judicieux de notre vénérable Prêlat, et nous inspirent une grande confiance dans le nouvel Elu que le Saint-Siège s'est empressé de couronner Evêque de Tubuna.

Vos talents, vos vertus, les études brillantes que Vous avez faites dans notre vieux Séminaire; les beaux succès remportés à Rome et dans les différentes fonctions qui vous ont été confiées; l'éloquence et la force de votre parole qui a touché bien des cœurs et laissé de profondes impressions dans l'esprit de vos élèves; tout nous fait présager des jours heureux et prospères dans la nouvelle carrière qui s'ouvre devant vous: "*Intende, prospere procede et regna!*"

Oui, Monseigneur, entrez et marchez dans cette voie glorieuse qu'ont suivie et que suivent encore vos illustres prédécesseurs, les Princes de l'Eglise. Votre mission est belle, noble et divine. Coadjuteur du Père d'une grande famille, Vous le voyez à vos côtés, affaibli et miné par une cruelle maladie, mais portant courageusement sur cette terre d'é-

preuves, et sanctifiées par la douleur, les soixante années d'une existence glorieuse. Il est le premier Evêque de Nicolet, notre chef, notre Père vénéré. Le souvenir de ses bienfaits est vivant parmi nous. Sa parole ardente et sympathique a laissé des traces ineffaçables dans nos âmes. Et, maintenant, après les luttes et les souffrances d'une vie passée au service de Dieu, il vous voit couronné, revêtu d'une force divine, et vous proclame son Frère, le Fils de sa tendresse: *Hic est filius meus!*"

Vous serez donc le Coadjuteur généreux et éclairé, le digne continuateur de ses œuvres, l'ami de tous, pour le bonheur et la prospérité de ce Diocèse. Guidé par les sages conseils de son expérience, et protégé par le dévouement et les sympathies de tous Vos enfants, Vous marcherez sûrement dans la voie du progrès, sous l'égide puissante de votre Maître: "*Fortitudo mea, Dominus,*" et Nicolet, nous l'espérons verra encore des jours sereins.

Ce sont là les vœux les plus sincères que nous formons pour Votre Grandeur:

Ad multos annos!

LES PAROISSIENS DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE NICOLET.

L'adresse des Nicolétains fut suivie de celle des paroissiens de Saint-David d'Yamaska, qui étaient représentés à la cérémonie du sacre par une délégation formée de M. J.-B. Comeau, N. P., parrain de Mgr Brunault, de M. Hormisdas Lebrun, maire, et de M. J.-D. Pepin, N. P. C'est M. H. Lebrun qui fit la lecture de cette adresse.

Adresse des paroissiens de Saint-David d'Yamaska.

*A Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault, Evêque de
Tubana, et Coadjuteur de Mgr de Nicolet.*

Monseigneur,

Chaque paroisse s'honore de donner à la Patrie des défenseurs illustres, à l'État des hommes éminents. Nous, paroissiens de Saint-David, nous sommes fiers de compter parmi les nôtres un Prince de l'Eglise.

Quelle joie à la nouvelle de votre promotion à l'épiscopat! Quelle louange à Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet, qui, dans sa sagesse éclairée, choisit votre bras pour appui, votre cœur pour partager l'amour qu'il porte à son troupeau! Quelles actions de grâces à Sa Sainteté Léon XIII qui exauce les désirs de notre premier Pasteur, et comble ainsi nos vœux! Ne soyez donc pas surpris, Monseigneur, si en ce jour d'ineffables souvenirs, sous les regards de votre bonne mère et de votre famille, Vous nous voyez en grand nombre réunis aux pieds de Votre Grandeur, ayant à notre tête un vénérable vieillard, Votre cher et bien-aimé parrain, pour Vous offrir, au milieu de cette illustre assemblée, nos plus cordiales félicitations, nos hommages et nos vœux les plus sincères.

Monseigneur, Votre enfance s'est passée dans notre humble village. Nourri et édifié par la piété d'une tendre mère et les vertus d'un père regretté qui jouit là-haut de sa récompense, élevé dans la crainte du Seigneur, grandissant sous l'influence de si nobles exemples, Vous avez vaillamment porté le joug du devoir et de l'obéissance. Elève modèle au Séminaire de Nicolet, parfait séminariste, professeur distingué, habile théologien et prédicateur éloquent, le succès a

toujours couronné Vos efforts, sans Vous éloigner du sentier de la vertu, Vous appuyant sans cesse sur Celui qui sera désormais Votre force: "*Fortitudo mea Dominus.*"

Puissiez-Vous continuer cette marche glorieuse dans la nouvelle carrière qui s'ouvre devant Vous. Puissiez-Vous aussi soulager et consoler notre Père vénéré, le premier Pasteur de ce Diocèse, épuisé par les douleurs d'une cruelle maladie, et le conserver longtemps à notre affection. Pendant quinze ans, il fut aussi notre Chef et notre Guide, et nous osons espérer qu'aidé de Votre force et de Votre jeunesse, nous jouirons encore longtemps de sa présence, de ses bienfaits et de ses lumières.

Vous serez donc le digne Coadjuteur d'un Père vénérable, le continuateur de ses œuvres, le protecteur dévoué de cette grande famille que Dieu confie à Votre garde et à Vos soins.

Comme témoignage de notre sympathie et de notre fidélité, nous Vous présentons cette croix pectorale (1) que Vous portez déjà sur Votre cœur. Veuillez accepter cette modeste offrande avec l'expression des sentiments respectueux et dévoués de Vos coparoiissiens.

Quelle faveur inappréciable si, chaque soir et chaque matin, lorsque Votre Grandeur quittera et reprendra ce symbole de foi et d'amour, Elle daignait se souvenir de sa paroisse natale, et appeler sur les familles qui la composent toutes les bénédictions du Ciel!

"Ad multos annos!"

LES PAROISSIENS DE SAINT-DAVID D'YAMASKA.

Monseigneur Brunault donna à ces deux adresses la réponse suivante:

(1) Cette croix pectorale avec la chaîne qui l'accompagne a une valeur de plus de \$300.

Messieurs,

La miséricorde de Dieu se manifeste à mon égard, ce matin, avec tant d'éclat que je me sens comme écrasé et anéanti; et les émotions qui se pressent en foule dans mon cœur sont tellement vives, qu'il se brise et menace de défaillir. J'ai présentes à ma mémoire toutes les ingrattitudes de ma vie, les grâces nombreuses, les faveurs extraordinaires dont j'ai été l'objet depuis mon enfance, et, à la vue de ces merveilles étonnantes qui viennent de s'accomplir sous mes yeux, je tremble et j'ai peur. Les saints, eux, savaient fuir ou se cacher pour échapper à la dignité épiscopale; et moi, malgré mon âge relativement jeune et mon inexpérience, malgré mon peu de science et de vertu, voici que, librement et volontairement, j'ai incliné ma tête sous la main du Pontife-Consécréteur pour recevoir l'onction qui fait les rois et les princes, et être couronné de la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ!

N'y a-t-il pas là témérité de ma part? Ah! messieurs, permettez-moi de le proclamer publiquement, si certains hommes inspirés du ciel ou favorisés de lumières spéciales, ont pu, sans se rendre coupables, rejeter sur d'autres le lourd fardeau de l'épiscopat; pour moi, pauvre comme je le suis, je ne me reconnais pas le droit de résister à la volonté de mes supérieurs, et je m'abandonne aveuglement à la divine Providence. Celui qui règne au plus haut des cieux, revêtu de gloire et de puissance, c'est Celui-là même qui m'a tiré de la poussière pour me placer parmi les princes de son peuple; et, j'en ai la confiance, il sera ma force et mon salut: "*Fortitudo mea Dominus!*"

Le Prophète royal n'hésite même pas à affirmer que Dieu est prêt à déployer en ma faveur, comme il l'a fait pour la Sainte Vierge, toute la puissance de son bras: "*Oleo sancto meo unxi eum... et brachium meum confortabit eum!*"... Ce qu'il me demande pour m'assister et me bénir, c'est de la bonne volonté. Eh bien! messieurs, il est possible que je pré-

somme trop de mes dispositions intérieures, mais, je l'ai juré, il y a un instant, prosterné au pied de l'autel : s'il y a quelque part une âme coupable qui ait besoin, pour se convertir, de la dernière goutte de mon sang, avec la grâce de Dieu, je la verserai de tout mon cœur ; s'il y a quelque part un amer calice à boire, il me semble que je puis l'épuiser jusqu'à la lie ; pour répondre à ma vocation et remplir fidèlement la belle, la noble et douce mission qui m'est confiée par le Saint-Siège, s'il faut du dévouement et de l'amour, je vous le promets solennellement, messieurs, je serai, du moins, un homme de bon vouloir, et j'aimerai ! . . .

Cette sainte Eglise du Christ, je l'aimerai comme la meilleure, la plus tendre des mères ; le Pontife de Rome, l'immortel Successeur de Pierre, je l'aimerai jusqu'à lui sacrifier ma vie pour la défense de ses droits et de ses privilèges ; le Chef bien-aimé de l'Eglise de Nicolet, le premier Evêque de ce Diocèse, celui que vous avez appris à vénérer et à aimer comme un père, celui qui vous a bénits tant de fois avec toute l'effusion de son âme, celui dont la parole ardente et sympathique a porté si souvent la lumière et la consolation dans vos cœurs, qui vous a comblés de tant de bienfaits, oh ! je veux être encore et toujours son fils de prédilection, l'ami sincère et dévoué de sa vieillesse, le coadjuteur généreux dont il a besoin au milieu de ses épreuves et de ses infirmités ! La main du malheur est venue le toucher, mais elle ne l'a pas écrasé, ni abattu ; jamais il ne s'est montré plus grand, plus évêque que le jour où il a vu disparaître, pour un instant, ses plus belles espérances. Messieurs, nous avons alors admiré sa foi et sa résignation, il nous a édifiés par sa religion et sa vertu ; en retour, nous lui donnerons nos cœurs, notre volonté, nos énergies !

Messieurs les maires de Nicolet, je vous remercie cordialement de l'accueil sympathique que vous voulez bien me faire au nom de tous vos concitoyens ; je vous remercie du témoignage d'estime que vous m'offrez en cette circonstance à jamais mémorable pour vous et pour moi.

Vous daignez applaudir au choix de mon humble personne : vous me saluez comme l'Elu du Seigneur vous m'exprimez

vos vœux et vos félicitations; veuillez le croire, tout ceci me touche profondément, et est un puissant motif de joie et de consolation pour votre premier Pasteur. Vous proclamez hautement, en présence de cette brillante assemblée de Princes de l'Eglise, de dignitaires ecclésiastiques, de ministres du sanctuaire et de personnes constituées en autorité dans les rangs de la société civile, l'esprit de foi et de religion qui a toujours distingué le bon peuple de Nicolet, et vous redites à tous l'attachement inaltérable que vous portez à Celui que j'ai mission d'assister dans ses travaux, et de soulager dans ses infirmités. Soyez bénis du ciel, et puissions-nous couler ensemble de longs jours de paix et de bonheur!

Messieurs les Délégués de Saint-David, votre présence, ici, en ce jour solennel, me rappelle tout un monde de souvenirs. . . Vous venez de la chère paroisse où j'ai coulé des jours heureux, où j'ai passé les premières années de ma vie. Aussi, le témoignage d'estime et de considération que vous me donnez aujourd'hui, les bons sentiments que vous exprimez à mon égard me vont au cœur, et je vous en suis infiniment reconnaissant.

Cette croix pectorale que vous me donnez et que je porte déjà sur ma poitrine, je vous en fais la promesse solennelle, lorsque je la reprendrai, chaque matin, vous rappellera à mon souvenir, et je prierai tous les jours de ma vie pour votre bien et celui de vos familles.

Je me réserve le plaisir, lorsque, répondant à la gracieuse invitation de votre digne euré, j'irai vous voir à Saint-David, de vous exprimer toute ma gratitude, non pas avec plus de cœur, mais d'une façon plus satisfaisante, et pour vous et pour moi.

Nous donnons, sans ordre de préséance, et telle qu'elle fut dans le temps publiée par les journaux, la liste aussi complète que possible des prélats et des prêtres qui ont assisté à la consécration et au banquet.

Sa Grandeur Mgr Bégin, Archevêque de Québec.
 Sa Grandeur Mgr Duhamel, Archevêque d'Ottawa.
 Sa Grandeur Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal.
 Sa Grandeur Mgr Gauthier, Archevêque de Kingston.
 Sa Grandeur Mgr Gravel, Evêque de Nicolet.
 Sa Grandeur Mgr Blais, Evêque de Rimouski.
 Sa Grandeur Mgr Beaven, Evêque de Springfield, E.-U.
 Sa Grandeur Mgr Larocque, Evêque de Sherbrooke.
 Sa Grandeur Mgr Cloutier, Evêque des Trois-Rivières.
 Sa Grandeur Mgr DeCelles, Evêque de Druzipara, Coadju-
 teur de Mgr de Saint-Hyacinthe.

1° Diocèses étrangers.

Rév. P.-A. Martin, O. M. I., représentant Mgr de Saint-
 Boniface.
 T.-Rév. M. H. Baril, V.-G., du diocèse des Trois-Rivières.
 T.-Rév. M. M. McAuley, V.-G. de Coaticook.
 Rév. M. L. Colin, P. S. S., Supérieur du Séminaire Saint-
 Sulpice de Montréal.
 Rév. M. P.-J. Am. Lefebvre, Supérieur du Séminaire de
 Sherbrooke.
 Rév. M. J.-A. Lemieux, Supérieur du Séminaire de Sainte-
 Marie de Monnoir.
 Rév. M. Am. Dumesnil, chanoine, Supérieur du Séminaire
 de Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. T.-G. Rouleau, Principal de l'École Normale de
 Québec.
 Rév. M. C. Beaudry, Supérieur du Collège de Joliette.
 Rév. P.-C. Adam, Prieur du Couvent des Dominicains,
 Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. G. Bourassa, Secrétaire de l'Université-Laval,
 Montréal.
 Rév. P. J. Jodoin, O. M. I., Provincial des Oblats, Montréal.
 Rév. P. L. Gladu, O. M. I., Université d'Ottawa.

- R. P. T. Filiatrault, S. J., Provincial des Jésuites, Montréal.
 Rév. P. E. Proulx, S. J., Montréal.
 Rév. P. C.-T. Couet, O. F. P., Ottawa.
 Rév. P. J. Bellemare, O. F. P., Lewiston, E.-U.
 Rév. M. J.-R. Ouellette, chanoine, vice-Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. A. O'Donnell, chanoine, Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. L. Perrin, P. S. S., du Grand Séminaire de Montréal.
 Rév. M. P.-A. Lajoie, P. S. S., du Collège de Montréal.
 Rév. M. J.-M. Beauregard, curé de Knowlton.
 Rév. M. J.-S. Larocque, de l'Évêché de Sherbrooke.
 Rév. M. J.-C. Arsenaux, de l'Archevêché de Québec.
 Rév. M. E. Roy, de l'Archevêché de Montréal.
 Rév. M. A. Bouvier, curé d'Acton-Vale.
 Rév. M. J.-G. Goudrean, curé de Thetford.
 Rév. M. P.-H.-A. Bernier, curé de Beaumont.
 Rév. M. C.-N. Ledue, curé de Roxton Falls.
 Rév. M. O.-A. Beaudry, chanoine, de l'Évêché de Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. G.-C. Richard, de Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. F.-E.-J. Casault, curé de Saint-Casimir.
 Rév. M. J.-I. Courtemanche, curé de Saint-Roch de Richelieu.
 Rév. M. Marcel Gill, curé de Granby.
 Rév. M. J.-P. Cardin, curé de Pike-River.
 Rév. M. J. Primeau, curé de Boucheville.
 Rév. M. J. Desaulniers, curé à Bridgeport, E.-U.
 Rév. M. O. Genest, Marlboro, Mass., E.-U.
 Rév. M. Geo. McCrea, curé de Saint-Joachim.
 Rév. M. Ant. Lamy, curé à Spencer, Mass., E.-U.
 Rév. M. L.-A. Senécal, curé de Saint-Thomas d'Aquin.
 Rév. M. A.-D. Gélinas, Yamachiche.
 Rév. M. F. Bonneville, curé à Chicopee, Mass., E.-U.
 Rév. M. R. Lamoureux, du Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir.
 Rév. M. O. Desorey, curé de Saint-Ours.

- Rév. M. J.-R.-E. Grandbois, du Séminaire de Québec.
Rév. M. P. Quinn, curé de Richmond.
Rév. M. L.-M. Laplante, curé à Berlin Falls, N.-H., E.-U.
Rév. M. C.-E. Brunault, curé à Holyoke, Mass., E.-U.
Rév. M. J. Gignac, du Séminaire de Québec.
Rév. M. T. Lachance, du Collège de Lévis.
Rév. P. L. Estévenon, Supérieur des Pères du S.-Sacrement.
Montréal.
Rév. P. L. Letellier, C. du T. S. S., Montréal.
Rév. M. Nap. Caron, chanoine, curé de Maskinongé.
Rév. M. N. Leclere, de Woonsocket, R. I., E.-U.
Rév. M. Jos. Marchand, curé à Three-Rivers, Mass., E.-U.
Rév. M. J.-H. Cousineau, Supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse.
Rév. M. J.-A.-H. Gignac, curé de la Cathédrale de Sherbrooke.
Rév. M. G.-A. Rainville, curé à Broekton, Mass., E.-U.
Rév. M. N. Rainville, Northampton, Mass., E.-U.
Rév. M. J. Kérouac, curé de Stoneham.
Rév. M. F. Jobin, du Collège de l'Assomption.
Rév. M. L. Arcand, du Séminaire des Trois-Rivières.
Rév. M. A. Lortie, du Séminaire de Québec.
Rév. M. W. Plamondon, curé à Readsboro, Vt., E.-U.
Rév. M. W. Alexander, de Holyoke, Mass., E.-U.
Rév. M. J.-E. Marcoux, curé à Indian Orchard, Mass., E.-U.
Rév. M. Arthur Saint-Louis, curé de Stanbridge.
Rév. M. Elie Blais, du diocèse des Trois-Rivières.
Rév. M. C.-Eug. Laflamme, de l'Archevêché de Québec.
Rév. M. E. Bourret, curé à Waterbury, Conn., E.-U.
Rév. M. F.-X. Vanasse, curé de Saint-Marc.
Rév. M. A.-A. Cormier, vicaire à Acton-Vale.
Rév. M. J.-O. Sylvain, de Pawtucket, R.-I., E.-U.
Rév. M. D. Ling, curé à Hinsdale, N.-H., E.-U.
Rév. M. E. Devoy, curé à Greenville, N.-H., E.-U.
Rév. M. Lessard, de Northampton, Mass., E.-U.
Rév. M. B.-J. McCaffrey, de Suncook, N.-H., E.-U.
Rév. M. A. Clément, curé à Fiskdale, Conn., E.-U.

- Rév. M. L.-O. Triganne, curé à Pittsfield, Mass., E.-U.
 Rév. M. F. Béland, chanoine, curé de Sainte-Ursule.
 Rév. M. L.-F. Gobeil, de Pittsfield, Mass., E.-U.
 Rév. M. L. Cormier, vicaire à Sorel.
 Rév. M. J.-A. Fauteux, de Warren, R.-I., E.-U.
 Rév. M. J. Dubois, de Hooksett, N.-H., E.-U.
 Rév. P. A. Barolet, C. SS. R., Sainte-Anne de Beaupré.
 Rév. M. G.-E. Dion, de Saint-Hyacinthe.
 Rév. P. C. Ducharme, C. S. V., Outremont.
 Rév. M. J. Généreux, de Orono, Me., E.-U.
 Rév. M. J.-B. Dupuis, curé de Saint-Antoine de Richelieu.
 Rév. M. M. Masson, vicaire à Saint-Barnabé.
 Rév. M. T. Joyal, curé de Saint-Stanislas.
 Rév. M. E. Duguay, curé du Cap-de-la-Madeleine.
 Rév. M. J.-T. Gravel, Saint-Jacques des Piles.
 Rév. M. G. Dauth, chanoine, de l'Archevêché de Montréal.
 Rév. M. L.-H. Duhamel, chanoine, curé de la Cathédrale de
 Saint-Hyacinthe.
 Rév. M. L. Denoncourt, de l'Evêché des Trois-Rivières.
 Rév. P. A. Bellemare, S. J., de Montréal.
 Rév. M. J.-B. Grenier, curé de Saint-Tite.
 Rév. P. Colombar-Marie, O. F. M., de Montréal.
 Rév. M. P. Proulx, curé de Saint-Séverin.
 Rév. Frère Provincial, des Frères du Sacré-Cœur, d'Artha-
 baskaville.
 Rév. Frère Visiteur, des Frères des Ecoles Chrétiennes, Mon-
 tréal.

2° du diocèse de Nicolet.

- Mgr Isaac Gélinas, P. R., V.-G., du Séminaire de Nicolet.
 Mgr P.-H. Suzor, P. R., de Nicolet.
 T.-Rév. M. L.-V. Thibaudier, V.-G., de l'Evêché de Nicolet.
 Rév. M. J.-A.-Fr. Douville, Supérieur du Séminaire de
 Nicolet.
 Rév. M. A.-N. Bellemare, du Séminaire de Nicolet.
 Rév. M. M.-G. Proulx, du Séminaire de Nicolet.

- Rév. M. L.-H. Lavallée, curé de la Cathédrale de Nicolet.
Rév. M. Jos. Blais, curé de Saint-Guillaume d'Upton.
Rév. M. J.-E. Tessier, curé de Warwick.
Rév. M. A. Desaulniers, curé de Stanfold.
Rév. M. A. Smith, curé d'Yamaska.
Rév. M. T. Quinn, curé de Drummondville.
Rév. M. Edm. Buisson, curé de Saint-François du Lac.
Rév. M. H. Alexander, Chapelain des Sœurs de l'Assomption de Nicolet.
Rév. M. L.-A. Buisson, curé de Saint-Norbert d'Arthabaska.
Rév. M. P.-A. Lebrun, curé de Saint-Germain de Grantham.
Rév. M. P.-A. Bellemare, curé de Sainte-Monique.
Rév. M. M. Marchand, V. F., curé de Gentilly.
Rév. M. A.-E. Raiche, curé de Bécancour.
Rév. M. J.-U. Tessier, curé de Victoriaville.
Rév. M. A. Paquin, curé de Saint-David.
Rév. M. V. S. de Carufel, curé de Sainte-Angèle.
Rév. M. Edm. Grenier, curé de Saint-Grégoire.
Rév. M. Edouard Brunet, curé de Saint-Célestin.
Rév. M. F.-E. Connolly, curé de Saint-Cyrille de Wendover.
Rév. M. F.-X. Lessard, curé d'Arthabaskaville.
Rév. M. G. Brunet, curé de Sainte-Sophie de Lévrard.
Rév. M. J. Foreier, curé de Saint-Eugène de Grantham.
Rév. M. E. P. de Courval, curé de Sainte-Clotilde.
Rév. M. M. Roy, curé de Saint-Thomas de Pierreville.
Rév. M. A. Blondin, curé de Saint-Bonaventure.
Rév. M. Z. Lahaye, chapelain de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville.
Rév. M. T. Boucher, curé de Saint-Wenceslas.
Rév. M. B. Prince, curé de Saint-Léonard.
Rév. M. P. Jutras, curé de Tingwick.
Rév. M. P. Bourassa, curé de Saint-Elphège.
Rév. M. N. Descôteaux, curé de Saint-Sylvère.
Rév. M. C.-E. Mailhiot, curé de Saint-Paul de Chester.
Rév. M. P.-O. Milot, curé de L'Avenir.
Rév. M. O. Mansseau, curé de Sainte-Brigitte des Saults.
Rév. M. A. Longval, curé de Sainte-Eulalie.

- Rév. M. Cl. Lafond, vicaire à Saint-Germain de Grantham.
Rév. M. Ed. Tessier, curé de Sainte-Perpétue.
Rév. M. F.-E. Baril, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. M. Laperrière, curé de Sainte-Hélène de Chester.
Rév. M. A. Côté, curé de Saint-Pie-de-Guire.
Rév. M. Is. Béland, curé de Saint-Fulgence de Durham.
Rév. M. Eug. Roberge, curé de Kingsey.
Rév. M. G. Landry, curé de Saint-Jean de Wickham.
Rév. M. A. Manseau, curé de Sainte-Anne du Sault.
Rév. M. F.-A. Saint-Germain, de l'Evêché de Nicolet.
Rév. M. P. Cardin, curé de Saint-Samuel.
Rév. M. E. Boisvert, curé de N.-D. de Pierreville.
Rév. M. A. P. de Courval, desservant de Wickham.
Rév. M. A. Gouin, curé de Saint-Pierre les Beequets.
Rév. M. A. Desilets, curé de Saint-Louis de Blandford.
Rév. M. S. Béliveau, curé de Kingsey-Falls.
Rév. M. A.-O. Papillon, curé de Sainte-Gertrude.
Rév. M. C. Côté, curé de Sainte-Christine.
Rév. M. O. Mélançon, curé de N.-D. du Saint-Rosaire.
Rév. M. Jos. de Gonzague, missionnaire des Abénakis, Pierre-ville.
Rév. M. V. Saint-Germain, curé de Sainte-Marie de Blandford.
Rév. M. R. Joyal, curé de N.-D. de la Visitation.
Rév. M. S. Poirier, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. F. Cantin, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. Edm. Châtillon, de l'Evêché de Nicolet.
Rév. M. O. Dubois, vicaire à la Cathédrale de Nicolet.
Rév. M. Geo. Desilets, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. B. Morin, vicaire à Saint-François du Lac.
Rév. M. J.-A. Houle, vicaire à Sainte-Brigitte des Saults.
Rév. M. A. MacDonald, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. R. Généreux, vicaire à Bécancour.
Rév. M. C.-E. Provencher, vicaire à Arthabaskaville.
Rév. M. G. Bourbeau, desservant de Saint-Éphirin de Courval.
Rév. M. M. Manseau, missionnaire de Moose Park.

- Rév. M. Elz. Mondou, vicaire à Warwick.
Rév. M. C.-E. Joyal, vicaire à Saint-Grégoire.
Rév. M. E. Janelle, desservant de La Baie.
Rév. M. G. Labissonnière, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. N. Pépin, vicaire à Sainte-Monique.
Rév. M. S. Edge, vicaire à Victoriaville.
Rév. M. L.-J.-B. Durocher, vicaire à Saint-Guillaume d'Up-
ton.
Rév. M. C. Arsenault, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. V. Lesire, vicaire à Gentilly.
Rév. M. A. Côté, vicaire à Saint-Cyrille.
Rév. M. A. Camirand, du Séminaire de Nicolet.
Rév. M. C. Clerk, du Séminaire de Nicolet.
-

Le Banquet.

Le banquet qui suivit immédiatement la cérémonie de la consécration fut donné par l'Évêché de Nicolet, dans la superbe maison des révérendes Sœurs de l'Assomption. Les bonnes religieuses avaient déployé toutes les ressources de leur talent culinaire et tout leur zèle dans la préparation de ce banquet ; aussi, ont-elles réussi à charmer tous les convives. Décorations splendides, tables invitantes, service parfait, musique harmonieuse, c'était un ravissement complet, un coin du ciel transporté sur la terre.

Le besoin que chacun ressentait de communiquer la joie que lui causait l'heureux événement du jour, le plaisir de rencontrer, comme par hasard, à ses côtés, un ami d'antan, un vieux camarade d'étude perdu de vue depuis longtemps, l'entraînait enfin qui caractérise les vraies agapes fraternelles, domina bientôt, de sa note gaie et vibrante, le fracas obligé du service, pour ne plus faire entendre que l' "*Exiit sermo inter fratres.*"

A la table d'honneur, S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec présidait, ayant à ses côtés Nos Seigneurs Brunault, Blais, Larocque, et Nos Seigneurs Duhamel et Beaven ; en face, Monseigneur l'Évêque de Nicolet, avec Nos Seigneurs Bruchési et Cloutier, à sa droite, et Nos Seigneurs Gauthier et DeCelles, à sa gauche.

Vers la fin du banquet, M. le Grand-Vicaire L.-V. Thibaudier présenta, au nom du Clergé du Diocèse de Nicolet, la belle adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Simon-Hermann Brunault, Evêque de Tabuna, et Coadjuteur de Monseigneur Elphège Gravel, premier Evêque de Nicolet.

Monseigneur,

Personne ne prend un intérêt plus légitime à l'événement de ce jour que nous, qui composons le Clergé du Diocèse de Nicolet. Aussi, nous ne voudrions pour rien au monde perdre cette occasion de Vous offrir nos félicitations les plus sincères, Vous souhaiter la plus cordiale bienvenue, et Vous prier d'agréer, avec l'hommage de nos respects, l'expression de nos vœux les plus ardents pour le succès de la mission que le Saint-Siège vient de Vous confier au milieu de nous. Nous sommes heureux de le faire, en ce jour mémorable pour Vous et pour nous, alors que nous voyons réunis autour de Votre personne tant d'illustres archevêques et évêques, de prélats distingués, un clergé nombreux, grand nombre de parents et d'amis, Votre pieuse et tendre mère surtout, qui rapportera de ces fêtes un souvenir capable d'enbaumer toute sa vie, car d'elle aussi on dira avec vérité: "*Conservabat omnia verba haec, conferens in corde suo.*"

Vous entrez, Monseigneur, dans l'administration d'un diocèse qui paraît avoir prospéré depuis sa création. Onze paroisses nouvelles ont été créées. Notre Séminaire, dont vous êtes l'enfant de prédilection, n'a jamais été plus prospère. Un humble évêché a été construit. La ville épiscopale a été dotée d'une Maison-Mère des Sœurs de la Charité, d'une Maison-Mère du Précieux-Sang, d'une Académie Commerciale, sous la conduite des chers Frères des Ecoles Chrétiennes. A Arthabaska, les Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont planté une branche de leur ordre. Les Frères du Sacré-Cœur ont plus que triplé leur Maison Provinciale, ont bâti une chapelle monumentale, ainsi qu'un Noviciat et un Scolasticat, et ont fondé le Collège

Commercial de Saint-Guillaume. Nos Sœurs de Charité ont ouvert trois maisons dans le Nord-Ouest, chez les sauvages; et nos bonnes Sœurs de l'Assomption, dont l'hospitalité nous est aujourd'hui si opportune, et qui ont bâti récemment à Nicolet un des plus beaux couvents de la Province, ont aussi trois maisons dans le Nord-Ouest, et quatre maisons aux États-Unis, dont trois sous la houlette paternelle de Monseigneur l'Evêque de Springfield. Et, durant ces quinze années, quinze nouvelles églises ont été bâties; treize autres ont été restaurées; trente-huit nouveaux presbytères ont été construits. Et, si des circonstances fâcheuses n'étaient pas survenues, Nicolet aurait aussi sa Cathédrale. Tout paraît en voie de progrès.

Mais, depuis plusieurs années déjà, la maladie mine la santé de notre bon Evêque. Ne pouvant suffire à la besogne, il a demandé un Coadjuteur. Ses yeux se sont arrêtés sur Vous, Monseigneur. Léon XIII a accédé à son désir, en Vous nommant Evêque de Tubuma et Coadjuteur "*cum futura successione*" de Monseigneur notre Evêque.

Monseigneur, soyez le bienvenu au milieu de nous! Vous êtes l'Élu du Seigneur. Le Clergé de Nicolet le reconnaît, et remercie de tout cœur Notre Saint-Père Léon XIII d'avoir bien voulu combler les vœux de notre premier Pasteur et les nôtres, en Vous désignant comme notre futur Père.

Soyez le bienvenu! Nous avons à notre tête un Père souffrant qui a besoin d'être soulagé. Hier, Vous étiez son fils de prédilection; Vous êtes aujourd'hui son frère, son bras droit: "*Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma.*" Conservez-nous-le longtemps; sa longue expérience des hommes et des choses, son ardent charité, son incomparable résignation ne sauraient exercer qu'une salutaire influence sur Vos futures destinées.

Soyez le bienvenu! Vous avez grandi parmi nous, nous Vous connaissons, nous avons foi en Vous; nous avons foi dans Vos talents, nous avons foi dans Votre science, nous avons foi dans Votre vertu, nous avons foi dans Votre savoir-

faire, surtout depuis que Vous nous avez révélé le secret de Votre valeur: "*Fortitudo mea Dominus!*"

Et, résumant tous les sentiments que je viens d'exprimer, je Vous adresse, au nom de tout le Clergé de ce Diocèse, le salut de la Sainte Liturgie: "*Ad multos annos!*"

Le Clergé du Diocèse de Nicolet.

Nicolet, le 27 décembre 1899.

Réponse de Mgr Brunaut:

Monsieur le Grand Vicaire,

Je ne vous le cacherais pas, il m'est singulièrement agréable, en ce jour, de recevoir, par votre intermédiaire, les félicitations, les hommages et les vœux du Clergé de Nicolet.

De tout temps, vous avez été, dans l'administration diocésaine, le bras droit de celui qui vous a aimé comme un père et que je voudrais être capable de servir avec le dévouement que vous avez su apporter toujours.

Les liens d'une amitié forte et sincère nous unissent depuis notre enfance; les premiers principes de notre formation morale et intellectuelle, nous les avons puisés, tous deux, à la même école et dans la même famille; nous avons grandi ensemble, pour ainsi dire, sous l'œil de la même mère; nous avons été l'objet des mêmes tendresses et de la même sollicitude; de sorte que c'est plus qu'un membre distingué du Clergé de ce Diocèse qui me souhaite aujourd'hui la bienvenue au nom de tous, c'est plus qu'un ami, c'est un frère véritable qui n'a qu'à écouter son cœur pour m'exprimer les sentiments de la plus exquise délicatesse, et faire vibrer les fibres les plus intimes de mon âme.

Messieurs, je suis loin de mériter l'estime et la confiance que vous me témoignez présentement. Je me reconnais bien indigne d'être placé un jour à votre tête; mais je ne suis

nullement surpris de votre générosité à mon égard et de votre bienveillance. J'ai vécu au milieu de vous, j'ai pu apprécier vos qualités et vos vertus, l'esprit de soumission qui vous anime envers le Saint-Siège, et, par-dessus tout, l'affection douce et suave que vous portez à notre vénéré Père et Pasteur, et qui a été sa grande consolation au milieu de ses rudes épreuves. Vous l'avez vu souffrant et miné par la maladie; vous l'avez vu, un moment, craindre pour les jours de celui qu'il a aimé plus que lui-même; vous savez qu'il voit aujourd'hui se réaliser le plus ardent de ses désirs, et vous bénissez le ciel de lui avoir donné le coadjuteur de son choix, parce que vous espérez qu'il vivra plus longtemps, qu'il pourra compléter son œuvre dans le Diocèse et qu'il me sera peut-être permis de lui rendre moins lourd et moins pénible le fardeau de l'épiscopat.

Ces sentiments vous honorent, Messieurs; ils me réjouissent et ils rediront hautement votre foi et votre religion.

Je veux être, auprès de mon Evêque, le mandataire fidèle du Saint-Siège: "*cujus ope in gravi onere episcopali ferendo levamen acciperet*;" (1) je veux marcher sous sa direction sage et éclairée, mettre à profit sa longue expérience des hommes et des choses, et n'agir en tout et partout que selon son bon plaisir: "*quatenus ipse voluerit ac mandaverit*." (2) Certes, il me manque beaucoup, je le sais, pour remplir dignement cette noble mission, mais je compte sur l'assistance du Saint-Esprit: "*Non ad mensuram dat Deus Spiritum Filio*;" je compte sur le bon vouloir, le dévouement, l'esprit de sacrifice et de générosité de chacun d'entre vous; et, permettez-moi de le dire, je compte un peu aussi sur ma bonne volonté, et sur mon grand désir de vous être agréable. Avec la grâce de Dieu, vous trouverez en moi, Messieurs, un ami un frère toujours prêt à vous rendre service, toujours heureux de vous tendre la main, toujours franc et loyal.

Le souvenir de ce jour restera à jamais gravé dans mon cœur, et veuillez croire à mon éternelle reconnaissance.

(1) Tiré des Bulles de Mgr Brunault.

(2) *Ibid.*

Mgr Brunault remercia ensuite Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec de sa bienveillance à son égard. Il exprime aussi sa reconnaissance aux autres archevêques et évêques qui sont venus rehausser de leur présence l'éclat de la fête du jour, et il termine en priant Monseigneur l'Evêque de Nicolet de vouloir bien prendre la parole pour satisfaire aux légitimes désirs des convives.

Quand Monseigneur Gravel se leva pour répondre à l'invitation de son Coadjuteur, il fut salué par une formidable salve d'applaudissements. Sa bonne et paternelle figure qui portait la trace profonde de la cruelle maladie qui le mine, l'émotion dont on voyait que son âme était remplie, étaient bien propres à lui gagner d'avance toutes les sympathies. Mais à peine eut-il commencé à parler qu'à cette sympathie vint s'ajouter la plus sincère admiration. Pour exprimer les sentiments qui se pressaient dans son âme, Monseigneur Gravel retrouvait encore son éloquence des beaux jours. Les pensées les plus élevées, les sentiments les plus délicats trouvaient leur facile expression dans sa diction abondante, et, à mesure que le *mens divini* agitait son intelligence et son cœur, le charme toujours croissant de sa parole venait ravir la foule de ses auditeurs. Aussi, quel respectueux silence; quels applaudissements parfois!... on sentait que les prêtres de Nicolet étaient fiers de leur vieil évêque.

Malheureusement, après trois ans, nous ne pouvons plus donner qu'un pâle résumé de cette brillante improvisation, la plus belle que nous ayons jamais entendue.

* * *

“ Messieurs, dit à peu près Monseigneur Gravel, je suis, il faut bien l'avouer, la victime d'un destin néfaste. J'ai pris un coadjuteur pour m'aider, et, voyez, à peine est-il consacré que me voilà presque forcé de faire même sa besogne!... Pourtant, j'aurai trop besoin, dans l'avenir, des

services de Monseigneur de Tubuna pour ne pas le satisfaire en ce moment, et je crois que c'est de bonne politique. . .

D'ailleurs, je sentais, moi aussi, le besoin d'exprimer bien hautement toute la joie que me cause votre présence, Messieurs, ainsi que la vôtre, messieurs les membres du Clergé, et les autres messieurs. Merci, pour ce témoignage de bienveillance que vous me donnez dans cette circonstance, une des plus précieuses de ma vie ! C'est, en effet, pour moi aussi un jour de fête exceptionnellement joyeuse que celle qui nous voit réunis et les évêques, et les prêtres, et tous ces laïques distingués. . . C'est aujourd'hui que je reçois le gage le plus sacré de la bonté paternelle dont Sa Sainteté Léon XIII a toujours voulu user envers moi ! . . . Pauvre pilote, affaibli, écrasé que j'étais par la maladie et par les épreuves, je ne pouvais plus apporter au gouvernail de la direction diocésaine que la puissance d'un bras mal affermi ; je ne pouvais plus donner à cette Eglise de Nicolet que j'ai tant aimée les sollicitudes incessantes que, dans l'état de formation relative où elle se trouve, elle avait droit d'attendre de son premier Pasteur ! J'ai alors tourné avec confiance et avec amour mes regards suppliants vers le phare lumineux du Vatican ; et le Pilote Suprême de la barque de l'Eglise, l'Auguste Chef de la chrétienté a eu pitié de ma détresse et de mes larmes, et m'a envoyé une force nouvelle : "*Fortitudo*", une force qui devait prendre son principe dans celle du Christ lui-même : "*Fortitudo mea Dominus!*" . . .

Vous êtes, Monseigneur de Tubuna, ce gage vivant et chéri de l'intérêt que S. S. Léon XIII n'a jamais cessé de porter au Diocèse de Nicolet, et à son Evêque ; et vous serez pour l'édifice spirituel de ce diocèse, dont la pierre angulaire est le Christ-Jésus : "*angulari lapide Christo Jesu,*" le lien puissant qui unira, qui cimentera entr'elles, sous l'influence de la charité, toutes les parties de ce corps que nous avons, vous et moi, mission de former pour la gloire et l'honneur de notre sainte Religion ! . . .

Hier, comme vous le disiez tantôt avec une ardeur que mon vieil âge vous envie, vous étiez, en vérité, mon fils de

prédilection; désormais et toujours, vous serez mon frère, vous serez le bras sur lequel j'aimerais à appuyer ma faiblesse de vieillard...; et vous aurez, vous, je le sais, le cœur qui saura donner le baume de la consolation à toutes mes douleurs! Aussi, protégé par votre amour fraternel (j'allais encore dire: filial!), aidé des services de votre générosité et de vos vertus, fortifié par votre opportune collaboration, je me berce du doux espoir de retrouver encore un peu de cette vie qui m'échappe, et pouvoir vérifier en mon humble personne, grâce à vous, cette parole de saint Paul: "*Quum infirmor, tunc potens sum!*"...

Monseigneur de Nicolet rappelle ensuite les liens de l'amitié qui l'a uni depuis longtemps avec le Vénérable Métropolitain de la Province Ecclésiastique de Québec, "amitié, dit-il, qui ne s'est jamais démentie dans la bonne comme dans la mauvaise fortune"; et, après lui avoir offert ses vœux de bonheur et de prospérité, il le remercie d'avoir bien voulu présider à cette grande solennité.

Nosseigneurs les Archevêques d'Ottawa et de Kingston, Monseigneur de Sherbrooke, Monseigneur des Trois-Rivières, Monseigneur de Rimouski, le "bon Monseigneur Blais", comme l'appelle Monseigneur Gravel, furent aussi l'objet de remarques excessivement gracieuses.

"Quant à vous, Monseigneur de Montréal, continua Monseigneur Gravel, il m'est très doux de saisir cette occasion pour vous exprimer publiquement toute la reconnaissance que je vous dois pour l'hospitalité si large et si généreuse dont, mes prêtres et moi, avons été l'objet de votre part, surtout lorsque des circonstances encore récentes ont nécessité notre séjour assez prolongé à Montréal. Aussi, non seulement je me plais à me dire votre ami, votre frère dans l'épiscopat, mais vous me permettez encore de me considérer un peu comme votre commensal. (Vous serez deux, désormais!... repartit Monseigneur Bruchési.) Merci, Monseigneur, pour cette nouvelle invitation; nous aurons avant longtemps, mon Coadjuteur et moi, l'avantage d'en profiter"

Puis, s'adressant à Monseigneur Beaven :

“ Vous rappelez-vous, Monseigneur de Springfield, il y a déjà plusieurs années, je vous rencontrai dans un train de chemin de fer? Après avoir causé de choses et autres, nous abordâmes la question alors agitée de la succession de Monseigneur O'Reilly, dont le siège était vacant depuis assez longtemps. La rumeur officieuse citait les noms de plusieurs candidats. Je vous dis alors: “ Father Beaven, ce ne sera ni celui-ci, ni celui-là qui montera sur le siège épiscopal de Springfield, mais ce sera vous-même! ” . . . Je ne suis, certes, ni prophète, ni fils de prophète; mais, malgré tout, je puis bien me vanter d'avoir prédit juste. . . au moins ce jour-là. Et je suis heureux, Monseigneur, que ma prédiction se soit accomplie! J'en suis heureux, d'abord, à cause du bien immense que vous accomplissez dans le diocèse que le Saint-Siège vous a assigné; j'en suis heureux, à cause de ces prêtres canadiens des Etats-Unis, dont la présence ici, en ce jour, nous est si agréable, et qui trouvent en vous, nous le savons, dans l'exercice de leur ministère parfois bien pénible et bien ingrat, la sympathie, la justice et la protection dont ils ont besoin.

Votre très honorable visite nous est d'autant plus précieuse, Monseigneur, que nous savons que, pour nous la procurer, vous vous êtes soumis aux fatigues d'un long voyage, et que vous avez même sacrifié la jouissance de passer en famille, auprès de vos vénérables parents, la fête du *Christmas*, si chère à tous les cœurs irlandais.

Vous êtes ici chez vous, Monseigneur; vous retrouvez, même au Canada, une grande partie de votre famille diocésaine. En effet, parmi ces prêtres canadiens qui nous environnent, plusieurs vous appartiennent, et, je le sais, ceux-là ils aiment, ils vénèrent leur évêque. Et Monseigneur de Tubuna lui-même n'a-t-il pas été un peu votre sujet, vu que vous lui avez permis souvent d'exercer son zèle dans votre diocèse, surtout dans l'importante paroisse que vous avez confiée à son frère distingué, M. le curé de N.-D. de Holyoke. Oui,

vous êtes ici chez vous, et cette Maison-Mère des Sœurs de l'Assomption qui nous abrite en ce moment est heureuse de vous dire par ma bouche toute sa reconnaissance pour la sollicitude vraiment pastorale que vous déployez en faveur des trois maisons de cette communauté qui ont été fondées dans votre diocèse.

Ce n'est donc un grand bonheur, Monseigneur, de vous adresser, au nom de tous, le souhait de bienvenue, de bonheur et de joie de votre nation: *Welcome! Merry Christmas!*"

Les paroles que Monseigneur Gravel adressa ensuite à Monseigneur DeCelles furent surtout empreintes de la plus touchante émotion. Il le remercia d'abord d'avoir bien voulu prêter le précieux concours de son éloquence à la glorification de cette inoubliable solennité; puis il évoqua le souvenir du vénérable évêque de Saint-Hyacinthe, Monseigneur L.-Z. Moreau, retenu chez lui par son grand âge et ses infirmités. "Vous êtes, lui dit-il, son fils de prédilection; c'est vous qu'il a choisi entre tous pour revêtir un jour son manteau d'honneur. Vous vivez en quelque sorte sur son cœur et vous en connaissez toutes les richesses. Vous ne serez donc pas surpris si, moi aussi, je me plais à le proclamer mon père, mon guide, mon consolateur, et si, au seul souvenir des bienfaits dont il a couvert toute ma carrière de prêtre et d'évêque, j'éprouve dans mon âme une de ces fortes émotions que la reconnaissance arrache à l'homme et que la piété filiale porte à Dieu!"

Nous avons pu retracer, à grands traits, quelques beautés de cette vraie *fleur* d'éloquence; mais ce que nous renouçons à faire, c'est d'en peindre l'éclat, le charme enchanteur, d'en exprimer enfin le parfum exquis:

Qui pingit florem, non floris pingit odorem.

Au Séminaire.

La réception qui fut faite par le Séminaire de Nicolet à Mgr Brunault et aux Prélats qui l'accompagnaient fut caractérisée par un cachet de solennelle grandeur et de respectueuse sympathie.

L'*Alma Mater* revoyait ce jour-là son enfant qui revenait à elle, mais tellement grandi, tellement ennobli, qu'à son tour elle s'inclinait devant lui avec une fière admiration. Elle avait, certes, le droit, la vieille et noble Maison, de montrer avec orgueil à la plus vénérable assemblée qui se soit peut-être réunie dans son enceinte, ce qu'elle appela les *joyaux de sa couronne d'honneur*; et, en redisant devant tous l'histoire admirable de ses élèves qui sont montés jusqu'à l'épiscopat, elle avait encore celui de dire, avec plus d'autorité que jamais, à l'étudiant d'aujourd'hui comme à l'étudiant de l'avenir: "*Inspice, et fac sicut exemplar!*"

Ce fut M. Geo. Courchesne, élève-finissant, qui, au nom du Séminaire, fit à Monseigneur Brunault la lecture de l'adresse de circonstance.

A Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Simon-Hermann Brunault, Evêque de Tubuna, Coadjuteur de Monseigneur de Nicolet.

Monseigneur,

Béni le jour qui nous donne un nouveau Pontife dans votre personne sacrée, déjà si chère à nos cœurs par tant de titres! Béni ce jour qui a vu couler sur votre tête l'huile

sainte, et, par l'imposition solennelle des mains du Pontife-Consécréateur, vous a donné la plénitude du sacerdoce, en vous faisant Evêque de l'Eglise de Jésus-Christ! Béni ce jour qui réjouit cette sainte Eglise catholique, parce qu'il lui donne un nouvel apôtre, selon le cœur de Dieu, et, en particulier, l'Eglise de Nicolet et son Vénéré Pasteur, dont vous serez l'appui et le coopérateur!

Où, Monseigneur, de toutes les joies et les allégresses que nous apporte votre élévation à la dignité épiscopale, il n'y en a pas de plus grande pour nos cœurs que celle de vous voir constitué le très digne Coadjuteur de notre très digne Evêque et Père, Monseigneur de Nicolet; car, nous le savons, les désirs et les vœux de son cœur sont comblés. Un écrasante épreuve et l'affaiblissement de sa santé étaient venus ensemble l'affliger et nous affliger. Nous lui avons donné alors, avec tout son clergé et tout son peuple, comme nous lui donnons encore, nos sympathies les plus sincères de fils dévoués et aimants. Mais l'appui et le soulagement dont il avait besoin ne pouvaient lui venir que du Père de toute miséricorde et de toute consolation et du Pontife Suprême, le Vicaire de Jésus-Christ, à qui seul appartient de pourvoir au gouvernement des Eglises peutielières, et de donner à leurs Pasteurs le secours opportun dont ils peuvent avoir besoin. Sa voix, appuyée de celles de ses Vénérables Frères dans l'épiscopat de cette Province, a traversé les mers et est allée, suppliante et confiante, demander à l'immortel successeur de Pierre, Léon XIII, secours et consolation. Ce secours et cette consolation ne se sont pas fait attendre; et, c'est vous, Monseigneur, qui avez été choisi par le Père commun des Pasteurs et des Fidèles pour les lui apporter, après avoir été désigné comme le plus digne d'être le coopérateur de celui qui est votre Evêque et notre Evêque, votre Père et notre Père.

Mille actions de grâces soient donc rendues à Dieu qui a exaucé ses vœux les plus chers, et à l'Immortel Pontife qui les a réalisés! A vous, Monseigneur, et à notre très respecté Prêlat et Père, les félicitations les plus empressées, les plus sincères, les plus cordiales, avec tous les meilleurs souhaits

de bonheur et de longue vie que nos cœurs peuvent vous offrir: *Ad multos et felicissimos annos!*

Votre élévation à l'épiscopat, Monseigneur, réjouit grandement aussi notre commune *Alma Mater*, le Séminaire de Nicolet, sur lequel elle fait rejaillir un nouveau rayon de gloire. Quel bonheur, en effet, pour cette maison de voir encore une fois un de ses fils, nous osons le dire, un de ses fils les plus privilégiés, un de ses membres dont elle s'est honorée et comme professeur et comme directeur, placé au rang des princes de l'Eglise, au moment où va se clore le premier siècle de son existence! Heureuse mère qui voit en vous le neuvième de ses fils couronnés de l'auréole épiscopale! Il lui est donc très agréable de vous saluer aujourd'hui comme l'une de ses gloires les plus élevées et en même temps celle qui lui donne les plus belles espérances pour l'avenir, puisque c'est de son sein et sur son cœur que vous avez été pris par la divine Providence pour être placé à côté du chef vénéré de ce diocèse, et le devenir vous-même plus tard, quand il plaira à Dieu de vous faire entrer dans l'héritage de cette portion de son troupeau.

En présence de cette auguste assemblée de vénérables archevêques et évêques, de prélats et de dignitaires, et de ce clergé nombreux et distingué, accouru de toutes parts, pour glorifier, Monseigneur, votre avènement à la dignité d'évêque, et se réjouir avec nous, en nous honorant ce soir de leur gracieuse visite, votre *Alma Mater*, toute fière du bonheur de vous recevoir aujourd'hui comme un prince de l'Eglise, et joignant votre nom à ceux de ses autres fils qui vous ont précédé dans la carrière épiscopale, peut dire, comme autrefois cette fière Romaine montrant ses enfants avec orgueil: "Voici mes joyaux!"

Vous êtes, Monseigneur, et ils sont les plus belles pierres précieuses qu'elle a données à l'Eglise, et qui reflètent sur cette maison bénie les plus brillants rayons de gloire. Comme autant de phares lumineux, ils marquent les différentes étapes de son existence bientôt séculaire, depuis son origine jusqu'au jour présent. Noble et auguste génération des plus

illustrés de ses fils que nous évoquons avec bonheur dans ce jour solennel, en vous voyant, Monseigneur, vous, le plus jeune de cette glorieuse phalange, prendre place parmi les chefs de l'Eglise, pour y continuer les grandes œuvres de vos prédécesseurs!

En 1822, moins de vingt ans après l'ouverture de l'humble "Ecole latine" de Nicolet, comme on désigna d'abord ce Séminaire, pour ne pas trop affaroucher les susceptibilités d'un gouvernement ombrageux à l'égard de toute œuvre catholique, ce fut un grand bonheur pour son illustre fondateur, Monseigneur Joseph-Octave Plessis, de voir le premier élève de sa chère maison élevé à la dignité épiscopale, et de pouvoir lui donner la consécration épiscopale de ses propres mains. Avec quelle joie il avait vu ce jeune et saint prêtre se vouer aux missions lointaines du Nord-Ouest, et comme il se croyait déjà bien payé des immenses sacrifices et des soucis sans nombre, que lui avait imposés la fondation de cette maison! "Voilà votre Séminaire, M. le Supérieur, écrivait-il à M. Raimbault, qui donne deux braves missionnaires à la Rivière-Rouge, à huit ou neuf cents lieues de Québec, savoir Messieurs Provencher et Dumoulin. Quand il n'aurait procuré que ce service à la Religion, ce serait assez pour nous dédommager, vous et moi, de la sollicitude qu'il nous donne depuis douze ans." Et puis, lorsqu'il vit ce digne apôtre du Nord-Ouest revêtu de la dignité épiscopale et repartant pour la pénible mission qui lui était confiée, il écrivit de nouveau au même pour lui exprimer toute la consolation qu'il éprouvait à la vue du zèle et de la vertu du premier des fils de sa maison de prédilection: "Monseigneur de Juliopolis à laissé Montréal... Ce brave homme sera béni de Dieu, je l'espère. Sa vertu me fait envie, et je m'estimerais heureux d'être digne de mon poste, comme il l'est du sien." Tel est le premier joyau du Séminaire de Nicolet!

1833 et 1837 furent des années qui ont fait époque dans les annales de cette maison, puisqu'elles virent deux de ses anciens séminaristes et professeurs les plus distingués promus à la dignité épiscopale: Monseigneur Gaulin, à Kings-

ton, et Monseigneur Bourget, à Montréal. Tous deux avaient été choisis comme régents et envoyés à Nicolet par Mgr Plessis lui-même, qui s'y entendait, et ils y demeurèrent les trois années complètes de leur cléricature. En présentant à M. Raimbault le second, qui devait illustrer le siège de Montréal et laisser après lui la réputation d'un saint, le grand évêque écrivait: " Le porteur de la présente est M. Bourget, charmant jeune homme qui n'a autre défaut que d'être un peu scrupuleux. "

1845 vient ensuite parmi les dates les plus glorieuses pour le Séminaire de Nicolet. Elle vit un autre de ses plus nobles fils monter, le quatrième sur le trône épiscopal, d'abord comme coadjuteur de Montréal, puis comme premier évêque de Saint-Hyacinthe: Monseigneur Jean-Charles Prince, de sainte mémoire aussi et dont les grandes œuvres demeurent comme témoignages toujours vivants de son zèle et de sa piété. Non seulement il fut élève de cette maison, mais il en fut un des professeurs les plus brillants, à une époque où elle comptait parmi eux les Holmes, les Crevier et les Ferland.

1851 nous apparaît bien glorieux dans les fastes de notre *Alma Mater*. Il nous montre un autre de ses plus illustres fils recevant à Rome même la consécration épiscopale, pour devenir successivement coadjuteur, puis administrateur et enfin archevêque de l'antique siège de Québec, et, en cette qualité, successeur des Plessis, des Panet et des Signay, les fondateurs et bienfaiteurs insignes de ce Séminaire, prédécesseur immédiat de l'Eminentissime Cardinal Taschereau, qu'il avait désigné au Saint-Siège pour lui succéder, et du très distingué Archevêque-Consécrateur de ce jour, qui rappelle, nous assure-t-on, la douce et sympathique figure du saint et savant archevêque Baillargeon.

Voici en quels termes le directeur de ce temps-là annonça à Mgr Plessis l'entrée de ce dernier à Nicolet, en 1814: " Le jeune homme protégé de M. Viau vient enfin d'arriver. Il est pour la Méthode; son nom est Charles-François Baillargeon; son âge, 16 ans. C'est un grand garçon, bien fait, bonne mine, et montrant de bonnes dispositions. " Quel bon-

heur aurait éprouvé le grand évêque, s'il avait pu prévoir que ce jeune homme, prenant place parmi ses chers enfants de Nicolet, et au nombre aussi de ses protégés, serait un jour un de ses illustres successeurs sur le siège de Québec!

1852 apporta de nouveau au Séminaire de Nicolet un immense sujet de joie: le sixième de ses fils était consacré évêque, et cette fois son évêque, puisqu'il devenait le fondateur du diocèse des Trois-Rivières, Monseigneur Thomas Cooke, de douce mémoire, dont le nom brille, avec celui du premier évêque de Saint-Boniface, en tête de la liste des premiers élèves de Nicolet, en 1803. Tous deux méritèrent, à la fin de leur cours, en 1808, le bulletin suivant, envoyé par le directeur à Mgr Plessis: " Parmi nos philosophes, les plus ingénieux sont Cooke et Provencher; les plus vertueux, Provencher et Cooke; les plus enclins à l'état ecclésiastique, autant que je puis le connaître, Provencher et Cooke. "

1867 est une des étapes les plus glorieuses de notre chère *Alma Mater*. Au lendemain de la grande fête des anciens élèves, en 1866, elle vit le septième de ses fils élevé à l'épiscopat, Monseigneur Louis-François Lafèche, qui venait de s'en éloigner à regret, après y avoir exercé avec le plus brillant succès ses talents et son habileté dans les importantes fonctions de professeur de philosophie, de préfet des études et de supérieur, et s'y être révélé comme un orateur hors ligne. Coadjuteur de Monseigneur Cooke, et son successeur sur le siège des Trois-Rivières, il a parcouru sa carrière épiscopale comme un géant, et la mort seule a pu lui arracher les armes des mains, pour l'endormir dans le doux sommeil du Seigneur, après une longue vie pleine de mérites, dont le souvenir ne s'effacera jamais.

1876 fut aussi une très heureuse année pour le Séminaire de Nicolet; elle lui donnait un huitième évêque parmi ses fils les plus distingués et les plus effectonnés: Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau montait sur le trône épiscopal de Saint-Hyacinthe, qu'il occupe encore avec toutes les vertus d'un saint, entouré de la vénération et de la piété filiale de son clergé et de ses fidèles, et qu'il occupera longtemps si nos

vœux joints à ceux de tout son diocèse et de l'Eglise entière du Canada se réalisent. C'est avec chagrin que nous le voyons aujourd'hui absent du milieu de cette vénérable assemblée, retenu chez lui par l'infirmité et ne pouvant partager les joies présentes de ses deux très chers fils et frères de Nicolet, et aussi celles de son *Alma Mater*, à laquelle il a voué une affection et un dévouement sans bornes, que rien n'a jamais pu ébranler et qu'il se plaît à manifester toujours. C'est lui, Monseigneur, et nous le proclamons avec la plus profonde reconnaissance, c'est lui qui vous a donné deux fois au Séminaire de Nicolet, et qui a été ainsi l'instrument de la divine Providence pour vous conduire au poste éminent que vous allez occuper, auprès de Monseigneur notre Evêque. Ah! qu'il serait heureux d'être présent à cette fête pour embrasser dans une égale affection paternelle ces deux fils de son cœur! Absent de corps, il y est au moins d'esprit et de cœur, nous en avons la certitude, et, agenouillé dans son oratoire, les mains tendues vers le ciel, il en implore les plus abondantes bénédictions pour eux et aussi pour la maison qui lui est si chère.

1899, enfin, avant de se clore, vient mettre au comble du bonheur et de l'allégresse tous les cœurs Nicolétains, en vous plaçant, Monseigneur, le neuvième sur la liste des évêques sortis du sein de cette maison; vous êtes donc la neuvième pierre précieuse qu'elle a fournie à l'Eglise, le neuvième joyau de sa plus riche et de sa plus brillante couronne! Béni le jour présent qui ajoute un si beau fleuron au diadème de notre *Alma Mater*!

D'autres voix et plus éloqu岸tes et plus autorisées que la nôtre, Monseigneur, ont proclamé les talents, les vertus, les belles et nobles qualités du cœur et de l'esprit qui vous distinguent et qui vous ont désigné au Pontife suprême, Vicaire de Jésus-Christ, pour vous appeler à la dignité épiscopale; nous y avons applaudi de tout cœur, et nous nous en réjouissons avec toute l'Eglise. Nous voulons, nous, élèves de cette maison, en nous unissant à ce concert de louanges si bien méritées, vous témoigner surtout notre affection et notre reconnaissance, et vous dire tout le bonheur que nous éprouvons

en vous voyant gravir les plus hauts degrés de la hiérarchie de l'Eglise et devenir un de ses Princes vénérés.

Vous avez, Monseigneur, bien des titres à notre affection ; nous nous plaisons à le reconnaître en présence de cette auguste assemblée et à vous l'exprimer avec toute la sincérité de nos jeunes cœurs. La charge de directeur que vous remplissiez avec tant de zèle auprès de nous depuis plusieurs années, la bonté vraiment paternelle que vous n'avez cessé de montrer dans le travail quotidien et ardu de notre formation morale et intellectuelle, votre constant dévouement à nos plus chers intérêts spirituels et temporels, ont fait de vous un père, un bienfaiteur, un ami, pour chacun de nous, et vous aviez su gagner, avec la confiance la mieux méritée, l'affection de tous les cœurs, des plus jeunes d'entre nous comme de ceux qui en sont les aînés. Aussi, lorsque la très heureuse nouvelle de votre élévation à l'épiscopat est venue soudainement nous causer la plus agréable surprise, après les épanchements première de la plus légitime joie, un sentiment de tristesse s'est emparé de nos cœurs, à la pensée que vous alliez nous quitter. Ah ! croyez-le bien, Monseigneur, ce sentiment dure encore, et ne peut être adouci que par la pensée que nous serons toujours près de Votre Grandeur, et l'objet constant de ses bontés et de sa sollicitude.

Daignez, Monseigneur, agréer l'expression de notre plus vive reconnaissance pour tous vos bienfaits à notre égard, et les vœux les plus ardents que nous formons en retour pour votre bonheur, votre prospérité, une longue et fructueuse vie dans les sublimes fonctions qui vous sont confiées. Encore une fois : "*Ad multos et felicissimos annos!*" pour Votre Grandeur et pour notre bien-aimé Père, Monseigneur de Nicolet.

Les Elèves du Séminaire de Nicolet

Ce 27 décembre 1899.

La lecture de cette adresse—touchante évocation d'un passé glorieux—fut écoutée avec un religieux intérêt. A chaque nom illustre dont on y célébrait la mémoire, l'assistance toute entière éclatait en applaudissements; mais ces applaudissements se changèrent en véritable ovation quand Monseigneur Brunault, qui laissait lire sur sa figure la vive émotion qui agitait son âme, se leva pour prononcer la belle réponse qui suit:

Messeigneurs, Messieurs,

Il y a vingt-six ans, un jeune homme, issu d'une humble famille, mais né de parents honnêtes et chrétiens, était conduit par la main de Dieu dans cette maison bénie pour y continuer ses études qu'il avait commencées au presbytère de sa paroisse natale. Ce fut un jour de joie et de bonheur que celui où il vint s'asseoir pour la première fois sur les bancs du collège, car il voyait se réaliser le plus beau rêve de sa vie. Celui qui appelle les Princes et les Rois, les Prêtres et les Evêques avait bien déposé dans son âme les germes d'une vocation sublime, mais personne ne paraissait le soupçonner, ni le curé du village, ni le père de l'enfant, et il avait été décidé qu'il resterait dans le monde. Les desseins du ciel, cependant, devaient s'accomplir. Le jeune homme avait pour mère la plus tendre, la meilleure de toutes les mères, et un jour, dans un épanchement secret, elle lui dit à l'oreille, avec un accent qu'elle seule était capable d'y mettre: " Mon enfant, aie confiance, sois bon, prie le Seigneur d'exaucer tes désirs, et si tu obtiens que le neveu de M. le curé t'enseigne les premières classes, ton père, qui t'aime tant, consentira à tout et tu iras au collège comme ton petit frère ". L'enfant suivit le conseil de sa mère; pendant deux ans, à la prière du soir qui se faisait en famille, il récita un *Pater* et un *Ave* à l'intention qu'elle lui avait suggérée, et, le 11 février 1871, M. Lhérault lui donnait sa première leçon de grammaire latine. Au mois de septembre 1873, Monseigneur Gélinas,

alors préfet des études, l'admettait en versification; le 25 août 1878, il revêtait l'habit ecclésiastique pour obéir à son directeur de conscience, le regretté et jamais oublié M. Thomas Caron; et le 29 juin 1882, Monseigneur Moreau, aujourd'hui le vénérable père de quatre évêques ici présents, lui conférait l'ordre de la prêtrise dans l'église de M. l'abbé Maxime DeCelles, alors curé de Saint-Roch de Richelieu, et maintenant le sympathique coadjuteur de Saint-Hyacinthe, et l'éloquent prédicateur de ce matin.

Ce jeune homme, vous le connaissez, M. le Supérieur; c'est celui que vous aimez jusqu'au point de l'exalter, comme vous venez de le faire par la voix d'un des aînés de cette communauté. Ce jeune homme, vous le connaissez, Monseigneur de Sherbrooke; il a eu le rare bonheur de vous avoir pour premier guide et conseiller dans le ministère paroissial. Ce jeune homme, Monseigneur de Nicolet, c'est celui que vous avez entouré toujours de votre bienveillance paternelle, et que vous avez sollicité du Saint-Siège, à l'exclusion de tout autre, pour être votre coadjuteur chéri, le consolateur de vos peines, l'appui de votre vieillesse et le gardien futur de l'Eglise de Nicolet.

Un jour, Monseigneur l'Archevêque de Québec, vous le conduisiez aux pieds du Souverain Pontife pour attirer sur sa tête une bénédiction spéciale. Plus tard, vous avez bien voulu, avec les autres Evêques de cette Province, le recommander au Saint-Siège. Ce matin, vous lui avez donné la consécration épiscopale, et, ce soir, il voit les prélats les plus distingués, un clergé nombreux, des citoyens éminents, réunis dans cette enceinte, pour acclamer d'abord le vénéré Pasteur de ce Diocèse et féliciter le Séminaire de Nicolet, mais aussi pour lui offrir le témoignage de leur estime et de leur considération. Huit évêques déjà sont sortis de cette maison, vos illustres prédécesseurs, Messieurs, sur les sièges de Québec et de Montréal, de Kingston, des Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe; et elle est heureuse, en ce moment, de les présenter à votre admiration et à votre reconnaissance. Le neuvième vient de lui être donné, et voyez comme elle est fière de l'offrir à l'Eglise et à la Patrie!

M. le Supérieur, je ne me fais illusion ni sur mes mérites, ni sur mes vertus; je sais bien que je ne suis pas digne de faire partie de cette noble phalange d'hommes distingués dont s'honore leur *Alma Mater*; mais il y a un titre qu'aucun autre ne partage avec moi et qui explique la joie extraordinaire qui brille sur tous les fronts: c'est que je ne suis pas seulement son élève, l'un de ses professeurs ou directeurs, je suis, permettez-moi de le proclamer hautement, son enfant véritable, son fils de prédilection. Au jour de l'infortune, alors qu'il ne me restait plus le sou et qu'il me fallait nécessairement renoncer aux études, elle m'a accueilli comme une mère bien-aimée, elle m'a pressé sur son sein, et je n'eus plus rien à payer, l'instruction, la pension, tout était gratuit.

Est-il besoin de dire que je l'aime, mon vieux Séminaire, et qu'il peut compter sur mon dévouement inaltérable et sur ma reconnaissance? Ici, messieurs, j'ai goûté la paix et le bonheur, j'ai senti les charmes de l'amitié forte et sincère, j'ai appris l'amour de la concorde et du travail "*Concordia et Labore*," de la Religion et des Beaux-Arts: "*Religioni et Bonis Artibus*." Ici, j'ai appris à aimer l'Eglise comme une mère et à respecter ses enseignements et ses chefs; ici, j'ai appris à aimer les âmes comme Jésus-Christ lui-même, j'ai été l'objet de tous les égards et de toutes les confiances. Comment pourrais-je t'oublier, ô Nicolet! toi qui m'as fait ce que je suis et à qui je dois tout après Dieu et mes bons parents!... Messieurs, je le jure, jamais le stigmatte de l'ingratitude ne s'imprimera sur mon front.

D'ailleurs, je ne serai pas le seul à lui vouloir du bien à cette maison bénie. Vous vivrez longtemps, Monseigneur de Nicolet, pour son bonheur et sa gloire; nous ne formerons qu'un cœur et qu'une seule âme, et, au jour de son triomphe, lorsqu'elle verra tous ses enfants réunis au pied du même autel et assis à la même table pour célébrer le centenaire de son existence et le remercier de ses bienfaits, vous pourrez répéter le cri de l'amour: "*Hic est filius meus in quo mihi bene complacui*;" et ces murs tressailleront d'allégresse, mille voix vous acclameront comme le premier Père de la

grande famille nicolétaine, votre nom sera chanté d'âge en âge, votre mémoire respectée et le souvenir de ce dernier bien-fait imprimé en lettres d'or dans le cœur de tous mes frères.

Mes chers amis, vous voulez bien rappeler, dans votre magnifique adresse, le peu que j'ai fait pour votre bien et votre formation morale et intellectuelle; vous oubliez mes défauts et mes imperfections pour ne vous souvenir que de ma bonne volonté. Merci de ce haut témoignage d'estime et de bienveillance, et laissez-moi vous dire qu'il m'est plus précieux que tout le reste; je l'emporte avec moi et je le conserverai jusqu'à la tombe.

Soyez toujours des élèves pieux et soumis; conservez avec soin le caractère de fraternité qui vous distingue; sachez apprécier à sa juste valeur le dévouement de vos supérieurs et de vos maîtres; ne perdez jamais de vue la grande affaire de votre vocation, et si un jour votre pieuse mère vous a dit, tout bas, dans l'intimité: "Mon enfant, aie confiance, sois bon et prie Dieu de te bénir," écoutez-la et ne craignez rien; peut-être aura-t-elle aperçu dans votre regard l'image de Dieu et pressenti dans son cœur le secret de vos sublimes destinées!

M. Louis Morin présenta ensuite l'adresse suivante à Monseigneur l'Archevêque de Québec et aux autres archevêques et évêques présents à la réception:

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec et Nosseigneurs les Archevêques et Evêques ici présents.

Messeigneurs,

Nous avons appris que le saint roi David, courbé sous le poids de l'âge et des infirmités, couronné de gloire et de vertu, dit un jour à Bethsabée, prosternée devant lui: "Salomon votre fils règnera après moi; il s'assiera sur mon trône, en ma

place. Appelez le prêtre Sadoc, le prophète Nathan et les princes de mon royaume pour qu'ils l'oignent roi d'Israël. Vous sonnerez de la trompette et direz: Vive le roi Salomon!" Monté sur la mule du roi David, Salomon fut conduit à Gihon, et Sadoc, ayant à ses côtés le prophète Nathan et les princes du sang royal, prit la corne d'huile sainte du Tabernacle et oignit le nouveau monarque. Aussitôt la trompette se fit entendre et toute la multitude acclama le nouvel élu. Une troupe de musiciens et de gens qui se réjouissaient d'une grande joie, jouèrent après lui et toute la terre retentit de leurs clameurs. (Reg. I.)

Ne nous est-il pas permis, Messesseurs, de voir en ces faits la figure des événements solennels qui se déroulent sous nos regards éblouis en ce jour? Notre vénéré Pontife, sentant trop lourd le manteau d'honneur et de gloire déposé sur ses épaules affaiblies par les douleurs de l'âge mûr, a désigné à l'avance celui qu'il désirait voir gravir les degrés de son trône, et son choix a été ratifié par le Souverain Pontife. Des fêtes grandioses ont été organisées pour la consécration de ce nouveau roi. Un nouveau Sadoc, Grand Prêtre de notre Province, enflammé par le souffle prophétique d'un nouveau Nathan, entouré des princes sacrés de notre royaume, les mains chargées d'huile sainte, lui a donné l'onction qui le sépare de ses frères, transforme son âme, l'admet aux banquettes des sublimes secrets de l'Agneau divin, et lui donne la vertu de faire planer sur nos têtes l'Esprit-Saint avec l'abondance de ses dons.

Quelles pures et saintes émotions se sont en ce moment précipitées dans nos âmes! Au milieu d'une foule recueillie de fidèles, de prêtres et de prélats éminents; au sein des flots d'éloquence et d'harmonie céleste, nous avons vu élever vers le ciel des mains encore humides du sang adorable, et faire pleuvoir sur nos têtes les dons les plus précieux du divin amour. Nous avons senti alors le besoin de décrocher nos lyres suspendues aux rameaux des grands pins de nos joyeux bosquets et d'entonner un hymne d'amour et de reconnaissance. Il nous tardait de voir le moment actuel, afin de publier so-

lennellement les titres honorifiques de notre nouveau Prince, les gloires de notre auguste Métropolitain, les vertus des Pontifes illustres ici présents, et bénir notre Père bien-aimé, Monseigneur notre Evêque, pour le bonheur et la joie de ce jour que nous lui devons.

Déjà une voix harmonieuse a chanté les brillantes qualités de l'esprit et du cœur, la sagesse, la vertu, les mérites de Monseigneur de Tubuna, digne Coadjuteur de Nicolet. Qu'il nous soit permis, à notre tour, de vous dire, Monseigneur l'Archevêque de Québec, notre vénération et notre reconnaissance.

Nous connaissons, Monseigneur, les hautes qualités de l'esprit dont Dieu a orné votre âme. Les vieux murs du Séminaire de Québec et de l'Université Laval nous ont renvoyé l'écho de vos enseignements remplis de sagesse et de grâces; l'immense territoire de Chicoutimi, sanctifié par vos courses apostoliques, le Cap Diamant, avec les vastes et plantureuses campagnes qui l'enchaînent, ont fait arriver jusqu'à nous l'éclat des armes mises entre vos mains par le Roi de l'univers. L'éloquence des œuvres accomplies au milieu des vôtres a, plus d'une fois, profondément remué nos esprits. Aussi, quand nous apprenions votre ascension au trône archiepiscopal de la Cité de Champlain, nous avons vivement applaudi à cet événement qui vous faisait le digne successeur des Laval, des Plessis, des Taschereau.

Nos zélés professeurs ont souvent exposé sous nos yeux le sublime tableau des talents, des vertus, du zèle, des actions héroïques qui ont fait resplendir la couronne de vos saints Prédécesseurs. Vous-même, Monseigneur, au milieu des hommages et des louanges que l'on vous adressait au jour de votre intronisation, vous avez solennellement publié que " le " siège épiscopal de Québec avait été occupé par des hon- " mes qui ont servi admirablement l'Eglise et l'Etat: par le " Vénéralle François de Montmorency-Laval, dont les mé- " rites déjà appréciés à Rome, laissent entrevoir au Canada " le moment où il pourra compter un de ses évêques au nom- " bre des saints inscrits au livre d'or de l'Eglise universelle;

“ par Monseigneur Briand, qui, après la cession du Canada
“ à l'Angleterre, sauva du naufrage notre liberté religieuse,
“ et refit, pour ainsi dire, la Nouvelle-France, comme les abeilles
“ les rebâtissent leurs nids renversés par l'orage; par Mon-
“ seigneur Plessis, dont la rare énergie sut arracher de nos
“ vainqueurs nos précieuses libertés civiles et religieuses;
“ par Son Eminence le Cardinal Taschereau, dont le savoir
“ et la vertu ont maintenu l'Eglise de Québec au premier
“ rang.”

En présence des grandes responsabilités qui allaient peser sur vos épaules, vous n'avez pas dissimulé vos craintes. Ces craintes, Monseigneur, étaient certes bien légitimes. Une bien grande mission vous était confiée, mais vous étiez l'Elu du Seigneur: Dieu vous avait choisi et préparé dès votre berceau. Il était allé vous prendre au milieu de vos frères pour vous placer parmi les Princes de son peuple, et vous charger de conduire son troupeau chéri dans les voies de la lumière et de la force. Vos rares vertus vous désignaient depuis longtemps à ce trône dont l'immortel Léon XIII vous commandait de gravir les degrés. Vous étiez digne de ceindre le bandeau royal de l'Eminentissime Prélat disparu, enveloppé dans les plis de sa pourpre sacrée, après avoir élevé le siège archiépiscopal de Québec au niveau des cathédrales et des basiliques du Vieux-Monde. Vous étiez digne de présider aux destinées religieuses de notre Eglise provinciale. Soyez donc béni, Monseigneur, et daignez avoir pour agréables les hommages et les vœux de bonheur qui s'échappent de nos poitrines enthousiastes. Soyez mille fois béni, car sur votre front auguste, vénérable, resplendit non seulement l'auréole d'une âme d'élite, non seulement une couronne de roi, mais la gloire la plus pure de vos illustres prédécesseurs!

En acceptant leur houlette pastorale, vous avez hésité des fruits de leurs angoisses et de leur sang. Le Séminaire de Nicolet est l'ouvrage de leurs mains. Dans ce monument, non moins célèbre par sa durée que par son histoire, il n'est pas une pierre qui ne porte l'empreinte lumineuse des saints évêques Plessis, Panet, Signay et de leurs héritiers. Votre

nom brille à côté de celui de ces infatigables apôtres de la jeunesse; il est écrit en lettres d'or dans nos archives et la postérité nicolétaine la plus reculée chantera vos louanges et bénira votre mémoire. Oui, elle redira à nos neveux et à nos arrière-neveux les refrains allègres qui font vibrer d'émotion le cœur de notre *Alma Mater*, rayonnante de joie de voir à vos côtés le neuvième de ses enfants, placé par vous sur un trône d'honneur, et tous ces Princes, ces Anges, venus de toutes les églises de votre province française, des églises de Kingston et de Springfield, pour applaudir avec nous et glorifier Celui qui règne au plus haut des cieux.

Au matin de la naissance de l'Enfant-Dieu, la grotte de Bethléem resplendit d'une grande lumière et les montagnes de la Judée se renvoyèrent l'écho des notes harmonieuses d'un cantique nouveau. C'était une troupe d'anges qui, ayant laissé leurs trônes de gloire et déployé leurs ailes de feu, étaient venus adorer le Nouveau-Né et annoncer l'heureuse nouvelle aux habitants de la terre.

Vous êtes, Messieurs, les anges de la terre, et vous avez quitté vos trônes d'honneur pour venir saluer le nouveau Christ. Comme eux, vous remplissez de gloire notre Maison. Comme eux, vous allez, chantant par le monde la gloire de Dieu et annonçant la paix aux âmes pures: "Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

Malgré notre jeune âge, nos cœurs ont souvent frémi au souffle brûlant de votre éloquence apostolique. Vos talents, vos vertus, votre zèle pour vos ouailles, et, en particulier, pour le bonheur des jeunes gens, ne nous sont point inconnus. Souvent la voix reconnaissante de la Patrie nous a raconté vos œuvres admirables, vos courses apostoliques, vos luttes de géants pour faire arriver aux hommes de tous les âges, de toutes les conditions, à temps et à contre-temps: *opportune et importune*, la lumière des divins enseignements. Nous savons votre activité, votre sagesse, votre prudence, pour la prospérité et l'honneur de notre Pays et des peuples qui vous sont confiés. Hommage donc à vous tous, Messie-

gneurs, et daigne l'Enfant de la Crèche arroser de ses larmes et de son sang la semence que vous avez jetée, abondante, dans les sillons lumineux tracés par vos labeurs, et faire descendre sur vos nobles fronts ses bénédictions les plus choisies ! Daigne aussi l'ange de Bethléem enrichir de ses dons divins l'esprit et le cœur de tous ces vertueux prêtres, de ces citoyens distingués, assis à notre banquet familial, et combler de ses faveurs signalées notre bien-aimé Père, Monseigneur de Nicolet !

Monseigneur, ces témoignages d'estime et de vénération, ces applaudissements enthousiastes, ce déploiement de pompe extraordinaire, ces flots d'éloquence, ces joyeux concerts qui envahissent nos jeunes âmes, à la vue de ce brillant auditoire, vous redisent bien solennellement combien nous savons nous associer respectueusement à vos joies comme à vos douleurs. Aussi, nous n'en doutons pas, comme le Roi-Prophète entendant les hymnes et les cantiques sublimes que faisaient naître la proclamation de son fils nouvellement consacré, vous dites dans le fond de votre cœur : " Béné soit le Seigneur, Dieu d'Israël, qui a fait asseoir aujourd'hui mon fils sur mon trône ! " Avec vous, nous bénissons le Seigneur, car il vous a donné ce matin un disciple bien-aimé. Comme votre divin Maître, à l'égard de celui qu'il aimait tant, vous introduisez ce disciple de prédilection dans l'intimité de vos sages conseils, vous lui permettez de reposer sa tête sur votre sein pour y entendre les battements de votre grand cœur. Désormais, vous l'aurez pour partager vos triomphes comme vos agonies, et, en retour, vous trouverez en lui un compagnon fidèle et dévoué, un coopérateur à vos volontés, à vos actions, un consolateur, un soutien ferme et assuré de votre vieillesse, un frère pour recueillir votre dernier soupir et clore vos paupières. Nous avons raison de bénir le ciel, de bénir l'Enfant-Dieu, de bénir le successeur de Pierre, d'avoir exaucé vos fervents désirs et établi l'enfant de votre amour pour veiller sur tous les jours de notre mère, l'Eglise de Nicolet.

Oui, Pontife immortel, seul Chef suprême de l'Eglise de Jésus-Christ, Léon XIII, toi qui, portes si noblement dans

tes mains toujours fermes les clefs pour ouvrir et fermer les cieux; toi qui éclaires et gouvernes si sagement près de trois cents millions de fidèles répandus dans l'univers entier, reçois nos actions de grâces, nos hommages, nos vœux de paix et de bonheur! Du haut de la tour où l'on t'a enfermé, élève tes yeux et tes mains vers le ciel, et fais descendre sur nous, avec notre digne Evêque, avec le Coadjuteur de notre bon Père, avec tous les Anges de la Bonne Nouvelle, une bénédiction qui nous fortifie au moment où va se clore l'année présente et se lever l'aurore d'un nouveau siècle qui verra, nous le souhaitons, le triomphe de ta cause sainte et glorieuse!

Laus Deo! Honor et gloria Pontifici nostro!

Les Elèves du Séminaire de Nicolet.

Le 27 décembre 1899.

Monseigneur Bégin répondit à cette adresse avec toute la noblesse de pensées, la bienveillante grandeur qui distinguent l'éminent Archevêque de Québec, en même temps qu'avec la grâce et le charme de diction du fin lettré.

* * *

Après cette réception, le nouvel Evêque, Monseigneur Brunaut, et tous les archevêques, évêques, prélats et prêtres présents ont pris le souper au Séminaire, l'*Alma Mater* de Monseigneur Brunaut. Comme le midi, la gaieté la plus franche n'a cessé de régner durant tout le repas: ce fut encore une véritable fête de famille.

* * *

A 7½ heures du soir, le même auditoire distingué se réunissait de nouveau dans la salle de récréation du Séminaire pour assister à une magnifique séance dramatique et musicale donnée par les élèves. La salle présentait un coup d'œil vraiment féérique; les colonnes étaient ornées de drapeaux et d'écussons portant les noms des Plessis, des Signay, des Ferland et des autres illustrations et bienfaiteurs du Séminaire de Nicolet.

Le nouvel Elu et les dignitaires ecclésiastiques firent leur entrée aux notes harmonieuses de la fanfare qui joua avec un brio remarquable une Marche Triomphale. Puis les élèves interprétèrent une magnifique tragédie en cinq actes, "Thomas Morus" — par l'abbé R.-F. Hamomy.

Voici la distribution de la pièce:

Thomas Morus, ancien Chancelier d'Angleterre.	J.-A. Sévigny
Henri VIII, roi d'Angleterre.	A. Dessurault
Cromwell, ministre du roi.	L. Morin
Howard, duc de Norfolk.	C. Bourgeois
Nevil, ami de Morus.	G. Courchesne
Edouard, fils de Morus.	E. Lebrun
Barnès, confirent de Cromwell.	A. Béliveau
Un officier.	R. Crochetière

Signeurs de la Cour, Gardes.

Cette tragédie renferme l'expression de très beaux sentiments religieux, et tous les acteurs se sont acquittés de leur rôle respectif de manière à mériter les applaudissements qui leur furent prodigués.

Le chœur des élèves a ensuite rendu avec succès un chant d'ovation en l'honneur de Monseigneur Brunault, poésie de M. L. Morin, élève de philosophie, mise en musique par M. O.-H. Châtillon, le vieux et sympathique professeur de musique du Séminaire.

Pour clore la séance, les élèves ont joué un opéra-comique, " Le docteur Vieux-Temps " — (adopté pour jeunes gens) — avec la distribution suivante :

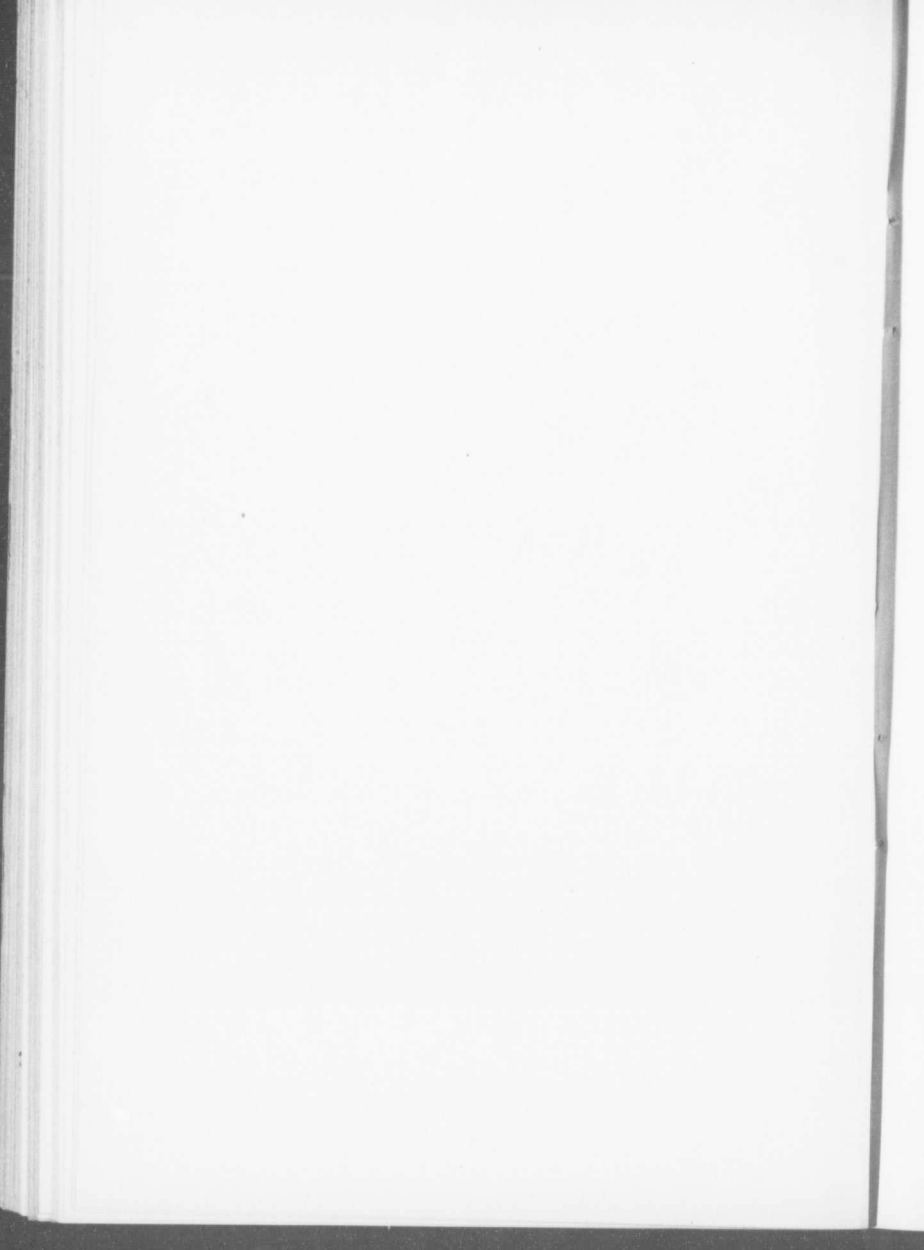
Géronte.....	T. Légaré.
Scapin ou Valère.....	A. Sévigny.
Crispin ou Dorante.....	C. Duguay.
Tomme }	(C. Giroux.
Marcel }	(W. Robichoux.

La scène se passe à Florence.

Les fêtes de la consécration épiscopale de Monseigneur Brunaut étaient virtuellement terminées. L'heure du départ allait sonner pour plusieurs. Mais, avant que de se quitter, les Anciens Elèves de Nicolet, encore tout émus par la solennelle grandeur du spectacle dont ils avaient été les témoins, enivrés des joies de l'amitié confraternelle qu'ils avaient goûtées, sentaient le besoin de redire, en présence de cette auguste assistance, la reconnaissance, l'attachement traditionnel qu'ils portaient toujours à leur vénérable *Alma Mater*; et, debout, mus par une même inspiration spontanée, ils entonnèrent, avec des voix qui vibraient d'émotion, avec une ferveur d'amour que rien ne saurait rendre, le vieux refrain de la famille nicolétaine :

O Nicolet, qu'embellit la nature !
 Qu'avec transports toujours je te revois ;
 S-us les frimas comme sous la verdure,
 Tu plais autant ~~comme~~ la première fois !

que



APPENDICE.

Visite aux Communautés de Nicolet.

Inmédiatement après le banquet, tous les dignitaires ecclésiastiques et les membres du clergé présents se rendirent dans la salle de réception des Révérendes Sœurs de l'Assomption, pour assister à une séance donnée par les élèves du Pensionnat, en l'honneur de Sa Grandeur Monseigneur Brunault, et des Archevêques et Evêques.

Le programme de cette séance a été exécuté d'une manière excellente qui fait honneur aux Révérendes Sœurs et à leurs élèves.

L'adresse suivante a été présentée à Nos Seigneurs les Evêques présents par Melle Anita Smith :

Messeigneurs,

Après que l'encens divin a porté jusqu'aux cieus les ardentes prières de la multitude, pieusement agenouillée aux pieds des autels; après que l'allégresse la plus vive et les transports les plus légitimes ont accueilli le nouvel Elu du Seigneur, Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault, Evêque de Tubana; après, dis-je, que Vos Illustrissimes Grands ont salué leur digne Frère dans l'Episcopat, l'honneur insigne de recevoir sa précieuse visite et celle d'un si grand nombre de Princes de l'Eglise et de ministres du Seigneur nous est accordé. Quelle allégresse pour nous, Messeigneurs, et quels accents pourrout redire nos transports!

Non, jamais assemblée aussi auguste n'a réjoui cette enceinte: il fallait un jour comme celui-ci, tout plein de merveilles divines, tout riche de célestes bénédictions.

Dans les sentiments de la plus affectueuse reconnaissance, nous vous offrons donc, Messeigneurs, et Vénérable Assemblée, les hommages les plus respectueux: car, grâce à votre honorée présence, les modestes démonstrations de la joie pourtant si expansive de nos cœurs revêtiront un mérite qui les rendra dignes d'être agréées de notre nouveau Pontife.

Le lendemain, jeudi, Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault célébrait sa première messe comme évêque au Séminaire, assisté du Rév. M. Jos. Marchand, curé à Three-Rivers, Mass., et du Rév. M. J.-M.-A. Genest, curé à Miti-neague, Mass., pendant que son frère, M. l'abbé C.-E. Brunault, et son confrère de classe, M. l'abbé E. Bourret, curé à Waterbury, Con., offraient aussi le Saint-Sacrifice aux chapelles latérales.

A dix heures de l'avant-midi, Mgr Gravel et Mgr Brunault se rendirent à l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes où ils furent l'objet d'une très belle réception. Les élèves exécutèrent avec beaucoup d'art de magnifiques morceaux de chant, et, par l'organe d'un de leurs confrères, M. Ernest Duval, présentèrent à Monseigneur Brunault l'adresse suivante:

*A Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault, Evêque de
Tabana.*

Monseigneur,

La nouvelle de votre élévation à l'épiscopat a été saluée avec enthousiasme par le clergé, la presse et les diocésains.

Les nobles qualités qui vous distinguent étaient bien propres à attirer à Votre Grandeur ce concert de louanges qui a eu ses échos sympathiques dans tout le Pays.

Il nous tardait, Monseigneur, de vous féliciter à notre tour; mais, si nos félicitations ont été tardives, soyez sûr qu'il n'en a pas été de même de nos prières. Depuis le jour de votre élection à la dignité épiscopale, elles sont montées ardentes et pieuses au ciel pour Votre Grandeur.

Hier, surtout, quand l'huile sainte coulait sur votre front pour vous donner la plénitude du sacerdoce, quand les chants d'actions de grâces mêlaient leurs solennels accents aux sublimes modulations de l'orgue, quand des flots d'éloquence rappelaient à une foule pieusement recueillie la grandeur des fonctions des évêques de la sainte Eglise de Dieu, nous unissions nos voix à ces hymnes harmonieuses pour chanter à notre tour notre respect, notre amour et notre reconnaissance.

Nous savons, Monseigneur, que, jusqu'ici, vous avez consacré vos talents et vos travaux à la formation morale et intellectuelle de la jeunesse: Votre Grandeur a donc un droit spécial à notre gratitude et à notre affection. Et, comme preuve de ces sentiments, nous vous prions de croire, Monseigneur, que nous saurons toujours nous distinguer par notre soumission, notre piété, notre amour du travail, et montrer enfin par toute notre conduite que

..... dans les âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Monseigneur de Nicolet,

Si la circonstance actuelle nous a autorisés à saluer votre digne Coadjuteur avant vous, c'est que nous savions encore que tous les sentiments que nous lui avons exprimés auraient leur retentissement dans votre grand cœur.

Nous savions aussi, Monseigneur, que l'évêque d'élite qui est appelé à vous aider dans vos fonctions épiscopales est de votre choix, et que le bonheur que vous éprouvez d'avoir un tel auxiliaire va rajouir vos années, faire reverdir votre santé, et vous conserver longtemps à l'affection de tous ceux qui sont soumis à votre houlette pastorale.

Malgré notre jeune âge, nous comprenons, Monseigneur, que l'année qui vient de s'écouler vous a apporté de lourdes

croix, et que les malheurs que vous avez essayés ont singulièrement contristé votre noble cœur. Mais votre grande âme, brisée mais non anéantie par les luttes de la vie, s'est élevée au-dessus de l'épreuve; votre figure a toujours rayonné de calme et de sérénité au milieu de l'adversité, et vos lèvres ne se sont ouvertes que pour adorer la volonté de Dieu et lui offrir l'hommage de votre admirable résignation.

Mais, ici-bas, pour les serviteurs du bon Dieu, l'épreuve touche souvent à la consolation: c'est ce qui a eu lieu pour vous, Monseigneur. La fin de cette année vous a ménagé une joie immense en vous montrant celui que vous avez demandé au Saint-Siège comme coadjuteur acclamé de tous, et en assistant hier à sa consécration épiscopale. Alors, comme l'Apôtre, Votre Grandeur a pu dire en vérité: "Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations."

Qui sait même si, à l'exemple du saint vieillard Siméon, vous n'avez pas entonné votre "*Nunc dimittis*"; mais en cela, permettez à vos petits enfants Nicolétains de vous dire, Monseigneur, que nous ne serions pas de votre opinion, et que nous avons aussi l'assurance que Monseigneur de Tubana, votre clergé et vos diocésains s'uniraient à nous pour interposer entre le ciel et vous un mur de prières si haut que les désirs les plus véhéments de Votre Grandeur ne pourraient même venir à bout de l'escalader.

Où, Monseigneur, "*Ad multos annos!*" C'est le dernier vœu de nos cœurs et nous espérons que le ciel saura l'entendre.

Les Elèves de l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes de Nicolet.

Nicolet, le 28 décembre 1899.

Dans l'après-midi du sacre, les Zouaves Pontificaux du diocèse de Nicolet se réunissaient dans le salon de l'Evêché pour présenter leurs félicitations et leurs hommages au nouvel Evêque, M. Oscar Rousseau, Commandeur de l'Ordre de

Saint-Grégoire-le-Grand, présenta l'adresse suivante, au nom de ses anciens camarades de l'armée du Pape :

*A Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Simon-Hermann Bru-
nault, Evêque de Tubana, Coadjuteur de Monseigneur
de Nicolet.*

Monseigneur,

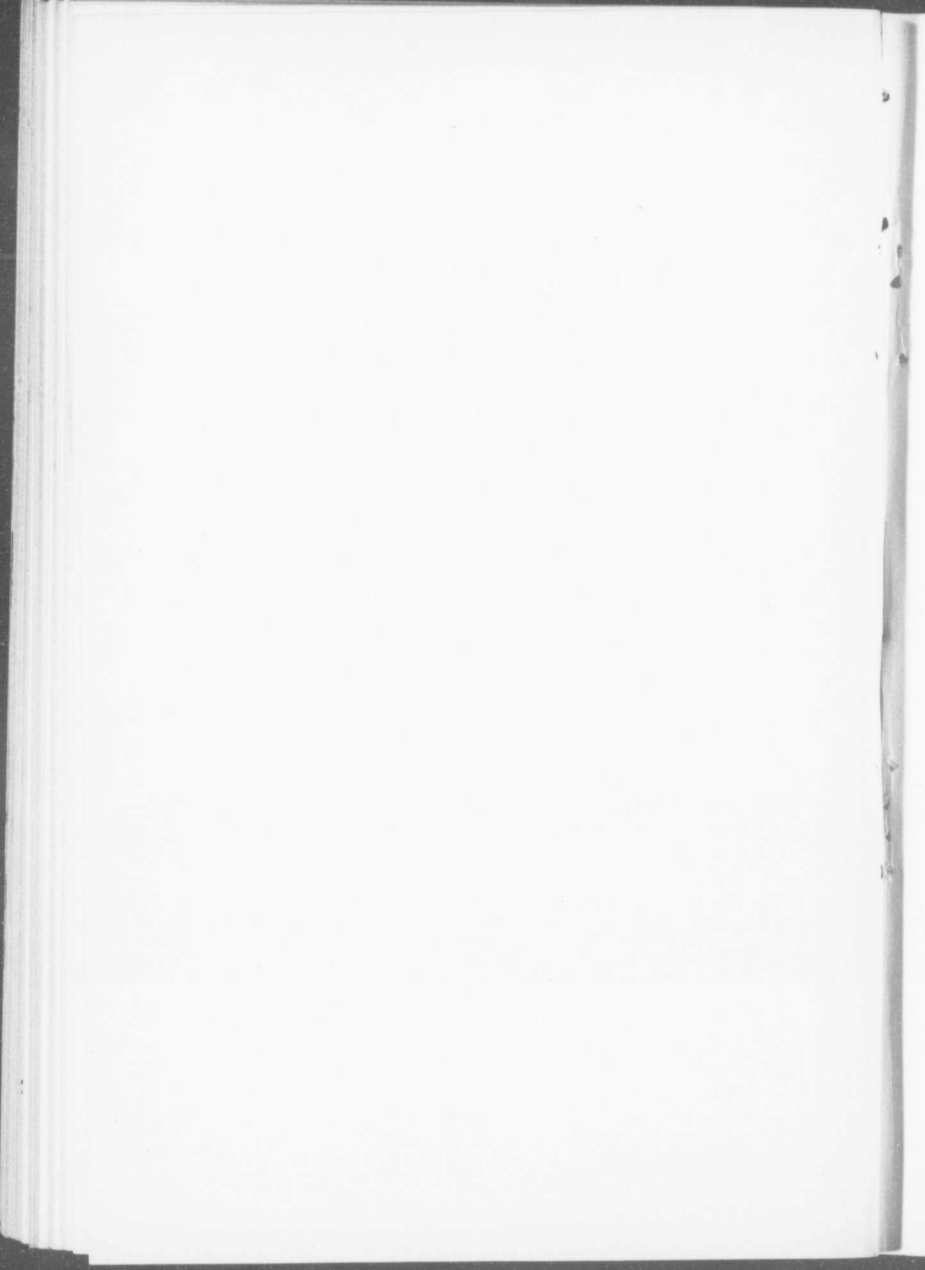
En ce jour mémorable où Vous avez atteint la plénitude du sacerdoce en recevant la consécration épiscopale, qu'il nous soit permis, à nous, humbles soldats de la grande armée du Christ, de déposer à Vos pieds le tribut de nos hommages, de notre respect et de notre dévouement.

Choisi par notre vénérable Evêque dont Vous serez le zélé collaborateur, nommé par Notre Saint-Père pour l'aider dans l'administration de ce diocèse, nous nous réjouissons grandement de cet heureux événement, et nous saluons en Vous un père et un ami, un représentant autorisé du Saint-Siège, de ce siège de Pierre à la défense duquel nous avons jadis consacré notre travail, nos efforts et notre sang. Nous aimons toujours à évoquer avec orgueil ces lointaines années alors que, jeunes, il nous a été donné de vivre les armes à la main sous les remparts de la Ville-Eternelle, recevant de la main paternelle et sacrée de l'auguste Pie IX la bénédiction qui nous a régénérés, et rendus de parfaits soldats de Jésus-Christ.

C'est pourquoi, en cette circonstance qui Vous voit monter sur un trône épiscopal et Vous unit à Rome par les liens les plus sacrés, nous aimons à protester envers Vous de nos meilleurs sentiments et à Vous assurer que Vous pourrez toujours compter sur nous, comme sur Vos enfants les plus dévoués.

Comme faible témoignage de notre respectueuse estime, nous Vous prions de vouloir bien accepter ce modeste souvenir, et répandre sur nous et sur nos familles une de Vos premières bénédictions.

Les Zouaves du diocèse de Nicolet.



TABLE

I

Biographie de Mgr Gravel	1
Consécration de Mgr Gravel	4
Arrivée de Mgr Gravel à Nicolet	7
Intronisation de Mgr Gravel	11
Banquet et illumination	28
Cadeaux offerts à Mgr Gravel	32

II

Nomination à l'épiscopat et biographie de Mgr Brumault	35
Préparatifs du Sacre	42
Consécration de Mgr Brumault	51
Banquet	78
Au Séminaire	88
Appendice	109